



**États financiers consolidés du Groupe Fedon
et états financiers de Giorgio Fedon & Figli S.p.A.
au 31 décembre 2016**

RAISON SOCIALE - SIÈGE SOCIAL

Giorgio Fedon & Figli S.p.A.
Via dell'Occhiale, n° 11 - Vallesella
32040 Domegge di Cadore (BL)
Immatriculation fiscale et TVA n° 00193820255
Inscrite au Registre du commerce et des sociétés de Belluno sous le n° 00193820255
Capital social 4 902 000 euros, entièrement libéré

SIÈGE ADMINISTRATIF ET OPERATIONNEL

Giorgio Fedon & Figli S.p.A.
Direction commerciale et site de production
Via dell'Industria, n° 5/9
32010 Alpago (BL)

SOMMAIRE GROUPE FEDON

Organes sociaux et informations générales	4
Structure du Groupe au 31/12/2016	6
Rapport de Gestion du Groupe Fedon.....	7
Bilan consolidé.....	26
Compte de résultat consolidé	27
État du résultat global consolidé	27
État des variations des capitaux propres consolidés	28
État des Flux de Trésorerie consolidé	29
Normes comptables et notes explicatives	30
<i>01. Informations sur la Société</i>	30
<i>02. Normes comptables et critères de rédaction</i>	30
<i>03. Périmètre de consolidation</i>	35
<i>04. Estimations comptables significatives</i>	36
<i>05. Synthèse des principaux critères comptables.....</i>	37
<i>06. Informations sectorielles.....</i>	46
<i>07. Immeubles, installations et machines.....</i>	49
<i>08. Immeubles de placements.....</i>	50
<i>09. Actifs incorporels</i>	51
<i>10. Test de dépréciation d'actifs incorporels à durée de vie indéterminée</i>	52
<i>11. Autres actifs non courants.....</i>	52
<i>12. Stocks</i>	53
<i>13. Créances commerciales et autres créances</i>	53
<i>14. Créances fiscales.....</i>	54
<i>15. Actifs financiers à la juste valeur.....</i>	54
<i>16. Trésorerie et équivalents de trésorerie</i>	55
<i>17. Capital social et réserves</i>	55
<i>18. Financements à court et moyen-long terme</i>	56
<i>19. Provisions pour risques et charges</i>	58
<i>20. Avantages du personnel</i>	59
<i>21. Dettes commerciales et autres dettes (courantes).....</i>	60
<i>22. Dettes fiscales courantes.....</i>	61
<i>23. Autres actifs et passifs courants.....</i>	61
<i>24. Bénéfice (perte) par action</i>	61
<i>25. Engagements</i>	62
<i>26. Information sur les parties liées.....</i>	63
<i>27. Gestion du risque financier : objectifs et critères</i>	64
<i>28. Instruments financiers.....</i>	67
<i>29. Autres charges et produits</i>	68
<i>30. Impôts.....</i>	71
<i>31. Opérations atypiques et/ou inhabituelles.....</i>	73
<i>32. Événements postérieurs à la date des états financiers.....</i>	74
<i>33. Informations conformément à l'article 149 duodecies du Regolamento Emittenti</i>	74
Attestation relative aux états financiers consolidés en vertu de l'art. 154 bis, alinéa 5, du décret législatif italien n° 58 du 24 février 1998	75
Rapport du cabinet d'audit sur les états financiers consolidés de la Société	76

SOMMAIRE GIORGIO FEDON & FIGLI S.P.A.

Rapport de gestion de Giorgio Fedon & Figli S.p.A.	78
Bilan	96
Compte de résultat	97
État du résultat global	97
État des variations des capitaux propres	98
État des flux de trésorerie.....	99
Normes comptables et notes explicatives des états financiers de l'exercice de Giorgio Fedon & Figli S.p.A.	100
<i>01. Informations sur la Société</i>	100
<i>02. Normes comptables et critères de rédaction</i>	100
<i>03. Estimations comptables significatives</i>	105
<i>04. Synthèse des principaux critères comptables</i>	106
<i>05. Immeubles, installations et machines</i>	116
<i>06. Immeubles de placements</i>	117
<i>07. Actifs incorporels</i>	118
<i>08. Participations dans des sociétés contrôlées et participations dans d'autres sociétés</i>	119
<i>09. Autres actifs non courants</i>	120
<i>10. Stocks</i>	121
<i>11. Créances commerciales et autres créances</i>	121
<i>12. Créances sur les sociétés contrôlées et associées</i>	122
<i>13. Avoir fiscal</i>	123
<i>14. Autres actifs courants</i>	123
<i>15. Actifs financiers à la juste valeur</i>	123
<i>16. Trésorerie et équivalents de trésorerie</i>	124
<i>17. Capital social et réserves</i>	124
<i>18. Financements à court et moyen-long terme</i>	126
<i>19. Provisions pour risques et charges</i>	127
<i>20. Avantages du personnel</i>	128
<i>21. Dettes commerciales</i>	129
<i>22. Dettes commerciales envers les sociétés contrôlées</i>	130
<i>23. Autres passifs courants</i>	130
<i>24. Engagements</i>	130
<i>25. Information sur les parties liées</i>	132
<i>26. Gestion du risque financier : objectifs et critères</i>	134
<i>27. Instruments financiers</i>	136
<i>28. Produits des ventes et des services</i>	137
<i>29. Autres produits et autres charges</i>	139
<i>30. Impôts</i>	142
<i>31. Dividendes</i>	144
<i>32. Opérations atypiques et/ou inhabituelles</i>	144
<i>33. Événements postérieurs à la date des états financiers</i>	144
<i>34. Informations conformément à l'article 149 duodecies du Regolamento Emittenti</i>	145
Attestation relative aux états financiers de l'exercice en vertu de l'art. 154 bis, alinéa 5, du décret législatif italien n° 58 du 24 février 1998	146
Rapport du Cabinet d'audit Giorgio Fedon & Figli S.p.a.....	147
Rapport du Collège des commissaires aux comptes à l'Assemblée des actionnaires du Groupe Fedon.....	149
Rapport du Collège des commissaires aux comptes relatif à l'exercice clos au 31 décembre 2016	151

Organes sociaux et informations générales

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Callisto Fedon	(Président)
Maurizio Schiavo	(Administrateur et Administrateur délégué)
Italo Fedon	(Administrateur)
Piergiorgio Fedon	(Administrateur)
Angelo Da Col	(Administrateur)
Paolo Brugioni	(Administrateur)
Giancarla Agnoli	(Administratrice)
Monica De Pellegrini	(Administratrice)
Monica Lacedelli	(Administratrice)

En fonction jusqu'à l'approbation des États financiers de l'exercice 2018

COLLÈGE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES (COLLEGIO SINDACALE)

Pio Paolo Benvegnù	(Président)
Maurizio Paniz	(Commissaire aux comptes titulaire)
Valeria Mangano	(Commissaire aux comptes titulaire)
Yuri Zugolaro	(Commissaire aux comptes suppléant)
Sabrina Tormen	(Commissaire aux comptes suppléant)

En fonction jusqu'à l'approbation des États financiers de l'exercice 2018

CABINET D'AUDIT

BDO Italia S.p.A.

Mandat conféré jusqu'à l'approbation des États financiers de l'exercice 2016

DIRIGEANTE CHARGÉE DE LA RÉDACTION DES DOCUMENTS COMPTABLES

Caterina De Bernardo Directrice financière

RAISON SOCIALE ET SIÈGE SOCIAL

Giorgio Fedon & Figli S.p.A.

Via dell'Occhiale, n° 11 - Vallesella

32040 Domegge di Cadore (BL)

Immatriculation fiscale et TVA n° 00193820255

Inscrite au Registre du commerce et des sociétés de Belluno sous le n° 00193820255

Capital social 4 902 000 euros, entièrement libéré

ÉTABLISSEMENTS

Siège administratif et opérationnel

Giorgio Fedon & Figli S.p.A.

Direction commerciale et site de production

Via dell'Industria, 5/9 - 32010 Alpago (BL)

Installations de production et bureaux

France, Lieusaint, Carré Haussmann II 10/12

Allemagne, Kirchheim Monaco, Liebigstrasse 6

New York, 5th Avenue 389

Roumanie, Lugoj, str. Timisorii 143-147

Hong Kong, Central, Wyndham Street 73, 19/F Winsome House

Chine, Shenzhen, Guangdong, Xuegang Rd, Buji Gangtou, Longgang District

Points de vente au détail directs**AÉROPORTS**

Bergame – Aéroport d’Orio al Serio, zone des départs airside

Milan – Aéroport de Linate, zone des départs

Milan – Aéroport de Malpensa, Terminal 1, zone des départs

Milan – Aéroport de Malpensa, Terminal 2, zone des départs

Naples – Aéroport Capodichino

Rome – Aéroport de Fiumicino, Terminal 1, zone des départs entresol

Rome – Aéroport de Ciampino, zone des départs

Venise – Aéroport Marco Polo, 1^{er} étage départs

Vérone – Aéroport Catullo *nouveau 2016*

GARES

Rome – Gare Rome Termini

Naples – Gare centrale

VILLES ET CENTRES COMMERCIAUX

Venise – San Marco, Calle Larga XXII Marzo 2399

Hong Kong – Times Square

Hong Kong – K11 Art Mall *nouveau 2016*

Shanghai – International APM, Shop 336-337, Level 3, Huaihai Road Central 999, Xuhui District

OUTLETS

Alpago (BL) – via dell’Industria 5

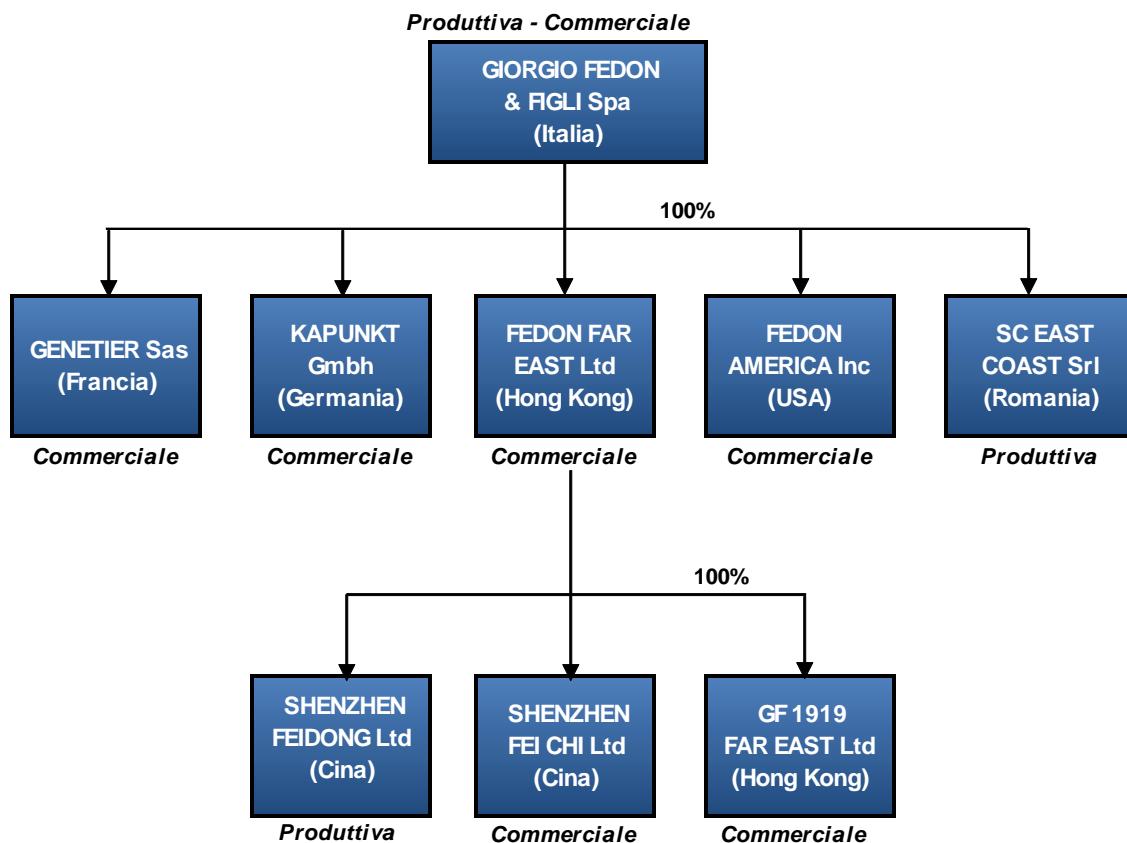
Domegge di Cadore (BL) – via dell’Occhiale 9

Sicilia Outlet Village Agira (EN)

Mantova Outlet Village Bagnolo San Vito (MN) *nouveau 2016*

Palmanova Outlet Village Aiello del Friuli (UD) *nouveau 2016*

Structure du Groupe au 31/12/2016



Rapport de Gestion du Groupe Fedon

Avant-propos

Les actions ordinaires de la société mère du Groupe Fedon, Giorgio Fedon & Figli S.p.A., sont cotées au Marché NYSE Euronext Paris - Compartiment C depuis le mois d'avril 1998.

Au mois de décembre 2014, la Société a obtenu de Borsa Italiana S.p.A. l'admission à la négociation de ses actions ordinaires sur l'AIM Italia / Second marché des investissements, système multilatéral de négociation organisé et géré par Borsa Italiana S.p.A.

Cette opération consistait en une intercotation (cross listing) et l'admission s'est déroulée sans placement.

À la suite de l'entrée en vigueur du Règlement européen n° 1606 de juillet 2002, le Groupe Fedon a adopté les Normes Comptables Internationales (IAS/FRS), édictées par l'International Accounting Standards Board.

Les états financiers consolidés du Groupe Fedon au 31 décembre 2016 ont été rédigés conformément aux normes comptables internationales IAS/FRS approuvées par l'Union européenne.

Données de synthèse

(montants en milliers d'euros)

	31/12/2016	31/12/2015
Produits des ventes et des services	71 617	71 378
Résultat d'exploitation	3 170	2 434
<i>Résultat d'exploitation en pourcentage sur les produits</i>	<u><u>4,43 %</u></u>	<u><u>3,41 %</u></u>
Résultat d'exploitation avant charges financières, amortissements et impôts (EBITDA) (*)	5 080	4 260
<i>EBITDA en pourcentage sur les produits</i>	<u><u>7,09 %</u></u>	<u><u>5,97 %</u></u>
Résultat net du Groupe	1 627	1 501
<i>Marge nette (en %) sur les produits</i>	<u><u>2,27 %</u></u>	<u><u>2,10 %</u></u>
Capitaux propres des actionnaires de la société mère	19 571	18 857
Effectif (en unités : moyennes mensuelles)	<u><u>1 552</u></u>	<u><u>1 632</u></u>
Bénéfice par action		
base, pour le bénéfice de l'exercice distribuable aux actionnaires ordinaires de la Société mère	0,87 €	0,80 €
dilué, pour le bénéfice de l'exercice distribuable aux actionnaires ordinaires de la Société mère	0,87 €	0,80 €

(*) Le résultat d'exploitation avant dépréciation et amortissement (EBITDA) est obtenu diminuant le résultat d'exploitation de la valeur des amortissements et des dépréciations des immobilisations et des participations. L'EBITDA ainsi obtenu est une mesure utilisée par la direction du Groupe afin de contrôler et d'évaluer l'évolution opérationnelle de celle-ci. Il ne s'agit pas d'une mesure comptable dans le cadre des IFRS et, par conséquent, elle ne doit pas être considérée comme une mesure alternative pour l'évaluation de l'évolution du résultat du Groupe. Puisque la composition de l'EBITDA n'est pas réglementée par les normes comptables de référence, le critère de détermination appliqué par le Groupe pourrait ne pas être homogène par rapport à celui adopté par d'autres et pourrait donc ne pas être comparable.

Informations sur l'évolution de la gestion

Le Groupe Fedon est depuis de nombreuses années le leader international de la production et de la commercialisation d'étuis à lunettes et d'accessoires pour le secteur optique. Le Groupe exerce en outre son activité avec succès dans les secteurs de la maroquinerie et des articles de bureau et de cadeau avec une large gamme de produits sous la marque Fedon. Ces derniers sont distribués dans le monde entier grâce à un réseau de vente directe de magasins monomarque, gérés de manière directe et indirecte (*Shop in shop*).

Le cœur de métier du Groupe reste cependant la production et la commercialisation d'étuis à lunettes destinés aux grands fabricants italiens et étrangers du secteur optique.

Le Groupe Fedon possède trois usines de production, respectivement en Italie, en Roumanie et en Chine, ainsi que quatre filiales commerciales aux États-Unis, à Hong Kong, en Allemagne et en France.



Luxury packaging Fedon en peau de python (partie supérieure) et en peau de varan (partie inférieure)

Au cours de l'exercice 2016, l'activité du Groupe a enregistré des résultats positifs. En particulier, l'analyse des données de synthèse révèle :

- **un chiffre d'affaires de 71 617 milliers d'euros, en légère hausse par rapport à l'exercice précédent ;**
- **résultat d'exploitation avant charges financières, amortissements et impôts (EBITDA) de 5 080 milliers d'euros, soit 7,09 % du chiffre d'affaires, avec une nette amélioration par rapport à 2015 ;**
- **un résultat net du Groupe de 1 627 milliers d'euros, soit 2,27 % du chiffre d'affaires ;**

- des capitaux propres s’élèvent à 19 571 milliers d’euros ;
- un bénéfice par action de 0,87 euro.

Le tableau suivant reprend les données du compte de résultat respectivement au 31 décembre 2016 et au 31 décembre 2015.

Compte de résultat consolidé

(montants en milliers d’euros)

	2016	% sur produits	2015	% sur produits
Produits des ventes et des services	71 617		71 378	
Autres produits	1 018		714	
Total produits	72 635		72 092	
Achats matières premières et fournitures	(28 929)	-40,39 %	(29 402)	-41,19 %
Achat de prestation de services	(12 398)	-17,31 %	(12 452)	-17,45 %
Redevances de crédit-bail	(3 489)	-4,87 %	(3 263)	-4,57 %
Charges de personnel	(22 682)	-31,67 %	(22 510)	-31,54 %
Autres provisions et autres charges	(930)	-1,30 %	(644)	-0,90 %
Correction des frais	873	1,22 %	439	0,62 %
EBITDA	5 080	7,09 %	4 260	5,97 %
Amortissements	(1 842)	-2,57 %	(1 776)	-2,49 %
Dépréciation des immobilisations	(68)	-0,09 %	(50)	-0,07 %
Résultat d’exploitation	3 170	4,43 %	2 434	3,41 %
Charges financières	(2 300)	-3,21 %	(2 961)	-4,15 %
Produits financiers	1 715	2,39 %	2 707	3,79 %
Résultat avant impôts	2 585	3,61 %	2 180	3,05 %
Impôts sur les bénéfices	(958)	-1,34 %	(679)	-0,95 %
Résultat net du Groupe	1 627	2,27 %	1 501	2,10 %

Les principaux indicateurs de l’évolution économique en 2016 sont les suivants :

- Le **chiffre d’affaires** s’élève à **71 617 milliers d’euros** par rapport à 71 378 milliers d’euros en 2015, **en hausse de 0,33 %** ;
- **EBITDA** : le résultat d’exploitation avant amortissements est de **5 080 milliers d’euros** par rapport à 4 260 milliers d’euros lors de l’exercice précédent, soit une différence positive de 820 milliers d’euros, **en hausse de 19,25 %** ;
- Le **résultat d’exploitation** est de **3 170 milliers d’euros**, par rapport à sa valeur de décembre 2015 s’élève à 2 434 milliers d’euros, **en hausse de 30,24 %** ;
- Le **résultat avant impôts** s’élève à **2 585 milliers d’euros** qui, comparé à la valeur du dernier exercice, de 2 180 milliers d’euros, indique une **augmentation de 405 milliers d’euros, soit 18,58 %** ;
- Enfin, le **résultat net** du Groupe s’élève à **1 627 milliers d’euros** par rapport à 1 501 milliers d’euros réalisés l’année dernière, **en hausse de 8,4 %** ;

L’exercice 2016 a été clos avec des résultats à la hausse confirmant la validité du processus de développement engagé.

Le chiffre d’affaires est toutefois resté globalement le même par rapport à l’exercice précédent, bien que chaque secteur d’activité ait enregistré des évolutions différentes : en particulier, le chiffre

d'affaires des fabricants dans le secteur optique est pratiquement identique à celui enregistré en 2015 (+0,04 %), celui de la vente en gros optique et de la maroquinerie a diminué (-5,63 %), tandis que le chiffre d'affaires des ventes au détail, directes comme indirectes (*Shop in shop*), a enregistré une forte hausse (+46,20 % à périmètre constant et +22,16 % au total).

À cet effet, comme nous le verrons plus en détail dans la suite de ce rapport, le réseau des magasins monomarque Fedon a été étendu de manière significative en 2016 et compte désormais 20 points de vente, entre Italie et Asie. En particulier, au cours de la dernière partie du dernier exercice, le réseau s'est agrandi d'une nouvelle ouverture à l'aéroport Valerio Catullo de Vérone et d'un nouveau magasin monomarque au K11 Art Mall, un des plus importants centres commerciaux au cœur de Hong Kong. Après l'attribution d'un espace à l'aéroport de Hong Kong, le Groupe a également remporté le marché pour l'ouverture en 2017 d'un magasin à l'aéroport de Lyon (prévue pour septembre) et un à celui de Madrid, toujours courant 2017, et de nombreuses négociations sont actuellement en cours pour d'autres grands aéroports européens, en Allemagne, aux Pays-Bas et en Angleterre. Enfin, l'ouverture d'un magasin direct monomarque est également prévue dans le centre de Padoue. Il convient de remarquer que courant 2016, le lancement de trois points de vente dans un Outlet de grand prestige (Sicile, Palmanova et Mantoue) a eu un grand impact pour le Groupe, lesquels ont permis d'avoir une grande visibilité auprès d'un public plus large de consommateurs qui ne fréquentent pas nécessairement les aéroports et les gares. En ce sens, courant 2017, deux autres ouvertures auront lieu, respectivement à Turin et Valdichiana, dans d'autres outlets de haut niveau.

L'objectif pour 2019 est d'arriver à 50 points de vente entre l'Europe et l'Asie.

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires total de l'exercice 2016 a encore augmenté de (+0,33 %) par rapport au résultat remarquable déjà réalisé en 2015, et s'élève à 71 617 milliers d'euros.

2016	2015	Delta en %
Fabricants optique - Chiffre d'affaires		
55 209	55 189	0,04 %
Vente en gros Optique et Maroquinerie - Chiffre d'affaires		
11 442	12 124	-5,63 %
Vente - Chiffre d'affaires		
<i>sur un même périmètre (existent au cours des deux exercices) *</i>		
4 136	2 829	46,20 %
<i>nouvelles ouvertures en cours d'année (n'existent pas en 2015) **</i>		
306	-	
<i>fermetures au cours de l'année***</i>		
203	979	
TOTAL VENTE DIRECTE		
4 645	3 808	21,98 %
TOTAL VENTE INDIRECTE		
321	257	24,80 %
TOTAL VENTE AU DÉTAIL		
4 966	4 065	22,16 %
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES		
71 617	71 378	0,33 %

* Fiumicino T1, Marco Polo (VE), Malpensa T2, Shanghai, Vallesella di Cadore (BL), Alpago (BL), Venezia Città, Orio al Serio (BG), Ciampino, Malpensa T1, Linate, Naples aéroport, Times Square HK, Gare Rome Termini, Gare Naples Centrale

** Sicilia Outlet Village, Palmanova Outlet Village, Mantoue Outlet, Vérone aéroport Catullo, K11 Art Mall

*** Paris a fermé fin janvier 2015. Fiumicino T2 et Lonato (BS) fermés fin novembre 2015, Hong Kong IFC fermé en mai 2016

Le chiffre d'affaires des clients OEM, c'est à dire des grands et petits fabricants de lunettes, a peu augmenté (+0,04 %) malgré l'insertion de nouvelles lignes de produit ; ceci est la preuve d'un léger ralentissement du marché et donc de volumes inférieurs aux prévisions, comme en témoignent également les données des états financiers de tous les grands acteurs du secteur optique.

Il convient d'observer que le poste fabricants couvre aujourd'hui également le chiffre d'affaires que le Groupe réalise dans d'autres secteurs que l'optique. En effet, le Groupe, s'est engagé depuis quelques années dans un cycle d'expansion dans des secteurs tels que la joaillerie et l'horlogerie qui nécessitent des emballages premium et, dans de nombreux cas, de luxe pour leurs produits. Courant 2016, cet axe de développement s'est consolidé avec l'acquisition de nouvelles commandes ayant permis de réaliser des produits d'un montant d'environ 1 700 milliers d'euros. En 2017, le Groupe investira dans de nouvelles ressources commerciales dédiées à ces secteurs, qui opéreront dans des zones géographiques comme la France et la Suisse, dans lesquelles sont traditionnellement concentrés grand nombre des acteurs les plus importants.

Le Chiffre d'affaires des ventes en gros aussi bien pour les magasins d'optique que pour le circuit de distribution de la maroquinerie a enregistré une baisse de 5,63 %.

Les ventes destinées aux magasins d'optique en Italie, France, Allemagne et dans les grandes chaînes de distribution du produit lunette dans le monde entier et aux distributeurs étrangers d'accessoires optiques, qui avaient pourtant enregistré une nette hausse en 2015, enregistrent une baisse due en partie, intrinsèquement, au marché et en partie au développement des ventes de la collection *Eyewear* qui a eu un résultat inférieur aux attentes, bien que les lunettes de soleil soient bien placées et vendues dans le circuit des magasins directs Fedon.

Il en va de même pour le chiffre d'affaires des ventes en gros du secteur maroquinerie bien qu'il ait enregistré une nette hausse des ventes à l'étranger, en particulier en Corée et au Japon, il a subi, courant 2016, une baisse globale du fait de la réorganisation de la structure de vente et de la révision de l'offre de produit, de manière cohérente avec les besoins spécifiques des différentes typologies de magasins multimarque, maroquineries, papeterie et magasins de cadeaux. Cette réorganisation s'est conclue en 2016 et nous en verrons les résultats en 2017.

Enfin, il convient de souligner les données positives réalisées par la vente directe, c'est-à-dire par les magasins monomarque Fedon. Ceux-ci présentent sur un même périmètre une croissance de 46,20 %, tandis que dans l'ensemble, en tenant compte à la fois des magasins qui n'existaient pas au cours de l'exercice et des fermetures ayant eu lieu en 2016, l'augmentation aurait été de 21,98 %. En y ajoutant la vente indirecte, on obtient une hausse totale de 22,16 %. Au cours de l'exercice, plusieurs magasins ont été ouverts en particulier à l'aéroport de Vérone, dans les Outlets de Enna, Palmanova et Mantoue, ainsi que le magasin dans le centre commercial K11 Art Mall de Hong Kong. Pour compléter l'offre des magasins monomarque Fedon, la nouvelle ligne « Amelia », a été lancée avec un grand succès en mars 2016. Cette ligne comprend des sacs et de la petite maroquinerie exclusivement pour le public féminin, fruit de l'étude attentive de notre Département Recherche et Développement et de l'analyse des principales tendances du marché femme.

EBITDA

L'**EBITDA**, principal indicateur de la gestion caractéristique, est en hausse d'environ 19,2 % par rapport à la valeur obtenue au cours de l'exercice précédent. Par conséquent, en pourcentage par rapport aux Produits consolidés du Groupe, il s'élève à 7,09 %, en hausse d'un point de pourcentage par rapport à 2015. Ce résultat positif est dû à plusieurs causes concomitantes qui sont résumées ci-après.

- Au cours de l'année 2016, le poste Achats de matières premières s'élève à 28 929 milliers d'euros, soit 40,39 % du chiffre d'affaires, alors qu'en 2015, son incidence sur le chiffre d'affaires s'élevait à 41,19 %. La valeur de 2016 est par conséquent inférieure de quasiment un point de pourcentage par rapport à l'exercice 2015. Cette variation est principalement imputable à l'optimisation du mix de produit ayant une plus grande marginalité.
- Les achats de prestation de services ont diminué de 54 milliers d'euros par rapport à la même période de l'exercice précédent ; cette variation est principalement due à une baisse des coûts de transport et droits de 302 milliers d'euros (la production d'étuis à lunettes est essentiellement réalisée dans l'établissement en Chine), à la baisse des coûts pour le réseau vente de 106 milliers d'euros et à une augmentation des travaux sous-traités de 394 milliers d'euros. Néanmoins, le pourcentage des achats de prestation de services sur les produits a également diminué par rapport à la même période de l'exercice précédent, passant de 17,45 % à 17,31 %.
- Les redevances de crédit-bail ont augmenté par rapport à l'année précédente de 226 milliers d'euros ; la variation est principalement la conséquence des loyers versés pour les ouvertures des nouveaux points de vente Fedon qui ont eu lieu au cours de l'exercice 2016.
- En 2016, les Charges de personnel s'élèvent à 22 682 milliers d'euros par rapport à 22 510 milliers d'euros lors de l'exercice précédent, en augmentation de 172 milliers d'euros, équivalant à une incidence sur les recettes de 0,13 % supérieure par rapport à l'année passée. Celles-ci sont substantiellement dues à l'augmentation du nombre de préposés à la vente des magasins monomarque Fedon.

Une partie de l'augmentation des Charges de personnel est due à l'agrandissement tant en termes de professionnalisme que d'articulation organisationnelle (du *Visual Merchandising* au *Retail Operation* jusqu'au *Merchandising Planner*) de l'équipe opérationnelle qui s'occupe de la gestion du réseau de magasins monomarque Fedon ; l'objectif est d'optimiser et d'améliorer toutes les activités opérationnelles en vue d'une expansion du réseau. Le Groupe investit donc encore dans du capital humain dans le but de se déplacer de manière appropriée selon un autre axe important de développement pour le futur : la croissance et l'expansion de distribution de la marque Fedon.

Rappelons également que la Société mère a lancé au mois de mai 2015 une procédure de « Cassa Integrazione Guadagni Straordinaria » (CIGS) [chômage partiel extraordinaire] pour la fermeture de deux services de production sur le site d'Alpago qui a concerné au total 19 salariés. Cette procédure a pris fin courant 2016 avec la mise en disponibilité desdits salariés.

En général donc, l'EBITDA du Groupe, bien qu'en hausse par rapport à l'exercice précédent, est en partie déterminé par les investissements qui depuis 2014 soutiennent et rendent possible un processus de développement selon les axes stratégiques rappelés ci-dessus. En particulier le Groupe a investi :

- **dans son personnel**, en réorganisant complètement le secteur de la vente directe et en lui octroyant des professionnels nécessaires et en revoyant les structures de vente qui opèrent

dans le secteur optique, en les rendant plus efficaces par rapport aux nouveaux produits du *Luxury Packaging* et de l'*Eyewear* ;

- **dans une activité de recherche importante et continue**, en mettant au point environ 500 nouveaux projets tant dans le secteur optique que dans la maroquinerie ; citons en particulier la nouvelle ligne de sacs et de petite maroquinerie pour femme « Amelia » dont il a été question au début du présent rapport et le brevet Fedon pour le nouveau trolley « Marco Polo », un système de voyage qui interprète les exigences du *frequent flyer* et qui est devenu en peu de temps un produit à grand succès.

Ces investissements sont toujours tournés vers le futur, afin de créer les conditions pour que le Groupe soit en mesure de poursuivre son activité avec des résultats toujours meilleurs, en étendant son rayon d'action à de nouveaux secteurs et à de nouveaux canaux de distribution.

Le **résultat d'exploitation** s'élève à 3 170 milliers d'euros en 2016, enregistrant une hausse de 736 milliers d'euros par rapport à l'exercice précédent, soit plus de 30 %.

Enfin, il est constaté que le solde des charges financières et des produits financiers est négatif et s'élève à 585 milliers d'euros, alors que la valeur enregistrée en 2015 est négative et s'élève à 254 milliers d'euros. Cette différence de 331 milliers d'euros est exclusivement due à la différence entre les gains et les pertes de change présumés, conséquence de la différence entre le change de l'Euro contre le Dollar USA au 31 décembre 2016 et au 31 décembre 2015.

Le **résultat avant impôts** est de 2 585 milliers d'euros.

Enfin, le **résultat net** s'élève à 1 627 milliers d'euros, soit 2,27 % des produits, en hausse par rapport à la valeur enregistrée en 2015, s'élevant à 1 501 milliers d'euros.

Évolution sectorielle

Le tableau suivant présente la répartition des produits, du résultat d'exploitation avant amortissements et du résultat d'exploitation par secteur.

	Secteur optique			Secteur maroquinerie			Total		
	2016	2015	Delta en %	2016	2015	Delta en %	2016	2015	Delta en %
Produits des ventes	64 572	65 310	-1,13 %	7 045	6 068	16,10 %	71 617	71 378	0,33 %
Résultat d'exploitation avant amortissements	6 123	5 353	14,38 %	-1 043	-1 093	-4,59 %	5 080	4 260	19,25 %
% sur produits	9,48 %	8,20 %	1,29 %	-14,81 %	-18,01 %	3,21 %	7,09 %	5,97 %	1,13 %
Résultat d'exploitation	4 767	4 221	12,93 %	-1 597	-1 787	-10,64 %	3 170	2 434	30,24 %
% sur produits	7,38 %	6,46 %	0,92 %	-22,67 %	-29,45 %	6,78 %	4,43 %	3,41 %	1,02 %

Les produits des ventes du secteur Optique, équivalant à 64 572 milliers d'euros, ont enregistré une baisse de 1,13 % par rapport à l'année précédente (65 310 milliers d'euros). L'EBITDA du secteur optique a quant à lui augmenté, passant de 5 353 milliers d'euros en 2015 à 6 123 milliers d'euros en 2016, soit 9,48 % des produits.

Le résultat d'exploitation du secteur a lui aussi enregistré une légère hausse tant en valeur absolue qu'en termes de pourcentage.

Le secteur Maroquinerie a enregistré des produits pour 7 045 milliers d'euros, avec une hausse en pourcentage par rapport à 2015 de 16,10 %. En particulier, les produits des points de vente monomarque Fedon ont enregistré une hausse globale de 22,16 %. L'EBITDA et le résultat d'exploitation, bien que négatifs, sont quoi qu'il en soit en hausse par rapport à l'exercice précédent.



Collection Amelia 2017

Effectif

Le tableau suivant mentionne l'effectif du groupe au 31 décembre 2016 et 2015 :

	31/12/2016	31/12/2015
Dirigeants	7	7
Employés	261	248
Ouvriers	1 275	1 467
Total Effectif	1 543	1 722
 Nombre moyen dans l'année	 1 552	 1 632

L'effectif moyen annuel du Groupe a diminué de 80 unités par rapport au dernier exercice, principalement du fait de la baisse du nombre d'ouvriers employés dans l'usine de production de « Shenzhen Feidong Ltd » en Chine.

Le Groupe a maintenu des rapports continus avec les syndicats et les représentants des travailleurs. Ces rapports ont toujours été très cordiaux et caractérisés par un climat de collaboration. Comme indiqué ci-dessus, la Société mère a lancé au mois de mai 2016 une procédure de « Cassa Integrazione Guadagni Straordinaria » (CIGS) [chômage partiel extraordinaire] pour la fermeture de deux services de production sur le site d'Alpago qui a concerné au total 19 salariés.

Malgré cela, le climat des affaires reste positif et les relations de travail reposent sur la coopération et le pragmatisme. Pour preuve, au mois de juillet 2016, la Société mère a signé avec les représentants syndicaux un accord d'horaires flexibles qui a concerné une quarantaine de salariés du service finition et assemblage qui a permis de prolonger l'ouverture de l'établissement de deux semaines au mois d'août afin d'exécuter certaines commandes importantes.

La Société s'engage à maintenir constamment à jour le système de contrôle et de garantie de la sécurité du travail.

Courant 2015, le Groupe avait engagé la procédure pour le renouvellement de la Certification ISO 9001 et pour l'obtention des Certifications ISO 14001 et SA8000 que ce soit pour le site d'Alpago comme pour celui de Lugoj en Roumanie. Les deux sites ont été certifiés par DNV, organisme de certification qui compte parmi les trois premiers organismes certificateurs au monde, et les attestations correspondantes ont été remises le 26 février 2016.

Situation patrimoniale et financière

Actifs immobilisés

(montants en milliers d'euros)

	31/12/2016	31/12/2015
Immobilisations corporelles	9 874	9 898
Immeubles de placements	997	1 032
Immobilisations incorporelles	1 890	1 481
Actifs financiers non courants	2 271	2 881
Actifs immobilisés	15 032	15 292

Le poste Actifs immobilisés, mentionné dans le tableau ci-dessus, passe de 15 292 milliers d'euros au cours de l'exercice 2015 à 15 032 milliers d'euros pour l'exercice 2016, avec une baisse globale nette de 260 milliers d'euros. Cette baisse est principalement due à la baisse des Actifs financiers non courants, principalement constitués du poste comptable des actifs pour impôts constatés d'avance et motivée par l'utilisation des pertes fiscales des années précédentes. Ce facteur a plus que compensé la hausse des investissements nets, s'élevant à 350 milliers d'euros. Le montant des investissements bruts effectués au cours de l'exercice a quant à lui été de 2 428 milliers d'euros, dans des Immobilisations, incorporelles et corporelles, investissements qui ont principalement concerné les catégories des installations et de l'outillage puis du mobilier et de l'ameublement et des améliorations sur biens de tiers du fait des ouvertures des nouveaux magasins Fedon.

Fonds de roulement net

(montants en milliers d'euros)

	31/12/2016	31/12/2015
Stocks	16 113	17 018
Créances commerciales	11 050	8 971
Avoir fiscal, autres créances et autres actifs courants	4 739	4 694
Dettes commerciales	(12 988)	(13 480)
Dettes fiscales	(484)	(262)
Autres passifs courants	(3 725)	(3 499)
Fonds de roulement net	14 705	13 442

La variation positive du Fonds de roulement net, qui s'élève à 1 263 milliers d'euros, comprend les postes suivants :

- la variation négative des stocks s'élevant à 905 milliers d'euros est due à une gestion prudente des entrepôts et à la légère baisse du marché des derniers mois de 2016 ;
- l'augmentation des créances commerciales de 2 079 milliers d'euros est due en grande partie à une forte hausse des ventes avec TVA au cours de la fin de l'année ;
- les créances fiscales ont diminué de 45 milliers d'euros en raison d'une hausse du crédit de TVA de la Société mère à la fin de l'exercice par rapport à l'exercice précédent ;
- la variation négative des dettes commerciales pour 492 milliers d'euros ;
- la hausse des dettes fiscales, du fait d'impôts plus élevé par rapport à l'exercice précédent, de 222 milliers d'euros ;
- L'augmentation des autres passifs courants, de 226 milliers d'euros, due principalement à des charges de personnel plus élevées.

Situation financière nette

Le tableau suivant met en lumière les éléments constitutifs de la situation financière nette à la clôture de chaque exercice :

(montants en milliers d'euros)

		31/12/2016	31/12/2015
Trésorerie et équivalents de trésorerie	A	6 418	4 657
Actifs financiers à la juste valeur	B	5 213	5 121
Liquidités	C=A+B	11 631	9 777
Financements des actionnaires	E	-	-
Dettes financières courantes bancaires et autres	F	4 241	4 622
Financements à long terme - part courante	G	4 737	1 460
Endettement financier courant	H=E+F+G	8 978	6 081
Endettement financier courant net	I=H-C	(2 653)	(3 696)
Financements à long terme - part non courante	J	8 793	9 130
Endettement financier non courant	M=J	8 793	9 130
Endettement Financier Net	N=I+M	6 140	5 434

L'endettement financier net passe de 5 434 milliers d'euros au 31 décembre 2015 à 6 140 milliers d'euros au 31 décembre 2016, avec une diminution de 706 milliers d'euros.

La variation est générée par un plus grand endettement net à court terme (I dans le tableau) de 1 043 milliers d'euros et par une réduction correspondante de l'endettement à moyen-long terme de 337 milliers d'euros. L'augmentation de l'endettement net a été négativement influencé par :

- augmentation des créances commerciales, due aux fortes ventes réalisées aux cours des derniers jours de l'exercice ;
- paiement des dettes commerciales effectué par nos sociétés contrôlées chinoises au cours des derniers jours de 2016, en vue du nouvel an chinois qui a eu lieu au mois de janvier 2017 ;
- valeur des créances cédées pro-soluto à la société d'affacturage au cours de l'exercice 2016 et n'étant pas encore arrivées à échéance qui s'élèvent à 12 407 milliers d'euros, contre 12 989 milliers d'euros au 31 décembre 2015, avec une baisse de 582 milliers d'euros.

Dans le cadre des rapports avec nos principaux établissements bancaires, afin de profiter de l'amélioration des taux d'intérêt pratiqués, des financements à moyen-long terme ont été acquittés

au cours de l'exercice 2016 pour un montant de 9 747 milliers d'euros et de nouveaux ont été souscrits pour un total de 9 410 milliers d'euros.

Au cours de l'exercice 2012, la Société mère a obtenu un prêt bonifié pour la réalisation d'un programme de développement commercial dans des pays sis en dehors du territoire de l'Union européenne, en vertu de la Loi italienne du 06/08/2008, n° 133, art. 6, al. 2, lettre a), avec Simest SpA, d'un montant de 1 685 euros à rembourser en sept ans, avec deux ans de période d'anticipation. Ce prêt bonifié est garanti par un cautionnement. Au 31 décembre 2012, un premier acompte de 506 milliers d'euros a été versé assorti du cautionnement correspondant de la Banca Popolare di Vicenza ; en 2014, un deuxième acompte de 525 milliers d'euros a été versé assorti du cautionnement correspondant de la Banca Unicredit ; au cours du premier semestre 2015, un troisième acompte de 493 milliers d'euros a été versé assorti du cautionnement correspondant de la Banca Unicredit.



K11 Art Mall Hong Kong

Liquidités et ressources financières

(montants en milliers d'euros)

	31/12/2016	31/12/2015
Flux nets de Trésorerie provenant des activités d'exploitation	2 353	3 636
Flux nets de trésorerie provenant des activités d'investissement	(2 232)	(2 684)
Flux nets de trésorerie provenant des activités de financement	1 641	(2 632)
Variation dans la différence de traduction et différence de change	(1)	458
Augmentation (diminution) de la trésorerie	1 761	(1 223)
Trésorerie en début de période	4 657	5 880
Trésorerie en fin de période	6 418	4 657

Actions propres et actions/participations de sociétés dominantes

La Société détient des actions propres acquises à la suite de la délibération de l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires en date du 10 janvier 2002. En date du 9 décembre 2014, l'assemblée des actionnaires a délibéré l'autorisation au conseil d'administration d'acquérir et de disposer d'actions propres, en ratifiant également les achats effectués depuis 2002 et, toujours en date du 9 décembre 2014, le conseil d'administration a délibéré de mettre à exécution les autorisations de l'assemblée.

Au 31 décembre 2016, la Société détient 21 138 actions ordinaires (équivalant à 1,11 % du total des actions) pour un montant nominal total de 55 milliers d'euros et pour une valeur de marché d'environ 272 milliers d'euros.

Le tableau suivant indique les mouvements des actions propres au cours de l'année 2016 :

	Nombre d'actions	Valeur nominale (milliers d'euros)	Participation % capital social
Situation au 1 janvier 2016	16 675	43	0,88 %
Achats	7 619	20	0,40 %
Ventes	(3 156)	(8)	-0,17 %
Situation au 31 décembre 2015	21 138	55	1,11 %

Lien entre le résultat de l'exercice et les capitaux propres de la société mère avec les soldes des états financiers consolidés.

Le tableau suivant indique le lien entre le résultat de l'exercice et les capitaux propres de la société mère avec les soldes des états financiers consolidés au 31 décembre 2016 et au 31 décembre 2015 :

(montants en milliers d'euros)

	Année 2016		Année 2015	
	Résultat de l'exercice	Capitaux propres	Résultat de l'exercice	Capitaux propres
États financiers de la société mère IAS/IFRS	520	13 146	813	13 464
Différence entre valeurs d'entrée des participations dans le bilan de la société mère et fonds propres des sociétés contrôlées	1 115	6 769	516	5 649
Écart d'acquisition	-	118	-	118
Élimination des opérations intragroupe	(8)	(462)	172	(374)
Total résultat et capitaux propres consolidés	1 627	19 571	1 501	18 857
Total résultat et capitaux propres des tiers				
Total résultat et capitaux propres de Fedon Spa	1 627	19 571	1 501	18 857

Investissements

Au cours de l'exercice, le Groupe a effectué des investissements pour un total de 2 428 milliers d'euros, dont 1 264 milliers d'euros en Immobilisations corporelles et 1 164 milliers d'euros en Immobilisations incorporelles.

Des investissements ont été réalisés en grande partie pour l'achat de nouvelles machines et outillage, principalement des moules utilisés dans le processus de production des usines en Chine et

en Roumanie, ainsi que pour des matériels, aménagements et installations destinés à la préparation de nouveaux points de vente.

Parmi les actifs incorporels, le poste le plus important est représenté par la capitalisation des frais internes de recherche et développement pour 873 milliers d'euros et, ensuite, par les logiciels et produits informatiques.

Recherche et développement

Au cours de l'année 2016, le Groupe a également poursuivi son activité de recherche et développement, désormais consolidée, en vue, d'une part, de compléter une gamme toujours plus riche de produits innovants par le design et par l'utilisation de nouvelles matières et, d'autre part, de dégager des avantages compétitifs grâce à la réduction des coûts de production et à l'optimisation des procédés de production. La Société a réalisé près de 500 projets de nouveaux produits tant dans son cœur de métier que dans le domaine de la maroquinerie.

Au cours de l'exercice 2016, les activités de recherche et développement ont engendré, comme nous l'avons mentionné dans le paragraphe précédent, des coûts qui ont été capitalisés, en tant qu'immobilisations incorporelles, pour un montant total de 873 milliers d'euros. Ces chiffres ont doublé par rapport à ceux de 2015, équivalant à 439 milliers d'euros, confirmant encore une fois le nombre de projets développés et l'importance toujours plus grande de l'innovation dans la capacité à générer des produits pluriannuels.

Au cours de l'année 2010, l'on a assisté au lancement du projet de recherche et innovation dénommé « Industria 2015 » Nouvelles technologies pour le « Made in Italy » de District à Filière : Lunetterie et innovation industrielle - Zone Objectif B portant le Numéro de projet MI00153.

Le projet a pour objectif la réalisation d'une plateforme pour l'intégration de la filière qui opère sur le front technique et de la gestion des sociétés et qui favorise un développement compétitif et technologique du système des entreprises de la lunetterie italienne. La plateforme devra permettre aux événements qui se manifestent sur le front commercial et tout au long de la filière d'être reçus rapidement par tout le processus de production et à toute difficulté qui entraînerait des modifications de planification tout au long de la filière d'être immédiatement « visible » par tous les sujets concernés. La plateforme devra également permettre aux sujets de la filière de pouvoir communiquer de façon interactive.

Par décret d'attribution du Ministère du développement économique n° 00098MI01 du 21 décembre 2012, des coûts totaux ont été admis pour un montant de 13 747 949 euros ainsi que des subventions d'un montant total de 4 247 627 euros. La part des frais communiquée et relevant de Giorgio Fedon e Figli S.p.A. s'élève à 902 332,08 euros, pour une subvention totale admise de 858 327,63 euros dont 243 754,65 euros encaissés en 2016. Au cours de l'année, les coûts soutenus ont été ceux prévus par le plan financier.

Les coûts correspondants n'ont pas été capitalisés dans l'exercice concerné.

Opérations avec les parties liées

Les rapports avec des entreprises contrôlées sont majoritairement de nature commerciale et financière, et s'effectuent aux conditions de marché.

Pour de plus amples informations, veuillez-vous reporter à la note explicative du bilan n° 26.

En ce qui concerne les rapports avec des parties liées autres que les sociétés contrôlées, rappelons

que le Conseil d'administration de la société mère a adopté une « Procédure en matière d'opérations avec les parties liées » conformément aux prescriptions du Règlement portant dispositions en matière d'opérations avec les parties liées approuvé par la Consob, par délibération n° 17221 du 12 mars 2010, modifié par délibération n° 17389 du 23 juin 2010, et aux indications et orientations pour l'application du Règlement sur les opérations avec les parties liées fournies par la Consob dans sa Communication n° DEM/10078683 du 24 septembre 2010.

Giorgio Fedon & Figli S.p.A., émetteur dont les actions ordinaires sont négociées sur le marché électronique des actions NYSE d'Euronext Paris, compartiment C, est tenue d'appliquer ladite réglementation en matière d'opérations avec des parties liées en vertu de l'article 2, alinéa 1, du Règlement susmentionné qui comprend dans son champ d'application les sociétés italiennes avec des actions cotées sur des marchés réglementés d'autres pays de l'Union européenne.

En vertu de l'art. 2391-bis du Code civil italien, conformément aux principes indiqués dans le Règlement, la « Procédure en matière d'opérations avec des parties liées » détermine les règles et les principes visant à garantir la transparence et l'exactitude substantielle et procédurale des opérations avec des parties liées réalisées directement par Giorgio Fedon & Figli S.p.A. ou par l'intermédiaire de sociétés contrôlées.

La société mère remplit actuellement les conditions prévues pour se prévaloir de la dérogation accordée par l'article 10, alinéa 1, du Règlement qui, sans préjudice des dispositions de l'art. 5 en matière d'information du public, prévoit pour les sociétés cotées de petite dimension la possibilité d'appliquer aux opérations d'importance majeure les modalités d'instruction et d'approbation prévues pour les opérations d'importance mineure. De plus, l'article 13 du Règlement Émetteurs AIM Italia / Second marché des investissements, adopté par Borsa Italiana S.p.A., stipule que l'art. 10 du Règlement s'applique aux émetteurs AIM. Ces prévisions s'appliqueront lorsque les actions ordinaires de la société ne seront pas négociées sur le marché électronique des actions d'Euronext Paris, mais le seront sur le système multilatéral de négociation AIM Italia / Second marché des investissements, organisé et géré par Borsa Italiana.

La Procédure est publiée sur le site internet du Groupe www.fedongroup.com.

Modèle d'organisation conformément au Décret législatif italien 231

Courant 2012, la Société mère, par délibération du Conseil d'administration du 28 septembre 2012, a adopté un Modèle d'organisation, gestion et contrôle conformément au Décret législatif italien 231, procédant à la nomination de l'Organe de contrôle et lui attribuant un budget de dépense approprié. Le Conseil au cours de la même réunion a approuvé le texte du Code de déontologie en disposant la publication, conjointement au Modèle d'organisation, gestion et contrôle conformément au Décret législatif italien 231, sur le site web du Groupe à l'adresse www.fedongroup.com.

L'Organe de contrôle a été nommé à nouveau le 12 mai 2016.

Au cours des premiers mois de 2016, l'Organe de contrôle s'est réuni pour établir un programme de travail pour l'année en cours.

Risques et incertitudes

Le contexte macro-économique actuel est caractérisé par une série de facteurs d'incertitude liés principalement à la volatilité des marchés financiers, à l'évolution des taux de change des principales devises, au coût des matières premières, au taux de chômage et aux difficultés croissantes d'accès au crédit. Ce contexte nécessite l'adoption de modèles de gestion des affaires rigoureux, qui permettent d'apaiser les incertitudes découlant de la prévisibilité limitée des événements futurs, influencés par des facteurs exogènes souvent incontrôlables. L'évolution des marchés à laquelle le Groupe doit faire face l'a poussé à revoir sa stratégie et à préparer un plan d'action incisif destiné à assurer la limitation des coûts et à maximiser son efficacité et sa compétitivité.

- Risques liés aux conditions générales de l'économie

La situation économique, patrimoniale et financière du Groupe est influencée par différents facteurs qui conditionnent le cadre macro-économique présent dans les différents pays où il opère, y compris le degré de confiance des consommateurs et des entreprises. L'année 2016 a montré au cours des six premiers mois des signes de la tenue et, parfois, de légère baisse, des valeurs macroéconomiques exprimées l'année précédente.

En ce qui concerne en particulier la marque Fedon, l'exercice 2016 a enregistré une légère hausse du chiffre d'affaires, bien qu'inférieur aux attentes, à la fois du secteur optique, secteur dans lequel le Groupe opère traditionnellement et concentre la partie la plus significative de son activité, et du secteur de la maroquinerie, notamment en raison de la croissance du nombre de points de vente monomarque et de leur performance individuelle. Cet important indicateur de croissance revêt par conséquent un caractère préoccupant par rapport aux signes prévus de reprise de l'activité commerciale et donc une mutation des conditions macro-économiques dans les marchés de référence du Groupe, qui dans une clé de vision future, prévoient un exercice 2017 à tout le moins difficile.

L'année 2016 a donc été une année qui voit se confirmer la solidité économico-financière du Groupe et qui permet d'affronter avec confiance les éventuelles variations de marché des prochaines années, lesquelles seront conditionnées par l'évolution des variables macroéconomiques des zones géographiques, en premier lieu l'Europe et l'Asie, où se déroulent ses activités opérationnelles.

En ce qui concerne les informations requises par l'art. 2428 du Code civil italien sur les états financiers de l'exercice et par l'art. 40 du décret législatif italien n° 127/1991 sur les états financiers consolidés en ce qui concerne les objectifs et les politiques en matière de gestion du risque financier, il convient de souligner ce qui suit.

- Facteurs de risque financier

La Société s'expose à des risques financiers liés à son activité, qui se réfèrent plus particulièrement aux cas d'espèce suivants :

- Risque de crédit découlant des opérations commerciales ou des activités de financement. Le Groupe tend à limiter le plus possible son propre risque de crédit en évaluant les informations disponibles en matière de solvabilité des clients et l'analyse des données historiques, en appliquant aux clients qui en font la demande des conditions de paiement échelonnées liées à des ouvertures de crédit et en contrôlant constamment que le montant des encours ne dépasse

pas celui des crédits octroyés. Toutefois, il existe des concentrations significatives de risque de crédit dues au poids (en pourcentage) de certains clients importants du secteur de l'optique sur le chiffre d'affaires. Le Groupe estime cependant que, s'agissant d'entreprises leaders du monde de la production et de la commercialisation de produits optiques, ce risque est limité. Un autre facteur de risque est la distribution de produits pour l'optique et de produits de maroquinerie dans le canal des ventes en gros, traditionnellement constitué d'opérateurs de petites dimensions qui, principalement en période de difficulté économique générale, ne sont pas solvables, ou la distribution dans des pays exposés à des risques significatifs d'insolvabilité. Dans ces cas, le Groupe contrôle rigoureusement les positions les plus risquées et adapte, de façon continue et opportune, les provisions pour dépréciation de compte de tiers. Le Groupe a recours à l'affacturage pro-soluto pour une partie importante de son chiffre d'affaires.

- Risque de liquidité lié à la disponibilité des ressources financières et à l'accès au marché du crédit. Le risque de liquidité doit être considéré comme moyen/faible, vu le niveau d'endettement du Groupe par rapport aux volumes d'activité et aux capitaux propres.
- Risque de change lié aux activités dans des zones de devises différentes des devises de dénomination. Le Groupe opère au niveau international et est donc exposé au risque de change.
- Risque de taux d'intérêt lié à l'exposition du Groupe à des instruments financiers qui génèrent des intérêts à taux variable, liés à la zone euro. Le Groupe n'utilise pas d'instruments financiers dérivés pour couvrir l'exposition au risque de taux liée à l'endettement bancaire et ne détient pas d'instruments financiers à caractère spéculatif.

Pour tous les détails techniques et pour de plus amples informations, veuillez vous reporter aux notes explicatives des états financiers n° 27 et 28.

Informations sur le capital social

Au 31 décembre 2016, le capital social de la Société est constitué de 1 900 000 actions ordinaires d'une valeur nominale de 2,58 euros chacune.

Au 31 décembre 2016, Monsieur Callisto Fedon, Président du Conseil d'administration de Fedon S.p.A., contrôlait directement et indirectement 27,01 % du capital social de la Société.

Conformément aux dispositions de l'art. 123-bis alinéa 2 du Testo Unico della Finanza (Texte unique de la Finance), veuillez vous reporter aux explications détaillées contenues dans le rapport sur la gouvernance d'entreprise annexé aux présents états financiers.

Participations détenues par les membres du conseil d'administration

En vertu de la norme comptable IAS 24 et de l'art. 79 du Regolamento Emittenti 11971/1999, selon les critères établis dans l'annexe 3C, la note n° 27 mentionne les participations détenues à titre personnel par les membres des organes d'administration et de contrôle de la Société.

Évolution du titre

Le graphique ci-après indique l'évolution du titre sur Euronext au cours des 15 derniers mois :



Le graphique ci-après indique l'évolution du titre sur Borsa Italiana au cours des 15 derniers mois :



Direction et coordination

La Société n'est soumise à aucune activité de direction et de coordination de la part de sociétés ou de groupes.

Sociétés contrôlées sises en dehors du territoire de l'Union européenne

L'organe administratif de Giorgio Fedon & Figli S.p.A., société qui contrôle les sociétés constituées et régies par des lois émanant d'États n'appartenant pas à l'Union européenne, a attesté de l'existence des conditions mentionnées à l'article 36 du règlement Consob n° 16191/2007, lettres a), b) et c). En particulier, il s'est assuré que les sociétés contrôlées sises en dehors du territoire de l'Union européenne :

- aient fourni au cabinet d'audit et/ou au réviseur de la société mère les informations dont il a besoin pour réaliser son activité de contrôle des comptes annuels et infra-annuels ;
- disposent d'un système administratif et comptable en mesure de faire parvenir régulièrement à la direction, à l'organe de contrôle et au réviseur de la société mère les données économiques, patrimoniales et financières nécessaires à la rédaction des états financiers consolidés.

Informations en vertu de l'art. 123 bis du T.U. n° 58/1998 (T.U.F.)

Le rapport sur la gouvernance d'entreprise, englobant l'exercice 2015 et approuvé par le Conseil d'administration le 18 mars 2016, est un document rédigé séparément et non inclus dans le rapport de gestion. Le modèle adopté s'inspire substantiellement du Codice di Autodisciplina (Code de conduite) préparé par le Comité pour la gouvernance d'entreprise des sociétés cotées et édicté par Borsa Italiana S.p.A.

Le rapport sur la gouvernance d'entreprise est mis à la disposition des actionnaires auprès du siège social du Groupe et est publié sur le site www.fedongroup.com.

Protection des données à caractère personnel

Dans le cadre des activités prévues par le décret législatif italien n° 196/03, dénommé « Code en matière de protection des données à caractère personnel », des activités utiles à l'évaluation du système de protection des informations qui relève de cette réglementation ont été mises en œuvre. Ces activités ont mis en lumière une adéquation substantielle aux formalités requises par la réglementation en matière de protection des données à caractère personnel gérées par la société mère, y compris la rédaction du Document relatif à la Sécurité qui a été opportunément mis à jour au cours de l'exercice 2016.

Protection de l'environnement

Au vu du type d'activités de la société mère, celle-ci ne possède pas d'installations et/ou de processus industriels en mesure de constituer un risque potentiel pour l'environnement. Toutefois, celle-ci a mis en place une politique de collecte sélective des déchets ordinaires, d'élimination des déchets spéciaux dans le respect strict des normes en vigueur en la matière et de contrôle rigoureux du niveau des émissions acoustiques et des émissions atmosphériques, par ailleurs dûment autorisées par les autorités compétentes.

Il convient de signaler que la Société mère a obtenu la certification ISO 14001:2015, Système de gestion environnementale. Fedon est la première entreprise à obtenir la reconnaissance pour la version 2015 par DNV GL-Business Assurance. La nouvelle norme 2015, entrée en vigueur le 16 septembre 2015, établit les conditions pour une norme de gestion environnementale, l'une des plus répandue au monde et instrument de gestion fondamental pour de nombreuses entreprises dont l'activité a un effet sur l'environnement. La nouvelle version a pour objectif de maintenir la primauté qu'elle a gagnée sur le marché et répond aux dernières questions dans le domaine environnemental.

Perspectives futures

Comme cela a déjà été mentionné dans une autre partie de ce Rapport, 2017 s'ouvre sous le signe de l'incertitude, en particulier dans le secteur de l'optique, cœur de métier du Groupe.

En effet, en 2016, le secteur a connu d'importantes transformations qui ont changé le scénario des acteurs les plus importants, transformations qui se manifesteront dans toute leur portée courant

2017. Dans ce climat, confirmé par les données des états financiers 2016 des plus grands acteurs du secteur qui, bien que positifs, n'expriment plus les hausses auxquelles le marché s'était habitué ces dernières années, il est facile d'imaginer une baisse des volumes.

En revanche, le Groupe applique depuis longtemps une stratégie visant à rendre moins stricts les liens imposés par une activité fortement influencée par l'évolution du secteur optique, au travers du développement de sa propre marque, de son réseau de distribution et des produits s'adressant à des secteurs autres que l'optique. Toutefois, ces activités sont encore en phase de développement et ne consolident pas de résultats qui permettraient de rééquilibrer une éventuelle baisse des volumes du cœur de métier. Par conséquent, les organes administratifs sont engagés dans une surveillance continue de toutes les variables économiques et financière afin d'intervenir rapidement avec des mesures correctives appropriées si un déséquilibre sérieux et non durable entre anciennes et nouvelles activités devait se présenter.

Événements postérieurs à la date des états financiers

Après la date de clôture des états financiers au 31 décembre 2016, aucun fait ou événement pouvant avoir un impact significatif sur la situation patrimoniale et économique mentionnée dans le rapport annuel consolidé clôturé à cette même date ne s'est produit.

Alpago, le 21 mars 2017

Le Président du Conseil d'administration
Fedon Callisto

Bilan consolidé

(montants en milliers d'euros)

	Notes	31/12/2016	31/12/2015
ACTIFS			
Immobilisations corporelles	07	9 874	9 898
Immeubles de placements	08	997	1 032
Immobilisations incorporelles	09	1 890	1 481
Actifs pour impôts constatés d'avance	30	1 570	2 066
Autres actifs non courants	11	701	815
Total des actifs non courants		15 032	15 292
Stocks	12	16 113	17 018
Créances commerciales et autres créances	13	13 949	12 107
Avoir fiscal	14	1 540	1 201
Autres actifs courants	23	300	357
Actifs financiers à la juste valeur	15	5 213	5 121
Liquidités	16	6 418	4 657
Total actifs courants		43 533	40 461
TOTAL ACTIFS		58 565	55 753
PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES			
Capital social	17	4 902	4 902
Réserve légale	17	980	980
Autres réserves	17	9 359	8 926
Report à nouveau des bénéfices	17	2 703	2 548
Résultat de l'exercice		1 627	1 501
Capitaux propres du Groupe		19 571	18 857
Financements à moyen-long terme	18	8 793	9 130
Provisions pour risques et charges	19	235	347
Avantages du personnel	20	3 566	3 703
Provisions pour impôts différés	30	225	393
Total passifs non courants		12 819	13 573
Dettes commerciales et autres dettes	21	16 201	16 482
Financements à court terme	18	8 978	6 082
Dettes fiscales courantes	22	484	262
Autres passifs courants	23	512	497
Total passifs courants		26 175	23 323
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		58 565	55 753

Compte de résultat consolidé

(montants en milliers d'euros)

	Notes	31/12/2016	% sur produits	31/12/2015	% sur produits
Produits des ventes et des services	06	71 617		71 378	
Autres produits	29	1 018		714	
Total produits		72 635		72 092	
Achats matières premières et fournitures	29	(28 929)	-40,39 %	(29 402)	-41,19 %
Achat de prestation de services	29	(12 398)	-17,31 %	(12 452)	-17,45 %
Redevances de crédit-bail	29	(3 489)	-4,87 %	(3 263)	-4,57 %
Charges de personnel	29	(22 682)	-31,67 %	(22 510)	-31,54 %
Autres provisions et autres charges	29	(930)	-1,30 %	(644)	-0,90 %
Correction des frais	29	873	1,22 %	439	0,62 %
EBITDA		5 080	7,09 %	4 260	5,97 %
Amortissements	29	(1 842)	-2,57 %	(1 776)	-2,49 %
Dépréciation des immobilisations	29	(68)	-0,09 %	(50)	-0,07 %
Résultat d'exploitation		3 170	4,43 %	2 434	3,41 %
Charges financières	29	(2 300)	-3,21 %	(2 961)	-4,15 %
Produits financiers	29	1 715	2,39 %	2 707	3,79 %
Résultat avant impôts		2 585	3,61 %	2 180	3,05 %
Impôts sur les bénéfices	30	(958)	-1,34 %	(679)	-0,95 %
Résultat net de l'exercice		1 627	2,27 %	1 501	2,10 %
Résultat (part des minoritaires)		-	-	-	-
Résultat du Groupe		1 627	2,27 %	1 501	2,10 %

Etat du résultat global consolidé

(montants en milliers d'euros)

	2016	2015
Résultat de l'exercice (A)	1 627	1 501

Autres bénéfices (pertes) globaux qui seront ensuite reclassés au compte de résultat :

- Variation de la réserve de conversion	5	565
Total autres bénéfices (pertes) globaux qui seront ensuite reclassés au compte de résultat (B)	5	565

Autres bénéfices (pertes) globaux qui ne seront pas ensuite reclassés au compte de résultat :

- Réévaluation des régimes à prestations définies	23	140
- Conversion passifs financiers	(137)	(430)
- Autres composantes de l'état du résultat global	-	-

Total autres bénéfices (pertes) globaux qui ne seront pas ensuite reclassés au compte de résultat (C)	(114)	(290)
--	--------------	--------------

Résultat net global (A) + (B) + (C)	1 518	1 777
--	--------------	--------------

État des variations des capitaux propres consolidés

(montants en milliers d'euros)

	Capital social	Rés. légale	Rés. de conversion	Actions propres	Rés. Transit. IAS	Rés. actual. Indemnité s de fin de contrat	Autre s rés.	Report résultats antérieurs	Résultat de l'exercice	Cap. propres groupe	Cap. propres consol.
Solde au 01/01/2016	4 902	980	1 505	(43)	1 844	100	5 520	2 548	1 501	18 857	18 857
Affectation résultat	-	-	-	-	-	-	688	155	(843)	-	-
Distribution dividendes	-	-	-	-	-	-	-	-	(658)	(658)	(658)
Autres mouvements	-	-	-	(12)	(56)	-	(78)	-	-	(146)	(146)
Autres composantes de l'état du résultat global	-	-	5	-	-	23	(137)	-	-	(109)	(109)
Résultat de l'exercice	-	-	-	-	-	-	-	-	1 627	1 627	1 627
Solde au 31/12/2016	4 902	980	1 510	(55)	1 788	123	5 993	2 703	1 627	19 571	19 571

	Capital social	Rés. légale	Rés. de conversion	Actions propres	Rés. transit. IAS	Rés. actual. Indemnité s de fin de contrat	Autre s rés.	Report résultats antérieurs	Résultat de l'exercice	Cap. propres groupe	Cap. propres consol.
Solde au 01/01/2015	4 902	980	940	(78)	1 648	(40)	4 690	3 103	1 272	17 416	17 416
Affectation résultat	-	-	-	-	-	-	1 261	(554)	(705)	1	1
Distribution dividendes	-	-	-	-	-	-	-	-	(567)	(567)	(567)
Autres mouvements	-	-	-	34	196	-	-	-	-	230	230
Autres composantes de l'état du résultat global	-	-	565	-	-	140	(430)	-	-	276	276
Résultat de l'exercice	-	-	-	-	-	-	-	-	1 501	1 501	1 501
Solde au 31/12/2015	4 902	980	1 505	(43)	1 844	100	5 520	2 548	1 501	18 857	18 857

État des Flux de Trésorerie consolidé

(montants en milliers d'euros)

FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION	2015	2015
Résultat net du Groupe	1 627	1 501
Flux non monétaires :		
Amortissements et dépréciations d'immobilisations	1 910	1 826
Provision pour dépréciation des comptes de tiers	170	202
Moins-values (plus-values) nettes	0	(6)
Provision (utilisation) pour indemnités de fin de contrat	(137)	(221)
Dotation (utilisation) provisions pour risques et charges	(112)	30
Provision (utilisation) impôts différés et constatés d'avance	328	213
Variations des actifs et passifs courants :		
(Augmentation) Diminution Créances commerciales et autres créances	(2 012)	(194)
(Augmentation) Diminution autres actifs courants	(282)	1 126
(Augmentation) Diminution des Stocks	905	(1 764)
Augmentation (Diminution) Dettes commerciales	(281)	1 013
Augmentation (Diminution) Autres passifs	237	(90)
Total ajustements et variations	726	2 135
Flux nets de Trésorerie provenant des activités d'exploitation	2 353	3 636
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Réalisation d'immobilisations corporelles et incorporelles	174	49
Intérêts perçus	109	163
Investissements en immobilisations incorporelles	(1 164)	(715)
Investissements en immobilisations corporelles	(1 264)	(1 524)
(Augmentation) Diminution autres actifs courants	114	(189)
Actifs financiers à la juste valeur	(201)	(436)
Flux nets de trésorerie provenant des activités d'investissement	(2 232)	(2 650)
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Distribution des dividendes	(658)	(567)
Actions propres	(12)	34
Autres mouvements capitaux propres	(249)	(91)
Emprunts de financements à moyen/long terme envers les banques	9 410	1 293
Remboursements de financements à moyen/long terme envers les banques	(9 747)	(1 740)
Emprunts (remboursements) nets de financements à court terme envers les banques	2 897	(1 561)
Flux nets de trésorerie provenant des activités de financement	1 641	(2 632)
Différences de change sur immobilisations	(6)	(141)
Variation de la réserve de change	5	565
Effet des variations des cours de change sur les flux de trésorerie	(1)	424
Augmentation (diminution) de la trésorerie	1 761	(1 223)
Trésorerie en début de période	4 657	5 880
Trésorerie en fin de période	6 418	4 657

Normes comptables et notes explicatives

01. *Informations sur la Société*

La publication des présents états financiers consolidés du Groupe Giorgio pour l'exercice clos au 31 décembre 2016 a été autorisée par délibération du Conseil d'administration du 21 mars 2017. La société mère, Giorgio Fedon & Figli S.p.A (Ci-après « la Société ») est une société anonyme de droit italien, inscrite au Registre du commerce et des sociétés de Belluno, dont les actions ordinaires sont cotées sur le marché réglementé NYSE Euronext Paris - Compartiment C depuis le 8 avril 1998. Depuis le 18 décembre 2014, celles-ci sont cotées sur l'AIM Italia / Second marché des investissements, système multilatéral de négociation organisé et géré par Borsa Italiana S.p.A. Les principales activités de la Société sont décrites à la note n° 06.

02. *Normes comptables et critères de rédaction*

Principes de base

Les états financiers consolidés du Groupe Fedon au 31 décembre 2016 ont été rédigés sur la base des International Financial Reporting Standards (ci-après « IFRS » ou « normes comptables internationales ») édictées par l'International Accounting Standards Board (« IASB ») et adoptées par la Commission européenne conformément à la procédure explicitée à l'art. 6 du Règlement (CE) n° 1606/2002 du Parlement européen et du Conseil en date du 19 juillet 2002 lors de la rédaction des présents états financiers, ainsi qu'en vertu des dispositions du Décret législatif italien n° 38/2005. On entend aussi par IFRS toutes les normes comptables internationales révisées (IAS), toutes les interprétations de l'*International Financial Reporting Interpretations Committee* (IFRIC), précédemment dénommées *Standing Interpretations Committee* (SIC).

Les normes comptables adoptées sont conformes à celles utilisées lors de l'exercice précédent à l'exception des indications reportées au paragraphe « Normes comptables, amendements et interprétations appliqués depuis le 1^{er} janvier 2016 ».

Les présents états financiers sont rédigés dans la perspective de la continuité d'exploitation de la Société, selon la méthode de la comptabilité d'engagement.

Les états financiers ont été rédigés sur la base du critère du coût historique, à l'exception des actifs financiers détenus à des fins de transaction et de certains actifs et passifs financiers, y compris les instruments dérivés qui sont inscrits à la juste valeur (*fair value*).

Les états financiers consolidés se composent du bilan, du compte de résultat, de l'état des variations des capitaux propres, de l'état des flux de trésorerie et des notes explicatives suivantes.

Pour une meilleure lisibilité, le bilan, le compte de résultat, l'état des variations des capitaux propres, l'état des flux de trésorerie, les notes explicatives et le rapport de gestion sont présentés avec des montants exprimés en milliers d'euros, sauf indication contraire.

Choix de présentation des états financiers

Lors de la préparation des documents qui composent les états financiers, le Groupe a adopté les critères suivants :

- Bilan

Les actifs et les passifs présentés au bilan ont été classés distinctement entre courants et non courants conformément aux dispositions de la norme comptable IAS 1.

En particulier, l'entité doit classer un actif en tant qu'actif courant lorsque :

- (a) l'entité s'attend à réaliser l'actif, entend le vendre ou le consommer, dans son cycle d'exploitation normal ;
- (b) elle détient le passif principalement aux fins d'être négocié ;
- (c) elle s'attend à réaliser cet actif dans les douze mois qui suivent la période de reporting ;
- (d) l'actif se compose de trésorerie ou d'équivalents de trésorerie.

Tous les autres actifs ont été classés en tant qu'actifs non courants.

L'entité doit classer un passif en tant que passif courant lorsque :

- (a) l'entité s'attend à régler le passif au cours de son cycle d'exploitation normal ;
- (b) elle détient le passif principalement aux fins d'être négocié ;
- (c) le passif doit être réglé dans les douze mois qui suivent la période de reporting ;
- (d) l'entité ne dispose pas d'un droit inconditionnel de différer le règlement du passif pour au moins douze mois après la période de reporting.

Tous les autres passifs ont été classés en tant que passifs non courants.

De plus, sur la base des dispositions de la norme IFRS 5, les actifs (et les passifs inclus) dont la valeur comptable est recouvrée principalement par le biais d'une transaction de vente plutôt que par l'utilisation continue sont classés, lorsqu'ils existent, en tant qu'« Actifs détenus en vue de la vente » et « Passifs liés à des actifs destinés à être cédés ».

- Compte de résultat

Les coûts sont classés sur la base du critère de leur nature.

- État des variations des capitaux propres

L'état a été rédigé en présentant les postes par colonne, avec rapprochement des soldes de début et de fin de période de chacun des postes qui composent les capitaux propres.

- État des flux de trésorerie

Les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles sont présentés en utilisant la méthode indirecte autorisée par l'IAS 7, car ce critère est le plus conforme au secteur d'activités dans lequel l'entreprise opère. En appliquant ce critère, le résultat de l'exercice a été ajusté des effets des transactions sans effet de trésorerie, des décalages ou régularisations d'entrées ou de sorties de trésorerie opérationnelle passées ou futures liés à l'exploitation et des éléments de produits ou de charges liés aux flux de trésorerie concernant les investissements ou le financement.

Normes comptables, amendements et interprétations appliqués depuis le 1^{er} janvier 2016

Les nouvelles IFRS ou amendements applicables à partir du 1^{er} janvier 2016 et applicables au Groupe sont les suivantes :

IAS 19 - *Defined Benefit Plans : Employee Contributions* (Avantages au personnel) : le 21 novembre 2013, l'IASB a publié un amendement à l'IAS 19 concernant l'inscription aux états financiers des cotisations effectuées par les salariés ou par des tiers aux plans à bénéfices définis. La modification s'applique au plus tard à compter des exercices ayant commencé le 1^{er} février 2015 ou à une date ultérieure.

Les Améliorations annuelles des IFRS : Cycle 2010-2012 : dans le cadre du processus annuel d'amélioration des principes, l'IASB a publié le 12 décembre 2013 les documents « Améliorations annuelles des IFRS : Cycle 2010-2012 ». Les thèmes les plus significatifs traités dans ces amendements sont entre autres : modifications et ajouts aux définitions prévues par l'IFRS 2 - Paiement fondé sur des actions - Définition de « condition d'acquisition » ; précisions concernant l'évaluation de la composante variable de prix dans le cadre d'un regroupement d'entreprises classée comme un actif ou un passif financier, qui, selon l'IFRS 3 Regroupement d'entreprises - Comptabilité de la contrepartie conditionnelle, doit être mesurée à nouveau à la juste valeur à chaque date de clôture de période comptable ; la modification des Fondements des conclusions de la norme IFRS 13 Évaluation de la juste valeur - Débiteurs et crébiteurs à court terme ; enfin, la note d'information, prévue par l'IFRS 8 Secteurs opérationnels - Regroupement de secteurs opérationnels et Réconciliation du total des actifs des secteurs à présenter avec les actifs de l'entité , concernant les évaluations effectuées par la direction lors de l'application des critères de regroupement des secteurs opérationnels.

Les modifications s'appliquent au plus tard à compter des exercices ayant commencé le 1^{er} février 2015 ou à une date ultérieure.

IFRS 11 Partenariats - Comptabilisation des acquisitions d'intérêts dans une entreprise commune : le 6 mai 2014, l'IASB a publié un amendement à l'IFRS 11 Partenariats - Comptabilisation des acquisitions d'intérêts dans une entreprise commune, concernant la comptabilisation de l'acquisition d'intérêts dans une entreprise commune dont l'activité constitue une activité au sens de l'IFRS 3. Les modifications nécessitent l'application pour ces cas des normes visées à l'IFRS 3 relatives à la constatation des effets d'un regroupement d'entreprises.

Les modifications s'appliquent à partir du 1^{er} janvier 2016.

IAS 16 Immobilisations corporelles et à l'IAS 38 Immobilisations incorporelles - « Clarification sur les modes d'amortissement acceptables » : selon ces normes, publiées le 12 mai 2014, un critère d'amortissement basé sur les revenus est généralement considéré comme inapproprié, car les revenus générés par une activité qui inclut l'utilisation d'un actif amorti reflètent généralement des facteurs autres que la consommation des avantages économiques liés à cet actif, condition qui est exigée pour l'amortissement. Les modifications s'appliquent à partir du 1^{er} janvier 2016.

IAS 1 - Présentation des états financiers : l'objectif des modifications, publiées le 18 décembre 2014, est de fournir des précisions sur les éléments d'information qui peuvent être perçus comme empêchant l'établissement d'états financiers clairs et intelligibles. Les modifications s'appliquent à partir du 1^{er} janvier 2016.

Les Améliorations annuelles des IFRS : Cycle 2012-2014 : le 25 septembre 2014, l'IASB a publié les documents « Améliorations annuelles des IFRS : Cycle 2012-2014 ». Les thèmes les plus significatifs traités dans ces amendements sont entre autres : l'introduction, dans la norme IFRS 5 - Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées, de lignes directrices spécifiques si une entité reclasse un actif détenu en vue de la vente dans la catégorie destiné à être cédé (ou vice-versa), ou lorsque les conditions de classification d'un actif comme destiné à être cédé ne sont plus réunies et l'introduction, prévue par l'IFRS 7 - Instruments financiers : informations à fournir et IAS 19 - Avantages du personnel, d'autres lignes directrices pour préciser si un contrat de maintenance constitue une participation résiduelle dans une activité transférée aux fins de la note d'information requise dans le cadre des activités transférées. Les modifications s'appliquent au plus tard à compter des exercices qui auront commencé le 1^{er} janvier 2016 ou à une date ultérieure.

Entités d'investissement : application de l'exemption de consolidation (Amendement à l'IFRS 10, IFRS 12 et IAS 28) : publié le 18 décembre 2014, contenant des modifications relatives à des thématiques identifiées suite à l'application de l'exemption de consolidation accordée aux entités d'investissement. Les modifications introduites par ce document doivent être appliquées à partir des exercices qui commenceront le 1^{er} janvier 2016 ou à une date ultérieure.

Plantes productrices : (Amendements à IAS 16 et IAS 41) : publiée le 30 juin 2016, la modification étend le champ d'application de l'IAS 16 aux plantes productrices en prévoyant qu'elles soient évaluées soit selon le modèle du coût soit selon le modèle de la réévaluation. L'IAS 41 continue s'appliquer aux actifs biologiques, à l'exception des plantes fruitières, et aux produits agricoles au moment de la récolte. Les modifications introduites par ce document doivent être appliquées à partir des exercices qui commenceront le 1^{er} janvier 2016 ou à une date ultérieure.

Les modifications susmentionnées n'ont eu aucun impact significatif sur les états financiers du Groupe.

Normes IFRS/Interprétations approuvées non encore applicables

Nous indiquons ci-après les normes IFRS/Interprétations approuvées par l'IASB et qui ont été homologuées pour adoption dans l'Union européenne, mais dont la date d'entrée en vigueur est prévue pour les exercices commençant après le 1^{er} janvier 2016.

IFRS 9 – Instruments financiers : le document, publié le 24 juillet 2014, comprend les résultats des phases relatives à la Classification et évaluation, dépréciation et comptabilité de couverture, du projet de l'IASB qui remplacera l'IAS 39 :

- introduit de nouveaux critères pour la classification et l'évaluation des actifs et passifs financiers ;
- concernant le modèle de dépréciation, la nouvelle norme exige que l'estimation des pertes sur créances soit effectuée sur la base du modèle des pertes attendues (et non sur le modèle des pertes encourues utilisé par l'IAS 39) en utilisant des informations pouvant être soutenues, disponibles sans frais ou effort déraisonnable qui incluent des données historiques, actuelles et prospectives ;
- introduit un nouveau modèle de comptabilité de couverture (augmentation des typologies de transactions admissibles pour la comptabilité de couverture, changement de la modalité de comptabilisation des contrats *forward* et des options lorsqu'elles sont incluses dans une relation de comptabilité de couverture, modifications du test d'efficacité)

La nouvelle norme, qui remplace les versions précédentes de l'IFRS 9, doit être appliquée aux états financiers qui commenceront le 1^{er} janvier 2018 ou après.

IFRS 15 - Produits des activités ordinaires des contrats conclus avec des clients : le 28 mai 2014 l'IASB a publié la norme IFRS 15 - Produits des activités ordinaires des contrats conclus avec des clients, qui est destiné à remplacer les normes IAS 18 - Produits des activités ordinaires et IAS 11 - Contrats de construction, ainsi que les interprétations IFRIC 13 - Programmes de fidélisation de la clientèle, IFRIC 15 - Accords pour la construction d'un bien immobilier , IFRIC 18 - Transferts d'actifs provenant de clients et SIC 31 - Produits des activités ordinaires – Opérations de troc portant sur des services de publicité. La norme précise comment et dans quelle mesure une entité qui adopte les IFRS comptabilisera les produits tout en demandant à ce que les utilisateurs des états financiers fournissent davantage d'informations. La norme prévoit un principe de base unique fondé sur un modèle à cinq étapes devant s'appliquer à tous les contrats avec les clients. En particulier, le modèle de comptabilisation des produits proposé sera articulé comme suit :

- a) Identification du contrat avec le client ;
- b) Identification des différentes obligations de performance distinctes du contrat ;
- c) Détermination du prix de la transaction ;
- d) Affectation du prix de la transaction aux obligations différentes de performance ;
- e) Comptabilisation du produit lorsque les obligations de performance sont satisfaites.

Le respect des obligations de performance, et par conséquent la comptabilisation simultanée du produit, a lieu au moment où est transféré le contrôle du bien/service. Aux fins de la comptabilisation du produit, il n'est plus important de vérifier le transfert des risques et avantages liés à la propriété du bien objet de la vente, vérification qui est actuellement imposée par l'IAS 18. La norme s'applique à partir du 1^{er} janvier 2018 mais il est possible de les appliquer de manière anticipée.

Normes IFRS/Interprétations approuvées par l'IASB et non homologuées en Europe

Les normes comptables internationales, les interprétations, les amendements à des normes comptables et interprétations existantes ou à des prévisions spécifiques contenues dans les normes et les interprétations approuvées par l'IASB qui n'ont pas encore été homologuées par leur adoption en Europe à la date du présent rapport financier sont reportées ci-après.

IFRS 16 : Contrats de location : le 13 janvier 2016 l'IASB a publié la norme IFRS 16 - Contrats de location qui est destinée à remplacer le principe IAS 17 - Contrats de location, ainsi que les interprétations IFRIC 4 Déterminer si un accord contient un contrat de location, SIC 15 Avantages dans les contrats de location simple et SIC 27 Évaluation de la substance des transactions prenant la forme juridique d'un contrat de location.

La nouvelle norme fournit une nouvelle définition de contrat de location et introduit un critère basé sur le contrôle (*right of use*) d'un bien pour distinguer les contrats de leasing des contrats de services, en identifiant ceux discriminant : l'identification du bien, le droit de remplacement de celui-ci, le droit d'obtenir substantiellement tous les bénéfices économiques découlant de l'utilisation du bien et le droit de diriger l'utilisation du bien sous-jacent au contrat.

La norme établit un modèle unique de reconnaissance et évaluation des contrats de leasing pour le locataire (*lessee*) qui prévoit l'inscription du bien objet du contrat de location même opérationnel dans l'actif avec en contrepartie une dette financière, en fournissant également la possibilité de ne pas comptabiliser comme leasing les contrats ayant pour objet les « *low-value assets* » et les leasing dont le contrat a une durée de 12 mois ou moins. Au contraire, la Norme ne comprend pas de modifications significatives pour les locataires.

La norme s'appliquera à partir du 1^{er} janvier 2019 mais une application anticipée est consentie, uniquement pour les Sociétés qui ont appliqué de manière anticipée l'IFRS 15 - Produits des activités ordinaires des contrats conclus avec des clients.

IFRS 14 - Comptes de report réglementaires : la norme, publiée le 30 janvier 2014, permet uniquement aux entreprises ayant adopté les IFRS pour la première fois de continuer à comptabiliser les montants relatifs aux activités soumises à des tarifs réglementés (« *Rate Regulation Activities* ») en fonction des normes comptables précédentes adoptées. La Communauté européenne a décidé de ne pas approuver cette norme intermédiaire dans l'attente de la norme finale.

IFRS 10 et IAS 28 Vente ou apport d'actifs entre un investisseur et une entreprise associée ou une coentreprise : le 11 septembre 2014 l'IASB a publié un amendement à l'IFRS 10 et IAS 28 Vente ou apport d'actifs entre un investisseur et une entreprise associée ou une coentreprise. Le document a été publié afin de résoudre le conflit actuel entre l'IAS 28 et l'IFRS 10 relatif à l'évaluation du chiffre d'affaires ou de la perte résultant de la cession ou de l'attribution d'actifs non monétaires à une coentreprise ou entreprise liée en échange d'une part dans le capital de cette dernière. Pour le moment, l'IASB a suspendu l'application de cet amendement.

Le Groupe analyse actuellement les normes indiquées et évalue si leur adoption aura un impact significatif sur les états financiers consolidés. Le Groupe est en train d'évaluer en particulier les critères de mise en place des normes IFRS 9 et IFRS 15 décrites ci-dessus et leurs impacts sur ses états financiers consolidés. En ce qui concerne les autres normes et interprétations détaillées ci-dessus, il n'est pas prévu que leur adoption ait des impacts matériels lors de l'évaluation des actifs, des passifs, des charges et des produits du Groupe.

Principes de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de Giorgio Fedon & Figli S.p.A. et de ses sociétés contrôlées, établis au 31 décembre de chaque exercice. Les chiffres utilisés pour la consolidation des sociétés contrôlées proviennent des états financiers préparés par les administrateurs de chacune des sociétés contrôlées. Ces données ont été modifiées et reclassées de façon appropriée, lorsque cela s'est avéré nécessaire, afin de les homogénéiser pour qu'elles répondent aux normes comptables internationales ainsi qu'aux critères de classification du Groupe.

Les soldes et transactions intragroupe, y compris les bénéfices et les pertes éventuels non réalisés provenant de transactions intragroupes comptabilisées à l'actif, sont totalement éliminés.

Les sociétés contrôlées sont intégralement consolidées à partir de la date d'acquisition, c'est-à-dire la date à laquelle le Groupe en prend le contrôle, et elles cessent d'être consolidées à la date où leur contrôle est transféré en dehors du Groupe.

Les intérêts minoritaires représentent la part de profits ou de pertes et d'actifs nets non détenue par le Groupe et font l'objet d'un poste distinct dans le compte de résultat, et dans le bilan parmi les composants des capitaux propres, séparément des capitaux propres du Groupe. Les acquisitions d'intérêts minoritaires sont comptabilisées selon la méthode de la « parent entity extension », sur la base de laquelle l'écart entre le prix payé et la valeur comptable de la quote-part des actifs nets achetés est comptabilisé comme écart d'acquisition.

03. Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de la société mère Giorgio Fedon & Figli S.p.A. et des sociétés italiennes et étrangères sur lesquelles Fedon a le droit d'exercer le contrôle, directement ou indirectement (par le biais de ses sociétés contrôlées), de déterminer les

choix financiers et de gestion et d'obtenir les bénéfices correspondants.

Les sociétés contrôlées sont consolidées à partir de la date à laquelle le contrôle a été effectivement transféré au Groupe et cessent d'être consolidées à partir de la date à laquelle le contrôle est transféré en dehors du Groupe.

Les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation au 31 décembre 2016 et consolidées à l'aide de la méthode de l'intégration globale sont les suivantes :

Dénomination sociale	Siège social	Part du Groupe
Société mère		
Giorgio Fedon & Figli S.p.A.	Italie	-
<i>Sociétés contrôlées intégralement consolidées :</i>		
Genetier S.a.s.	France	100 %
Kapunkt GmbH	Allemagne	100 %
Fedon America Inc.	États-Unis	100 %
East Coast S.r.l.	Roumanie	100 %
Shenzhen Fei Dong Limited	Chine	100 %
Shenzhen Fei Chi Limited	Chine	100 %
Fedon Far East Limited	Hong Kong	100 %
GF 1919 Far East	Hong Kong	100 %

04. Estimations comptables significatives

Incertitude des estimations

Les estimations effectuées à la date de clôture des états financiers sont revues périodiquement et pourraient entraîner des ajustements significatifs dans les valorisations des actifs et passifs avant la clôture du prochain exercice.

Ces estimations sont utilisées pour comptabiliser les provisions pour risques de crédit, pour dépréciation de stocks, dotations aux amortissements, provisions pour dépréciation d'actifs, pour avantages du personnel, pour impôts et pour risques et charges ainsi que pour fiscalité différée active. En particulier :

Perte de valeur de l'écart d'acquisition

L'écart d'acquisition est soumis à un test, avec une périodicité annuelle, quant à d'éventuelles pertes de valeur ; ce test requiert une estimation de la valeur d'utilisation de l'Unité Générateur de Trésorerie à laquelle est attribué l'écart d'acquisition, basée à son tour sur l'estimation des flux financiers attendus par l'unité et sur leur actualisation, sur la base d'un taux d'escompte adéquat.

Impôts différés actifs

Les impôts différés actifs sont comptabilisés conformément à la norme IAS 12 et englobent ceux liés aux pertes fiscales reportées, dans la mesure où il est probable de dégager des bénéfices fiscaux adéquats au titre desquels lesdites pertes pourront être utilisées et les extournes des écarts temporaires absorbées. Une évaluation discrétionnaire est demandée aux membres du conseil d'administration en vue de déterminer le montant des impôts différés actifs pouvant être

comptabilisés. Ils doivent estimer leur probabilité de survenance dans le temps et le montant des bénéfices futurs fiscalement imposables, ainsi qu'une stratégie de planification des impôts futurs.

Frais de développement

Les frais de développement sont capitalisés sur la base de la norme comptable explicitée ci-après. Pour déterminer les montants à capitaliser, les administrateurs doivent élaborer des hypothèses concernant les flux de trésorerie futurs attendus des immobilisations, les taux d'escompte à appliquer et les périodes de manifestation des bénéfices attendus.

Provisions pour risques et charges

La Société a utilisé les estimations pour l'évaluation des provisions pour risques de crédit, pour garanties données aux clients, pour restructuration, pour dépréciation de stocks et pour d'autres risques et charges. Pour plus de détails, veuillez vous reporter aux notes relatives à chaque poste de bilan.

05. Synthèse des principaux critères comptables

Immeubles, installations et machines

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût historique, comprenant les frais accessoires directement imputables et nécessaires à la mise en service du bien en vue de l'utilisation pour laquelle il a été acheté.

Les terrains, à la fois nus ou rattachés à des constructions industrielles, ont été généralement comptabilisés séparément et ne sont pas amortis car ils ont une durée d'utilité illimitée.

Certains biens ayant fait l'objet d'une réévaluation lors des périodes précédant la date de transition (1^{er} janvier 2006) sont comptabilisés sur la base de leur valeur réévaluée à la date de réévaluation, considérée comme coût présumé (*deemed cost*).

Les frais d'entretien et de réparation, qui ne sont pas susceptibles de valoriser et/ou de prolonger la durée de vie résiduelle des biens, sont généralement enregistrés en charges dans le compte de résultat de l'exercice au cours duquel ils sont supportés.

Les immobilisations corporelles sont présentées nettes des amortissements cumulés s'y rattachant ainsi que d'éventuelles pertes de valeur déterminées selon les modalités décrites ci-après. L'amortissement est calculé linéairement sur la base de la durée d'utilité estimée pour l'entreprise, celle-ci étant réexaminée tous les ans et, le cas échéant, modifiée suite à d'éventuels changements par application prospective.

Les principales quotes-parts technico-économiques utilisées sont les suivantes :

Terrains	Non applicable
Constructions industrielles	2 %
Constructions civiles	3 %
Constructions légères	10 %
Installations générales	17,5 %
Installations et machines	6,67 %
Matériel et outillage	25 %
Améliorations sur biens de tiers	Durée du contrat de location*

Autres biens :

- Matériel informatique	20 %
- Matériel et équipements de bureau	12 %
- Véhicules	20-25 %

*les coûts pour améliorations sur biens de tiers sont amortis au cours de la période la plus courte entre celle au cours de laquelle les améliorations peuvent être utilisées et la durée restante des contrats de location.

Lors de la vente d'un bien ou lorsqu'il ne reste aucun bénéfice financier futur attendu de son utilisation, celui-ci est sorti du bilan et l'éventuelle perte ou bénéfice (calculé(e) comme différence entre la valeur de cession et la valeur d'entrée) est indiqué(e) sur le compte de résultat de l'exercice.

Les biens acquis par des contrats de crédit-bail sont inscrits à la valeur normale du bien au début du contrat, avec comptabilisation simultanée au passif de la dette financière correspondante vis-à-vis des sociétés de location.

Les amortissements de ces biens sont calculés en fonction de la durée d'utilité économique d'une manière analogue à ce qui a été effectué pour les autres immobilisations corporelles.

Immeubles de placements

Les terrains et les constructions détenus afin de percevoir un loyer ou à titre de placement sont inscrits au coût historique total comprenant les charges accessoires liées à l'acquisition et déduction faite des amortissements et éventuelles pertes de valeur.

Les reclassements portant sur un immeuble de placement se produisent lorsque, et seulement lorsque, il y a un changement d'utilisation tel que : la cessation d'utilisation directe ou la prise d'effet d'un contrat de crédit-bail opérationnel avec des tiers.

Écart d'acquisition

L'écart d'acquisition, à durée de vie indéterminée, représente l'excédent du coût d'acquisition sur la quote-part de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs et des passifs identifiables. Après l'inscription initiale, l'écart d'acquisition est évalué au coût, diminué des éventuelles pertes de valeurs cumulées. L'écart d'acquisition fait l'objet au moins annuellement d'un test de dépréciation (*impairment test*), destiné à déterminer les éventuelles réductions de valeur. Afin de réaliser correctement les analyses de valorisation, l'écart d'acquisition est alloué à chacune des Unités Génératrices de Trésorerie qui bénéficieront des synergies de l'acquisition.

Actifs incorporels

Un actif incorporel n'est comptabilisé que s'il est identifiable, contrôlable, si l'on prévoit qu'il génère des bénéfices économiques futurs et si son coût peut être déterminé de façon fiable. Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée sont évaluées au prix d'acquisition ou de revient après amortissements et pertes de valeur accumulés.

L'amortissement est paramétré d'après la durée d'utilité prévue et commence dès que l'actif est prêt à être mis en service.

Chaque fois qu'il y a une indication que l'immobilisation incorporelle peut s'être dépréciée, l'on procède à l'estimation de la valeur recouvrable de l'actif, en imputant la dépréciation éventuelle au compte de résultat. Lorsque les conditions pour la dépréciation précédemment effectuée disparaissent, la valeur comptable de l'actif est rétablie avec imputation au compte de résultat, dans les limites de la valeur nette d'entrée que l'actif en objet aurait eu si la dépréciation n'avait pas été effectuée et si les amortissements avaient été effectués.

Frais de recherche et développement

En vertu de la norme IAS 38, les frais de recherche sont comptabilisés en charges au compte de résultat au moment où ils sont supportés.

Les frais de développement d'une activité sont capitalisés si la faisabilité technique et commerciale ainsi que le rendement du capital investi de ladite activité sont certains et déterminés, et si le Groupe a l'intention et les ressources nécessaires pour réaliser son développement. Les frais capitalisés englobent le coût des matériaux, le coût salarial et une part correspondante de frais généraux. Ils sont inscrits au coût, après amortissements cumulés et pertes dues à l'*impairment*.

Les actifs incorporels, autres que les frais de développement, générés en interne ne sont pas capitalisés et sont comptabilisés en charges dans le compte de résultat de l'exercice au cours duquel ils ont été supportés.

Les bénéfices ou les pertes découlant de la vente d'un actif incorporel sont déterminés par la différence entre la valeur de cession et la valeur d'entrée du bien et sont comptabilisés dans le compte de résultat au moment de la vente.

Dépréciation des actifs (*impairment*)

À chaque clôture de bilan, le Groupe évalue l'éventuelle existence d'indicateurs de dépréciation des actifs à durée de vie indéterminée. Dans ce cas, ou dans les cas où une vérification annuelle des dépréciations est requise, le Groupe effectue une estimation de la valeur recouvrable. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur d'un actif ou d'une Unité Génératrice de Trésorerie (*cash generating unit*) nette des coûts de vente et sa valeur d'utilité. Elle est déterminée pour chaque actif, sauf lorsque cet actif ne génère pas de flux de trésorerie qui soient suffisamment indépendants de ceux générés par d'autres actifs ou groupe d'actifs. Si la valeur comptable d'un actif est supérieure à sa valeur recouvrable, cet actif a subi une perte de valeur et doit donc être déprécié pour atteindre sa valeur recouvrable. En déterminant la valeur d'utilité, le Groupe déduit de la valeur actuelle les flux de trésorerie futurs en utilisant un taux d'actualisation avant impôts comprenant un taux d'intérêt sans risque en y rajoutant les risques inhérents à l'actif. Les dépréciations enregistrées par l'actif d'exploitation sont comptabilisées dans le compte de résultat dans les catégories de coût correspondant à la fonction de l'actif qui a enregistré la dépréciation.

À chaque clôture, le Groupe évalue également l'éventuelle existence d'indicateurs de diminution (ou de réduction) des dépréciations précédemment comptabilisées et, si ces indicateurs existent, estime la valeur recouvrable. La valeur d'un actif précédemment déprécié peut être réajustée uniquement s'il y a eu des changements dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable de l'actif suite à la dernière comptabilisation d'une dépréciation. Dans ce cas, la valeur comptable de l'actif est portée à la valeur recouvrable, sans toutefois que la valeur ainsi augmentée puisse excéder la valeur comptable qui aurait été déterminée, après amortissement, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée au cours des exercices précédents.

Chaque reprise est comptabilisée en tant que produit dans le compte de résultat. Si l'actif est comptabilisé pour un montant réévalué, la reprise devra être traitée comme une réévaluation. Après avoir comptabilisé une reprise suite à un test de valorisation, la part d'amortissement de l'actif est corrigée pour les périodes futures, afin de répartir la valeur comptable modifiée, nette d'éventuelles valeurs résiduelles, linéairement tout le long de la vie utile restante.

Participations dans d'autres entreprises

Les participations dans d'autres entreprises sont classées, dans le cadre de leur évaluation, comme actifs financiers disponibles pour la vente et sont évaluées à la juste valeur avec affectation des effets dans les capitaux propres ; quand il n'est pas possible de déterminer la juste valeur de façon

fiable, les participations sont évaluées au coût rectifié pour pertes de valeur durables, dont l'effet est pris en compte dans le compte de résultat.

Stocks

Les stocks sont évalués à la valeur la plus faible entre leur coût moyen d'acquisition ou de revient et leur valeur de réalisation présumée découlant de l'évolution du marché. La valeur présumée de réalisation est déterminée sur la base du prix de vente estimé dans des conditions normales de marché, net des coûts directs de vente.

Le coût d'acquisition a été utilisé pour les produits acquis destinés à la revente et pour les matériaux d'usage direct ou indirect, acquis et utilisés dans le cycle de production, alors que le coût de revient a été adopté pour les produits finis ou en cours de réalisation.

Pour déterminer le coût d'acquisition, l'on a pris en compte le coût effectivement supporté, incluant les frais accessoires à imputation directe, parmi lesquels les frais de transport et les charges douanières après déduction des remises commerciales.

Dans le coût de revient, l'on a pris en compte non seulement le coût des matériaux utilisés, tel que défini ci-dessus, mais aussi les coûts industriels à imputation directe et indirecte.

Pour la part des stocks que la Société pense ne plus pouvoir utiliser ou ayant une valeur de réalisation présumée inférieure à la valeur inscrite au bilan, une provision correspondante est constituée pour dépréciation des stocks.

Créances commerciales et autres créances

Les créances commerciales et autres créances sont incluses dans l'actif courant, à l'exception de celles ayant une échéance contractuelle supérieure à douze mois par rapport à la date du bilan, qui sont classées dans l'actif non courant. Ces actifs sont évalués au coût amorti sur la base de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les créances ayant une échéance supérieure à un an, non rémunérées ou qui produisent des intérêts inférieurs au marché, sont actualisées en utilisant les taux du marché. Les créances commerciales sont actualisées en présence de délais de paiement supérieurs aux délais de paiement moyens octroyés. Pour les créances commerciales, l'ajustement à la valeur de réalisation se fait par l'inscription de provisions pour dépréciation constituées en présence d'une évidence objective que le Groupe ne sera pas en mesure d'encaisser la créance à sa valeur d'origine, soit sur la base d'éléments précis et certains, soit sur la base d'informations et d'estimations à la date du bilan.

Actifs financiers à la juste valeur

Les actifs financiers à la juste valeur détenus à des fins de transaction comprennent des titres de la dette publique détenus par le Groupe relatifs à des activités de négociation ou toutes activités dans le cadre d'achats pour la vente à court terme. Les gains ou pertes enregistrés à la clôture sur ces actifs sont comptabilisés au compte de résultat de l'exercice.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les liquidités et les dépôts à court terme dans le bilan comprennent les montants en caisses et les dépôts à vue et à court terme qui, dans ce dernier cas, ont une échéance prévue à l'origine inférieure ou égale à trois mois.

Capitaux propres

Capital social

Le capital social est représenté par le capital souscrit et libéré.

Les coûts strictement liés à l'émission de nouvelles actions sont classés en déduction directe des capitaux propres, nets de l'effet fiscal différé.

Actions propres

Les actions propres sont présentées en déduction des capitaux propres. Le coût d'acquisition des actions propres et les produits découlant des éventuelles ventes successives sont comptabilisés en tant que mouvements de capitaux propres. La réserve actions propres en portefeuille inscrite lors de précédents exercices est classée au sein de la réserve bénéfices non répartis.

Financements

Tous les financements sont comptabilisés initialement à la juste valeur du montant reçu, net des frais accessoires de mise en place du financement.

Après la comptabilisation initiale, les financements sont évalués sur la base du critère du coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Chaque bénéfice ou perte est comptabilisé au compte de résultat quand le passif s'éteint, en sus du processus d'amortissement.

Dettes commerciales

Les dettes commerciales, dont l'échéance correspond à des délais commerciaux normaux, ne sont pas actualisées et sont inscrites au coût (identifié par leur valeur nominale).

Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont comptabilisées quand le Groupe doit faire face à une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, engendrant une sortie de ressources probable pour faire face à cette obligation et dont le montant peut être estimé de manière fiable. Lorsque le Groupe estime qu'une provision pour risques et charges sera en partie ou entièrement remboursée, par exemple en cas de risques couverts par des polices d'assurance, l'indemnisation est comptabilisée de façon distincte et séparée dans l'actif si, et seulement si, elle apparaît pratiquement garantie.

Dans ce cas, le compte de résultat inclut le coût de l'éventuelle provision correspondante, net du montant comptabilisé pour l'indemnisation. Si l'actualisation sans risque est significative, les provisions sont actualisées en utilisant un taux d'intérêt avant impôts qui reflète, le cas échéant, les risques spécifiques du passif. Lorsque l'actualisation est effectuée, l'accroissement de la provision due au cours du temps est comptabilisé comme charge financière.

Avantages du personnel

Les avantages garantis au personnel et octroyés au moment de ou après la cessation du contrat de travail au travers de programmes à prestations définies (indemnités de fin de contrat échéant au 31 décembre 2016) sont reconnus à la date d'échéance du droit.

Le passif relatif aux régimes à prestations définies, net d'éventuels actifs du régime, est déterminé sur la base d'hypothèses actuarielles et comptabilisé de façon cohérente sur la base des prestations de travail nécessaires à l'obtention desdits avantages.

L'évaluation du passif est effectuée par des actuaires indépendants en utilisant la méthode des unités de crédit projetées.

Les pertes et profits découlant du calcul actuariel sont comptabilisés dans l'état du résultat global comme charge ou produit quelle que soit la valeur de ceux-ci, sans utiliser la méthode du corridor.

Le montant reflète non seulement les dettes échues à la date de clôture du bilan, mais également les futures augmentations salariales ainsi que les dynamiques statistiques y relatives.

Les avantages garantis au personnel au travers de régimes à cotisations définies (également en vertu des récents changements de la législation italienne en matière de prévoyance) sont comptabilisés et donnent lieu à la comptabilisation simultanée d'un passif évalué à la valeur nominale.

Crédit-bail

La définition d'un accord contractuel comme opération de crédit-bail (ou comprenant une opération de crédit-bail) se base sur la substance de l'accord et nécessite d'évaluer si la réalisation dudit accord dépend de l'utilisation d'un ou de plusieurs actifs spécifiques et si l'accord transfère le droit à l'utilisation de cet actif.

Le Groupe en tant que locataire

Les contrats de crédit-bail financier, qui transfèrent substantiellement au Groupe tous les risques et les bénéfices découlant de la propriété du bien loué, sont capitalisés à la date de commencement du crédit-bail à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actuelle des loyers. Les loyers sont répartis au prorata de la part de capital et de la part d'intérêts afin d'obtenir l'application d'un taux d'intérêt constant sur le solde résiduel de la dette. Les charges financières sont comptabilisées directement dans le compte de résultat.

Les biens en crédit-bail capitalisés sont amortis sur le laps de temps le plus court entre la durée d'utilité estimée du bien et la durée du contrat de location, s'il n'existe pas de certitude raisonnable que le Groupe obtiendra la propriété du bien à la fin du contrat.

Les loyers du crédit-bail opérationnel sont comptabilisés comme des coûts dans le compte de résultat en annuités constantes réparties sur la durée du contrat.

Le Groupe en tant que bailleur

Les contrats de crédit-bail qui laissent substantiellement dans le périmètre du Groupe tous les risques et les bénéfices de la propriété sont classés comme crédits-bails opérationnels. Les coûts initiaux de transaction sont ajoutés à la valeur comptable du bien loué et comptabilisés sur la base de la durée du contrat au même titre que les produits de location.

Instruments financiers dérivés

Le Groupe détient des instruments dérivés dans le but de couvrir son exposition au risque de change, due à des passifs spécifiques du bilan. Conformément à la stratégie choisie par le Groupe, celui-ci ne met pas en œuvre des opérations sur dérivés à des fins spéculatives. Quoi qu'il en soit, si ces opérations n'étaient pas qualifiables d'un point de vue comptable comme opérations de couverture sur la base des normes IAS 32 et 39, elles seraient enregistrées comme opérations autres que de couverture.

Les instruments dérivés sont classés comme instruments de couverture quand le rapport entre le dérivé et l'objet de la couverture est formellement documenté et l'efficacité de la couverture, vérifiée périodiquement, est élevée. Quand les instruments dérivés de couverture couvrent le risque de variation de la juste valeur des éléments faisant l'objet de couverture (couverture de juste valeur ; par ex. couverture des variations de la juste valeur d'actifs/passifs à taux fixe), ils sont comptabilisés à la juste valeur avec imputation des effets sur le compte de résultat ; de façon cohérente, les instruments faisant l'objet d'une couverture sont adaptés afin de refléter les variations de la juste valeur associées au risque couvert. Quand les dérivés couvrent les risques de variations des flux de trésorerie des éléments faisant l'objet de couverture (couverture de flux ; par ex. couverture des variations des flux de trésorerie d'actifs/passifs à taux variable dues aux variations des taux d'intérêt), les variations de la juste valeur sont initialement comptabilisées dans les capitaux propres et ensuite imputées sur le compte de résultat en fonction des effets économiques engendrés par l'opération couverte. Les variations de la juste valeur des dérivés qui ne remplissent pas les conditions pour être qualifiés comme instruments dérivés de couverture sont comptabilisées au compte de résultat.

Conversion des postes en devise

Les états financiers consolidés sont présentés en euro, qui est la devise fonctionnelle et la devise de présentation adoptée par le Groupe. Chaque entité du Groupe définit sa propre devise fonctionnelle, qui est utilisée afin d'évaluer les postes compris dans chaque bilan individuel. Les transactions en devise étrangère sont comptabilisées initialement au taux de change (par rapport à la devise fonctionnelle) en vigueur au moment de la transaction. Les actifs et les passifs monétaires, libellés en devise étrangère, sont convertis dans la devise fonctionnelle au taux de change en vigueur à la date de clôture du bilan. Toutes les différences de change sont comptabilisées dans le compte de résultat, à l'exception des différences résultant de financements en devise étrangère destinés à couvrir un investissement net dans une société étrangère, qui sont comptabilisées directement dans les capitaux propres jusqu'à ce que l'investissement net soit terminé, date à laquelle elles sont enregistrées dans le compte de résultat. Les impôts et les créances fiscales attribuables à des différences de change sur ces financements sont eux aussi traités directement dans les capitaux propres. Les actifs et passifs non monétaires évalués au coût historique en devise étrangère sont convertis en utilisant les taux de change en vigueur à la date initiale de comptabilisation de la transaction.

Les devises fonctionnelles différentes de l'euro et utilisées par les sociétés contrôlées étrangères sont les suivantes :

Sociétés contrôlées	Devise locale	Décembre 2016	
		Change de fin de mois	Change moyen
Fedon America Inc.	Dollar américain	1,0541	1,1066
Fedon Far East Ltd.	Dollar de Hong Kong	8,1751	8,5900
GF 1919 Far East	Dollar de Hong Kong	8,1751	8,5900
East Coast S.r.l.	Nouveau Lei	4,5390	4,4908
Shenzhen Fei Dong Limited	Renminbi	7,3202	7,3496
Shenzhen Fei Chi Limited	Renminbi	7,3202	7,3496

À la date de clôture des états financiers, les actifs et les passifs de ces sociétés contrôlées sont convertis dans la devise de présentation du Groupe Fedon (l'euro) au taux de change en vigueur à la date de clôture, et leur compte de résultat est converti en utilisant le taux de change moyen de l'exercice. Les différences de change découlant de la conversion sont comptabilisées directement dans les capitaux propres sous une rubrique distincte. Lors d'une cession ultérieure, les différences de change cumulées comptabilisées dans les capitaux propres relatifs à cette société étrangère particulière sont constatées en compte de résultat.

Comptabilisation des produits

Les produits sont comptabilisés si la probabilité existe que les avantages économiques associés à la vente vont bénéficier au Groupe et que le montant correspondant peut être déterminé de façon fiable. Les critères spécifiques de comptabilisation des produits doivent être respectés avant l'imputation au compte de résultat.

Vente de biens

Le produit est reconnu lorsque l'entreprise a transféré à l'acquéreur tous les risques et avantages significatifs inhérents à la propriété du bien, qui a normalement lieu par la livraison du bien.

Prestation de services

Le produit de la prestation de services est comptabilisé en référence au stade de réalisation de l'activité. Dans le cas où il est impossible de déterminer la valeur des produits de façon fiable, ces derniers sont comptabilisés jusqu'à concurrence des coûts supportés que l'on estime pouvoir être récupérés.

Charges financières et produits financiers

Les produits financiers et les charges financières englobent tous les postes de nature financière imputés au compte de résultat de l'exercice, y compris les intérêts à payer liés à des dettes financières, calculés en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif (notamment des découvertes sur compte courant, des financements à moyen-long terme), les produits et les pertes de change, les produits et les pertes découlant d'instruments financiers dérivés (selon les critères de comptabilisation précédemment définis), les dividendes perçus, la part des intérêts passifs provenant du traitement comptable des biens en location-financement (IAS 17) et des fonds liés au personnel (IAS 19).

Les produits et les charges dus à des intérêts sont comptabilisés au compte de résultat de la période au cours de laquelle ils ont été réalisés / supportés, à l'exception des coûts capitalisés (IAS 23).

Les produits des dividendes contribuent à la formation du résultat de la période au cours de laquelle le Groupe a le droit de recevoir le paiement.

Loyers à recevoir

Les loyers découlant d'investissements immobiliers sont comptabilisés en annuités constantes sur la durée des contrats de location en vigueur à la date de clôture du bilan.

Bénéfice ou perte par action

Le bénéfice (la perte) de base par action est calculé(e) en divisant le bénéfice net (la perte nette) de la période distribuable aux actionnaires qui possèdent des actions ordinaires de la société mère par

le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période. Le bénéfice (la perte) dilué(e) par action est calculé(e) par l'ajustement de la moyenne pondérée des actions ordinaires en circulation, pour tenir compte de toutes les actions ordinaires potentielles, ayant un effet dilutif.

Correction d'erreurs et changement de méthodes comptables

La norme IAS 8 (Normes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs) régit, entre autres, les modalités de comptabilisation et de représentation des erreurs des exercices précédents et les changements de méthodes comptables.

Le retraitement rétrospectif des montants consiste à corriger la comptabilisation, l'évaluation et la fourniture d'informations sur le montant d'éléments des états financiers comme si une erreur d'une période antérieure n'était jamais survenue.

Impôts sur les bénéfices

Impôts courants

Les impôts courants sur les bénéfices de la période sont déterminés sur la base de l'estimation des bénéfices imposables. Les taux utilisés et la législation fiscale de référence servant de base au calcul de l'impôt sont ceux adoptés ou quasi-adoptés à la date de clôture du bilan.

Impôts différés

Les impôts différés sont calculés en utilisant la « méthode du report variable » sur les différences temporelles existant à la date du bilan entre les valeurs fiscales prises comme référence pour les actifs et les passifs et les valeurs reportées au bilan.

Les passifs d'impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles imposables, sauf :

- lorsque les impôts différés passifs découlent de la comptabilisation initiale de l'écart d'acquisition, d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui, au moment de la transaction, n'affecte ni le bénéfice de l'exercice calculé dans le cadre du bilan ni le bénéfice ou la perte calculés à des fins fiscales ;
- dans le cas de différences temporelles imposables liées à des participations dans des sociétés contrôlées, lorsque l'inversion des différences temporelles peut être contrôlée et lorsqu'il est probable que cette inversion ne se produira pas dans le futur.

Les impôts différés actifs comptabilisés sont relatifs à toutes les différences temporelles déductibles et aux reports à nouveau d'actifs et passifs fiscaux, dans la mesure de l'existence probable de bénéfices fiscaux futurs adaptés permettant d'utiliser les différences temporelles déductibles et les reports à nouveau d'actifs et de passifs fiscaux, sauf si :

- l'impôt différé actif lié aux différences temporelles déductibles découle de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui, au moment de la transaction, n'affecte ni le bénéfice de l'exercice calculé dans le cadre du bilan, ni le bénéfice ou la perte calculés à des fins fiscales ;
- en ce qui concerne les différences temporelles imposables liées à des participations dans des sociétés contrôlées, les impôts différés actifs ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable que les différences temporelles déductibles s'inverseront dans un futur proche et qu'il existe des bénéfices fiscaux adaptés vis-à-vis desquels les différences temporelles peuvent être utilisées.

Les bénéfices fiscaux découlant de pertes fiscales sont inscrits au bilan de la période au cours de laquelle ces mêmes bénéfices sont dus, s'il est probable que l'entité du Groupe qui a enregistré la

perte fiscale réalisera un bénéfice fiscal imposable suffisant avant l'échéance du droit à son utilisation.

La valeur des impôts différés actifs à reporter au bilan est réexaminée à chaque date de clôture et réduite dans la mesure où il ne semble plus probable que des bénéfices fiscaux suffisants seront disponibles dans le futur pour permettre à tout ou partie de cette créance d'être utilisée. Les impôts différés actifs non reconnus sont réexaminés annuellement à la date de clôture du bilan et sont comptabilisés dans la mesure où il est devenu probable que le bénéfice fiscal est suffisant pour permettre que ces impôts différés actifs puissent être récupérés.

Les impôts différés actifs et passifs sont mesurés sur la base des taux d'imposition que l'on s'attend à voir appliquer à l'exercice au cours duquel ces actifs se réalisent ou ces passifs s'éteignent, en prenant en considération les taux en vigueur et ceux déjà adoptés ou quasi-adoptés à la date du bilan.

Les impôts sur les bénéfices relatifs à des postes comptabilisés directement dans les capitaux propres sont imputés directement dans les capitaux propres et non au compte de résultat.

Les impôts différés actifs et passifs sont compensés, pour autant qu'il existe un droit légal à compenser les actifs pour impôts courants avec les passifs pour impôts courants et que les impôts différés se réfèrent à la même entité fiscale et à la même autorité fiscale.

06. *Informations sectorielles*

Le premier niveau d'information sectorielle du Groupe est basé sur les secteurs d'activités, puisque les risques et le rendement du Groupe s'étudient en premier lieu via des différences entre les produits offerts. Le second niveau d'information sectorielle du Groupe repose sur les segments géographiques. Les activités opérationnelles du Groupe sont organisées et gérées séparément sur la base de la nature des produits, et chaque secteur représente une unité stratégique d'affaires qui offre des produits sur des marchés différents.

Le secteur optique fournit l'information des ventes et des résultats des étuis à lunettes et des accessoires pour l'optique qui est le cœur de métier de l'entreprise.

Le secteur Maroquinerie fournit l'information sur la vente et les résultats du secteur maroquinerie qui comprend la production et les ventes des articles de bureau sous la marque Fedon.

Les prix de transfert entre les secteurs sont définis aux mêmes conditions que celles appliquées à des transactions avec des entités tierces. Les produits, les charges et les résultats par secteur comprennent les transferts entre secteurs qui sont en revanche neutralisés dans la consolidation.

Les informations par segment sont fournies en référence aux zones géographiques dans lesquelles opère le Groupe. Les zones géographiques ont été identifiées en tant que segments d'activité primaires. Les critères appliqués pour l'identification des segments d'activité secondaires ont été déterminés, entre autres, par les modalités au travers desquelles la direction gère le Groupe et attribue les responsabilités de gestion. En particulier, ces critères se basent sur le regroupement par zone géographique, défini en fonction de l'emplacement des activités du Groupe ; ainsi, les ventes identifiées suivant cette segmentation sont déterminées par origine de facturation et non par marché de destination.

Les tableaux suivants indiquent les données liées aux produits et aux résultats et présentent des informations sur certains actifs et passifs relatifs aux secteurs d'activité du Groupe pour les exercices clôturés au 31 décembre 2016 et 2015.

(montants en milliers d'euros)

31 déc 2016	Secteur optique	aug. % sur produits	Secteur maroquinerie	aug. % sur produits	TOTAL	aug. % sur produits
Produits						
Total produits	64 572	100 %	7 045	100 %	71 617	100 %
<i>aug. % sur total</i>	<i>90,16 %</i>		<i>9,84 %</i>			
Résultats						
Ebit	3 170	4,91 %	0	0,00 %	3 170	4,43 %
<i>aug. % sur total</i>	<i>100,00 %</i>		<i>0,00 %</i>			
Charges financières nettes					(585)	-0,82 %
Bénéfice avant impôts et intérêts minoritaires					2 585	3,61 %
Impôts sur les bénéfices et intérêts minoritaires					(958)	-1,34 %
Bénéfice net de la période					1 627	2,27 %
Actifs et passifs						
Actifs du secteur	48 477		5 977		54 454	
Actifs non répartis					4 111	
Total actifs	48 477		5 977		58 565	
Passifs du secteur	35 838		1 700		37 538	
Passifs non répartis					1 456	
Total passifs	35 838		1 700		38 994	
Autres informations sectorielles						
Investissements en immobilisations incorporelles	434		730		1 164	
Investissements en immobilisations corporelles	783		481		1 264	
Amortissements	1 661		181		1 842	

(montants en milliers d'euros)

31 décembre 2015	Secteur optique	aug. % sur produits	Secteur maroquinerie	aug. % sur produits	TOTAL	aug. % sur produits
Produits						
Total produits	65 310	100 %	6 068	100 %	71 378	100 %
<i>aug. % sur total</i>	<i>91,50 %</i>		<i>8,50 %</i>			
Résultats						
Ebit	4 221	6,46 %	(1 787)	29,45 %	2 434	3,41 %
<i>aug. % sur total</i>	<i>173,42 %</i>		<i>-73,42 %</i>			
Charges financières nettes					(254)	-0,36 %
Bénéfice avant impôts et intérêts minoritaires					2 180	3,05 %
Impôts sur les bénéfices et intérêts minoritaires					(679)	-0,95 %
Bénéfice net de la période					1 501	2,10 %
Actifs et passifs						
Actifs du secteur	45 996		5 318		51 314	
Actifs non répartis					4 439	
Total actifs	45 996		5 318		55 753	
Passifs du secteur	34 136		1 261		35 397	
Passifs non répartis					1 499	
Total passifs	34 136		1 261		36 896	
Autres informations sectorielles						
Investissements en immobilisations incorporelles	562		153		715	
Investissements en immobilisations corporelles	891		633		1 524	
Amortissements	1 625		151		1 776	

Zones géographiques

Les tableaux ci-après présentent des données relatives aux produits, suivant les zones géographiques du Groupe, pour les exercices clos au 31 décembre 2016 et 2015.

(montants en milliers d'euros)

31 déc 2016	Italie	France	États-Unis	Autres	TOTAL
Produits du secteur	37 615	4 284	6 981	22 737	71 617
aug. % sur total	52,52 %	5,98 %	9,75 %	31,75 %	100,00 %

Autres informations sectorielles

Actifs du secteur	39 735	1 135	1 637	16 058	58 565
Actifs non répartis	-	-	-	-	-
Total actifs	39 735	1 135	1 637	16 058	58 565

Investissements en immobilisations incorporelles 1 126 1 - 37 1 164

Investissements en immobilisations corporelles 809 - - 455 1 264

(montants en milliers d'euros)

31 déc 2015	Italie	France	États-Unis	Autres	TOTAL
Produits du secteur	37 779	3 677	8 335	21 587	71 378
aug. % sur total	52,93 %	5,15 %	11,68 %	30,24 %	100,00 %

Autres informations sectorielles

Actifs du secteur	36 159	1 076	2 943	15 575	55 753
Actifs non répartis	-	-	-	-	-
Total actifs	36 159	1 076	2 943	15 575	55 753

Investissements en immobilisations incorporelles 708 - - 7 715

Investissements en immobilisations corporelles 1 150 - - 374 1 524

En ce qui concerne les impacts estimés du Brexit sur les ventes, ils ne devraient pas être significatifs dans la mesure où le montant des ventes n'est pas important (environ 0,5 % des produits consolidés).

07. Immeubles, installations et machines

31 déc 2016	Terrains et constructions	Installations et machines	Outilage et mobilier	Imm. corp. en cours + autres biens corporels	TOTAL
Au 1^{er} janvier, net des dotations aux amort. et dépréc.	6 121	1 675	1 725	377	9 898
Augmentations	54	450	707	53	1 264
Cessions	(10)	(394)	(175)	(32)	(611)
Dépréciations			(176)	-	(176)
Autres mouvements (utilisations)	10	308	331	(5)	644
Part d'amortissement de l'année	(184)	(365)	(489)	(108)	(1 146)
Reclassements Coût	(1)	(33)	14	20	-
Différence de change - Coût historique	-	(83)	(30)	41	(72)
Différence de change - Provision	-	65	20	(12)	73
Au 31 décembre, net des dotations aux amort. et dépréc.	5 990	1 623	1 927	334	9 874

Au 1^{er} janvier 2016

Coût ou juste valeur	10 397	13 309	15 260	1 506	40 471
Dotations aux amort. et dépréc.	(4 276)	(11 634)	(13 535)	(1 129)	(30 573)
Valeur comptable nette	6 121	1 675	1 725	377	9 898

Au 31 décembre 2016

Coût ou juste valeur	10 440	13 197	15 608	1 632	40 877
Dotations aux amort. et dépréc.	(4 450)	(11 574)	(13 681)	(1 298)	(31 003)
Valeur comptable nette	5 990	1 623	1 927	334	9 874

(montants en milliers d'euros)

31 déc 2015	Terrains et constructions	Installations et machines	Outilage et mobilier	Imm. corp. en cours + autres biens corporels	TOTAL
Au 1^{er} janvier, net des dotations aux amort. et dépréc.	6 291	1 617	1 271	237	9 416
Augmentations	21	394	851	258	1 524
Cessions	-	(323)	(282)	-	(605)
Dépréciations	(8)	(6)	-	-	(14)
Autres mouvements (utilisations)		284	279	-	563
Part d'amortissement de l'année	(183)	(455)	(433)	(61)	(1 130)
Reclassements Coût	-	76	-	(72)	4
Différence de change - Coût historique	-	179	133	34	346
Différence de change - Provision	-	(91)	(94)	(19)	(205)
Au 31 décembre, net des dotations aux amort. et dépréc.	6 121	1 675	1 725	377	9 898

Au 1^{er} janvier 2015

Coût ou juste valeur	10 376	12 983	14 558	1 286	39 202
Dotations aux amort. et dépréc.	(4 084)	(11 366)	(13 287)	(1 049)	(29 786)
Valeur comptable nette	6 291	1 617	1 271	237	9 416

Au 31 décembre 2015

Coût ou juste valeur	10 397	13 309	15 260	1 506	40 471
Dotations aux amort. et dépréc.	(4 276)	(11 634)	(13 535)	(1 129)	(30 573)
Valeur comptable nette	6 121	1 675	1 725	377	9 898

Dans l'ensemble, le poste est passé de 9 898 milliers d'euros en 2015 à 9 874 milliers d'euros en 2016, en hausse de 24 milliers d'euros.

Le montant global des investissements réalisés en 2016 s'élève à 1 264 milliers d'euros et est principalement représenté par l'acquisition de matériels, aménagements et installations destinées à la préparation de nouveaux points de vente, pour l'acquisition de moules et machines utilisées dans le processus de production.

La valeur d'entrée des biens corporels détenus en crédit-bail financier au 31 décembre 2016 s'élève à 674 milliers d'euros (2015 : 537 milliers d'euros) et concerne les installations et machines, le matériel électronique et les logiciels, les matériels et aménagements dans les nouveaux points de vente.

08. Immeubles de placements

(montants en milliers d'euros)

	31/12/2016	31/12/2015
Au 1^{er} janvier		
Coût	1 342	1 342
Dotations aux amort. et dépréc.	(310)	(275)
Valeur comptable nette	1 032	1 067
Part d'amortissement de l'année	(35)	(35)
Au 31 décembre		
Coût	1 342	1 342
Dotations aux amort. et dépréc.	(345)	(310)
Solde final au 31 décembre	997	1 032

Les immeubles de placement sont évalués au coût amorti. Ils sont amortis sur la base de l'estimation de leur durée d'utilité correspondant à 33 ans.

Les immeubles de placement comprennent un bâtiment à usage industriel et le terrain correspondant sis à Herne (Allemagne), appartenant à la société contrôlée Kapunkt, et une habitation à usage civil appartenant à la société mère.

Les valeurs de marché de ces investissements sont supérieures à leur valeur d'entrée vu la réévaluation générale du marché immobilier au cours de ces dernières années.

09. Actifs incorporels

(montants en milliers d'euros)

	31 déc 2016	Écart d'acquisition	Frais de recherche et développement	Brevets, logiciels, marques	Immobil. en cours et autres immobilisations	TOTAL
Au 1^{er} janvier, net des dotations aux amort. et dépréc.	302	444	322	413	1 481	
Augmentations	-	281	43	840	1 164	
Cessions	-	-	(2)	(44)	(46)	
Dépréciations	-	(55)	-	-	(55)	
Autres mouvements	-	-	2	-	2	
Part d'amortissement de l'année	-	(433)	(194)	(34)	(661)	
Reclassements	-	212	37	(249)	-	
Différence de change - Coût historique	-	-	5	6	11	
Différence de change - Provision	-	-	(6)	-	(6)	
Au 31 décembre, net des dotations aux amort. et dépréc.	302	449	207	932	1 890	
Au 1^{er} janvier						
Coût ou juste valeur	1 148	5 221	4 859	1 854	13 082	
Dotations aux amort. et dépréc.	(846)	(4 777)	(4 537)	(1 441)	(11 602)	
Valeur comptable nette	302	444	322	413	1 481	
Au 31 décembre						
Coût ou juste valeur	1 148	5 659	4 942	2 407	14 156	
Dotations aux amort. et dépréc.	(846)	(5 210)	(4 735)	(1 475)	(12 266)	
Valeur comptable nette	302	449	207	932	1 890	

(montants en milliers d'euros)

	31 déc 2015	Écart d'acquisition	Frais de recherche et développement	Brevets, logiciels, marques	Immobil. en cours et autres immobilisations	TOTAL
Au 1^{er} janvier, net des dotations aux amort. et dépréc.	302	315	243	558	1 418	
Augmentations	-	291	188	237	715	
Cessions	-	-	-	-	-	
Dépréciations	-	(29)	-	(3)	(32)	
Autres mouvements	-	-	-	(6)	(6)	
Part d'amortissement de l'année	-	(353)	(224)	(34)	(611)	
Reclassements	-	220	115	(339)	(4)	
Différence de change - Coût historique	-	-	15	(6)	9	
Différence de change - Provision	-	-	(15)	6	(9)	
Au 31 décembre, net des dotations aux amort. et dépréc.	302	444	322	413	1 481	
Au 1^{er} janvier						
Coût ou juste valeur	1 148	4 739	4 542	1 965	12 394	
Dotations aux amort. et dépréc.	(846)	(4 424)	(4 299)	(1 407)	(10 976)	
Valeur comptable nette	302	315	243	558	1 418	
Au 31 décembre						
Coût ou juste valeur	1 148	5 221	4 859	1 854	13 082	
Dotations aux amort. et dépréc.	(846)	(4 777)	(4 537)	(1 441)	(11 602)	
Valeur comptable nette	302	444	322	413	1 481	

La valeur nette totale des immobilisations incorporelles est passée de 1 481 milliers d'euros en 2015 à 1 890 milliers d'euros en 2016, en hausse de 409 milliers d'euros.

Les frais internes capitalisés s'élèvent à 873 milliers d'euros (439 milliers d'euros en 2015) et résultent de la réalisation de nouveaux projets des secteurs optique et maroquinerie. De plus, des investissements ont été réalisés en logiciels et instruments informatiques.

10. Test de dépréciation d'actifs incorporels à durée de vie indéterminée

L'écart d'acquisition résultant des regroupements d'entreprises, réalisés au cours de l'exercice et des exercices précédents, en ce qui concerne l'acquisition des sociétés contrôlées East Coast S.r.l. (Roumanie) et Fedon Printing S.r.l. (Italie) (mise en liquidation par la suite) et a été affecté à différentes Unités Génératrices de Trésorerie, qui représentent des secteurs distincts, afin de contrôler l'éventuelle perte de valeur.

Depuis le début de l'exercice 2004, l'écart d'acquisition n'est plus amorti et est soumis annuellement à un test de perte de valeur (*impairment test*).

Le montant recouvrable a été déterminé sur la base de la valeur d'utilisation. Pour le calcul de la valeur correspondante, on a utilisé la projection des flux de trésorerie issue du programme financier approuvé par les administrateurs qui couvre une période de trois ans.

Le test de dépréciation effectué par la Société n'a pas fait apparaître la nécessité de procéder à la dépréciation du poste écart d'acquisition, confirmant ainsi les montants reportés au bilan.

La valeur comptable de l'écart d'acquisition affecté aux Unités Génératrices de Trésorerie est indiquée dans le tableau suivant :

(montants en milliers d'euros)

	31/12/2016	31/12/2015
Unité Production	302	302
Total	302	302

11. Autres actifs non courants

(montants en milliers d'euros)

	31/12/2015	31/12/2015
Participations dans d'autres entreprises	5	16
Dépôts de garantie	696	799
Total Autres actifs financiers (non courants)	701	815

Le montant des Autres actifs non courants s'élève à 701 milliers d'euros, soit une baisse de 114 milliers d'euros par rapport à l'exercice précédent.

Cette baisse est principalement liée aux dépôts de garantie versés pour l'ouverture de nouveaux points de vente directs. Ces dépôts de garantie ne rapportent pas d'intérêt.

Jusqu'au 31 décembre 2015, la valeur des participations dans d'autres entreprises se référait principalement à la participation dans Banca Popolare di Vicenza, pour une valeur nette comptable de 10 milliers d'euros. Une dépréciation des actions a été effectuée courant 2016 à hauteur de 10 milliers d'euros, due à l'ajustement de la valeur du titre, le rendant quasiment inexistant.

12. Stocks

(montants en milliers d'euros)

	31/12/2016	31/12/2015
Matières premières (au coût)	3 891	4 537
Travaux en cours (au coût)	2 022	1 074
Produits finis (au coût)	11 055	11 964
Provision pour dépréciation des stocks	(1 255)	(1 002)
Acomptes	400	445
Total Stocks	16 113	17 018

Le poste « Stocks » passe de 17 018 milliers d'euros en 2015 à 16 113 milliers d'euros lors de l'exercice 2016. La variation négative des stocks s'élevant à 905 milliers d'euros est due à une gestion prudente des entrepôts et à une légère baisse du marché des derniers mois de l'exercice.

Ci-dessous sont exposés les mouvements de provision pour dépréciation de stocks au cours des années 2016 et 2015 :

(montants en milliers d'euros)

	31/12/2016	31/12/2015
Provision pour dépréciation des stocks au 1 ^{er} janvier	1 002	880
Provisions	257	154
Reprise de provision	(4)	(32)
Provision pour dépréciation des stocks 31 décembre	1 255	1 002

Les provisions pour dépréciation des stocks passent de 1 002 milliers d'euros à 1 255 milliers d'euros, faisant ainsi apparaître une hausse de 253 milliers d'euros. Cette variation est le résultat des provisions pour risques de stocks à hauteur de 257 milliers d'euros, partiellement compensée par l'utilisation desdites provisions enregistrées au cours d'exercice à la suite de l'élimination de produits et matériaux obsolètes.

13. Crédances commerciales et autres créances

(montants en milliers d'euros)

	31/12/2016	31/12/2015
Crédances commerciales :		
Crédances commerciales	11 050	8 971
Total crédances commerciales	11 050	8 971
Autres créances :		
Acomptes pour services à recevoir	180	180
Autres	2 719	2 956
Total autres créances	2 899	3 136
Total global	13 949	12 107

L'augmentation des créances commerciales de 2 079 milliers d'euros est due en grande partie à une forte hausse des ventes avec TVA au cours du semestre en question. Comme pour les exercices précédents, la cession des créances sur les principaux acteurs du secteur de l'optique est effectuée, visant à une meilleure gestion du crédit. Le montant des créances cédées à la société d'affacturage et non encore encaissées par celle-ci au 31 décembre 2016 s'élève à 12 407 milliers d'euros.

Les créances commerciales ne rapportent pas d'intérêt et ont généralement une échéance à 90-120 jours.

Les créances commerciales sont comptabilisées, nettes des provisions pour dépréciation des comptes de tiers, pour un montant de 491 milliers d'euros. Les mouvements de provision pour dépréciation des comptes de tiers de l'exercice sont les suivants :

(montants en milliers d'euros)

	31/12/2016	31/12/2015
Provision pour dépréciation des comptes de tiers au 1 ^{er} janvier	467	321
Provisions	170	201
Reprise de provision	(146)	(55)
Provision pour dépréciation des comptes de tiers	491	467

Au 31 décembre 2016, l'analyse des créances commerciales, par phase d'échéance, est la suivante :

(montants en milliers d'euros)

TOTAL 2016	En cours	< 30 jours	30-60 jours	60-90 jours	90-120 jours	> 120 jours
11 050	8 163	805	765	204	190	923
TOTAL 2015	En cours	< 30 jours	30-60 jours	60-90 jours	90-120 jours	> 120 jours
8 971	5 555	946	548	467	331	1 124

14. Crédances fiscales

(montants en milliers d'euros)

	31/12/2016	31/12/2015
Impôts directs	229	261
Taxe sur la valeur ajoutée	1 311	940
Total Crédances fiscales	1 540	1 201

L'augmentation des Crédances fiscales, s'élevant à 339 milliers d'euros, par rapport à l'exercice précédent, est principalement due à l'augmentation du crédit TVA.

15. Actifs financiers à la juste valeur

(montants en milliers d'euros)

	31/12/2016	31/12/2015
Obligations cotées	-	-
Titres	95	103
Polices d'assurance	5 118	5 018
Total Actifs financiers détenus à des fins de transaction	5 213	5 121

Le montant des actifs financiers augmente de 92 milliers d'euros par rapport à l'exercice précédent. Cette variation est imputable principalement à la signature de polices d'assurance liées à des gestions séparées pour un montant total de 5 118 milliers d'euros, destinées à maximiser la rémunération des liquidités bien qu'en présence d'une garantie sur les sommes versées et d'une liquidité élevée de l'investissement.

Les autres actifs financiers disponibles pour la vente sont des investissements effectués en titres de la dette publique sur des marchés réglementés.

La juste valeur de ces titres a été déterminée sur la base des cours du marché à la date de clôture de l'exercice.

16. Trésorerie et équivalents de trésorerie

(montants en milliers d'euros)

	31/12/2016	31/12/2015
Dépôts bancaires à vue et encaisse	6 370	4 621
Dépôts bancaires à court terme	48	36
Total Trésorerie et équivalents de trésorerie	6 418	4 657

Les dépôts bancaires à court terme sont rémunérés à un taux variable basé sur les taux journaliers appliqués aux dépôts bancaires.

La juste valeur de la trésorerie s'élève à 6 418 milliers d'euros (2015 : 4 657 milliers d'euros).

17. Capital social et réserves

Capital Social

Au 31 décembre 2016, le capital social est constitué de 1 900 000 actions ordinaires, entièrement souscrites et libérées, d'un montant nominal de 2,58 euros chacune.

À l'occasion des augmentations de capital gratuites, effectuées au cours des années 1983, 1987 et 1992, la Société a utilisé les réserves suivantes qui, en cas de distribution, contribuent à la formation du bénéfice imposable de la Société :

(montants en unité d'euro)

Réserve de réévaluation Loi n° 413/91	186 483
Réserve de réévaluation Loi n° 130/83	14 444
Réserve de réévaluation Loi n° 72/83	248 688
TOTAL	449 615

Sur ces réserves ainsi que sur la part distribuable résiduelle, comme indiqué ci-dessus, aucun impôt différé n'a été affecté puisque les administrateurs estiment qu'il est peu probable que les conditions nécessaires à leur imposition se réalisent.

Réserve légale

Le solde de la réserve légale de la société mère au 31 décembre 2016 s'élève à 980 milliers d'euros et n'est pas augmenté car il a atteint la limite fixée par l'art. 2430 du Code civil italien.

Réserve pour écarts de conversion

Cette réserve est utilisée pour enregistrer les différences de change découlant de la traduction des états financiers des sociétés contrôlées étrangères.

Autres réserves

Le poste « Autres réserves » se compose des réserves générées par les comptabilisations sur la base des normes IAS/IFRS et par la réserve d'apport en capital des actionnaires.

Report résultats antérieurs

Le poste « Report résultats antérieurs » se compose des provisions pour bénéfices non distribués lors des précédents exercices pour 2 703 milliers d'euros.

Les actions propres détenues au terme de l'exercice sont au nombre de 21 138. Les mouvements correspondants d'achat et de vente, qui ont eu lieu en cours d'exercice et qui n'ont pas affecté le compte de résultat, sont les suivants :

	Nombre d'actions	Valeur nominale (milliers d'euros)	Participation % capital social
Situation au 1 janvier 2016	16 675	43	0,88 %
Achats	7 619	20	0,40 %
Ventes	(3 156)	(8)	-0,17 %
Situation au 31 décembre 2016	21 138	55	1,11 %

18. Financements à court et moyen-long terme

(montants en milliers d'euros)

	31/12/2016	31/12/2015
Financements à court terme :		
- Découverts bancaires	4 241	4 058
- Financements bancaires (part courante)	4 141	1 460
- Financement lié au crédit-bail	291	259
- Autres financements	305	305
Total Financements à court terme	8 978	6 082
Prêts et financements à moyen/long terme :		
- Financements bancaires (part M/L)	5 979	5 909
- Financement lié au crédit-bail	2 205	2 307
- Autres financements	609	914
Total Financements à moyen/long terme	8 793	9 130

Découverts bancaires

Les découverts bancaires ne sont pas assortis de garantie réelle ou personnelle. Ils englobent également les formes auto-amortissables et de caisse.

Financements bancaires à moyen-long terme

Le tableau suivant indique la répartition par date d'échéance des financements bancaires à moyen / long terme au 31 décembre 2016 :

(montants en milliers d'euros)

Établissement bancaire	Date de souscription	Montant nominal	Taux	Durée	Montant au bilan 31/12/2016	dont à court terme	dont à moyen/long terme
BANCO POPOLARE DI VERONA	25/07/2014	3 000	Euribor 6m+2,25	4 ans	1 875	750	1 125
BANCA POPOLARE DI VICENZA	25/11/2015	800	Euribor 3m+1,60	5 ans	646	157	489
MEDIOPREDITO ITALIANO (n° 2 à long terme)	28/11/2016	3 000	Euribor 3m+1,4	5 ans	2 853	588	2 265
BANCO POPOLARE DI VERONA (2 à court terme)	08/01/2016	410	1,423 %	1 an	46	46	-
UNICREDIT (2 à court terme)	07/01/2016	1 000	Euribor 3m + 1,25	7 mois	-	-	-
BANCA NAZIONALE DEL LAVORO	24/05/2016	2 000	Euribor 6m + 0,70	18 mois	2 000	2 000	-
UNICREDIT (3 à long terme)	17/06/2016	3 000	Euribor 3m+1,50	5 ans	2 700	600	2 100
TOTAL		13 210			10 120	4 141	5 979

Dans le cadre des rapports avec nos principaux établissements bancaires, afin de profiter de l'amélioration des taux d'intérêt pratiqués, des financements à moyen-long terme ont été acquittés au cours de l'exercice 2016 pour un montant de 9 747 milliers d'euros et de nouveaux ont été souscrits pour un total de 9 410 milliers d'euros.

Ces financements, ayant pour objectif la réalisation des plans de développement futur, prévoient un tableau d'amortissement avec remboursement en mensualités, à l'exception des financements octroyés à court terme par Unicredit qui, ayant la caractéristique de *bullet*, prévoient le remboursement en un versement unique à l'échéance.

Financements liés au crédit-bail

Ceux-ci sont liés à l'opération de *sale and lease back* dans le chef de la société mère conclue en février 2009, dont le contrat a une durée de 18 ans pour 4 080 milliers d'euros qui, nette du maxi loyer, s'élève à un montant net de 3 100 milliers d'euros. Cette opération s'est conclue sur l'immeuble dénommé « ex Gefide », situé à Alpago. De plus, il faut signaler la dette résiduelle relative aux mensualités non échues des contrats de crédit-bail stipulés pour l'achat de biens comptabilisés au bilan selon la méthode financière.

(montants en milliers d'euros)

Établissement bancaire	Date de souscription	Montant nominal	Taux	Durée	Montant au bilan 31/12/2016	dont à court terme	dont à moyen/long terme
MPS LEASING COMMERCIALE	19/02/2009	4 080	Euribor 3m+1,75	18 ans	2 007	164	1 843

Autres financements

(montants en milliers d'euros)

Établissement bancaire	Date de souscription	Montant nominal	Taux	Durée	Montant au bilan 31/12/2016	dont à court terme	dont à moyen/long terme
SIMEST	07/12/2012	1 523	0,4994 % semestriel	7 ans	914	305	609

Ils se réfèrent à un prêt bonifié demandé par la Société mère pour la réalisation d'un programme de développement commercial dans les pays sis en dehors du territoire de l'Union européenne, en vertu de la Loi du 06/08/2008, n° 133, art. 6, al. 2, lettre a), avec Simest SpA, d'un montant équivalant à 1 685 milliers d'euros à rembourser en sept ans, avec deux ans de période d'anticipation. Ce prêt bonifié est garanti par un cautionnement. En date du 31 décembre 2012, un premier acompte de 506 milliers d'euros a été versé, assorti du cautionnement correspondant de la Banca Popolare di Vicenza. Au cours de l'exercice 2014, un deuxième acompte de 525 milliers d'euros a été versé, assorti d'un cautionnement d'Unicredit.

19. Provisions pour risques et charges

(montants en milliers d'euros)

	Provisions pour indemnités de rupture de contrats d'agents	Autres provisions	Total
Au 31 décembre 2014	128	188	317
Provisions de l'exercice	22	15	37
Utilisations			-
Intérêts actualisation	(7)		(7)
Au 31 décembre 2015	144	203	347
Provisions de l'exercice	19	12	31
Utilisations	(10)	(143)	(153)
Intérêts actualisation	10		10
Au 31 décembre 2016	163	72	235

Provisions pour indemnités de rupture de contrats d'agents

Les « provisions pour indemnités de rupture de contrats d'agents » sont allouées sur la base des dispositions des législations et des accords économiques collectifs concernant les situations d'interruption du mandat conféré aux agents. Ce passif à moyen/long terme est actualisé sur la base d'un taux d'intérêt de 1,31 %.

Autres provisions :

Provisions pour litiges en cours

Les « provisions pour litiges en cours » s'élevant à 0 euro au 31 décembre 2016, contiennent les provisions pour couvrir un risque maximum lié aux litiges en cours. Le montant de 20 milliers d'euros présent à la fin de l'exercice précédent a été entièrement utilisé.

Provisions pour retours Giorgio Fedon 1919

Les « provisions pour retours Giorgio Fedon 1919 » contiennent les provisions à hauteur de 32 milliers d'euros pour d'éventuels retours de la marque Giorgio Fedon 1919.

Provisions pour risques de personnel

Les « Provisions pour risques de personnel », aujourd'hui d'un montant de 0 euros, s'élevaient à 123 milliers d'euros à la fin de l'exercice précédent et ont donc été intégralement utilisées. Celles-ci contenaient la provision de la société mère, suite à la signature en avril 2013 d'un important accord qui prévoit le recours à l'instrument des contrats de solidarité sur le site de production. La Société mère, conformément à l'accord signé en 2013 avec les Représentants des travailleurs et avec toutes les organisations syndicales ayant pour objet la fermeture de deux services de production sur le site d'Alpago, a engagé au mois de mai 2015 une procédure de « Cassa Integrazione Guadagni

Straordinaria » (CIGS) [chômage partiel extraordinaire] qui a concerné 19 salariés. Cette procédure s'est conclue courant 2016.

20. Avantages du personnel

Le tableau suivant indique la composition des avantages du personnel au 31 décembre 2016 et au 31 décembre 2015 :

(montants en milliers d'euros)

	31/12/2016	31/12/2015
Indemnités de fin de contrat	3 407	3 578
Fonds de retraite	144	116
Fonds d'indemnités de préretraite des salariés	15	9
Total Avantages du personnel et fonds de retraite	3 566	3 703

Indemnités de fin de contrat

Le tableau suivant indique les mouvements des indemnités de fin de contrat au 31 décembre 2016 et au 31 décembre 2015 :

(montants en milliers d'euros)

	31/12/2016	31/12/2015
Indemnités de fin de contrat conformément à la norme IAS 19 en début de période	3 578	3 797
Utilisation des indemnités de fin de contrat	(723)	(621)
Provisions de l'exercice	541	512
Coût financier	34	30
Écarts actuariels	(23)	(140)
Indemnités de fin de contrat conformément à la norme IAS 19 en fin de période	3 407	3 578

Avec l'adoption des normes internationales IFRS et plus particulièrement de la norme IAS 19, les indemnités de fin de contrat sont considérées comme une obligation à prestations définies où le passif est évalué sur la base de techniques actuarielles.

La valeur de la provision pour indemnités de fin de contrat a été correctement déterminée par le Groupe en appliquant les méthodologies actuarielles. L'évaluation du passif est effectuée par des actuaires indépendants en utilisant la méthode des unités de crédit projetées.

Les parts des indemnités de fin de contrat transférées dans le Fonds de trésorerie auprès de l'INPS (Institut national de la prévoyance sociale) à la suite des modifications apportées par la loi budgétaire n° 296/06 sont inscrites à l'actif.

Dans le cadre du calcul actuarial de la provision pour indemnités de fin de contrat, la Société a utilisé le calcul effectué par un actuaire indépendant qui en a déterminé la valeur sur la base des indicateurs suivants :

- taux de mortalité : l'actuaire a utilisé les données provenant de récentes études sur la survie effectuées par l'ANIA (association nationale des entreprises d'assurance), qui ont mené à la constitution d'une nouvelle base démographique dénommée IPS 55. Ces études se fondent sur une

projection de la mortalité de la population italienne durant la période 2001-2051 effectuée par l'ISTAT (institut italien de la statistique) en adoptant une approche de type « *age-shifting* » afin de simplifier la gestion des tables par génération ;

- taux d'invalidité : les probabilités annuelles de fin de service en raison d'une invalidité ont été établies sur la base des données publiées par l'INPS en 2000 ;
- probabilité annuelle de fin de service pour d'autres causes : estimée à 3 %, déterminée sur la base de l'évolution historique de ce paramètre au sein de la Société ;
- probabilité annuelle de demande d'indemnités de fin de contrat anticipées : estimée à 2 %, déterminée sur la base de l'évolution historique de ce paramètre au sein de la Société ;
- taux d'intérêt annuel : estimé à 1,31 %, sur la base de l'évolution prévue de la courbe des taux au cours de la période donnée ;
- taux d'inflation annuel : estimé à 1,0 % au cours de la période donnée.

Fonds de retraite

De plus, le Groupe possède auprès de sa société contrôlée allemande Kapunkt GmbH un plan de retraite à prestations définies, basé sur la rétribution finale, qui couvre l'ensemble de son personnel ; le plan prévoit le versement de cotisations à un fonds administré séparément.

Fonds d'indemnités de préretraite des salariés

Le fonds d'indemnités de préretraite des salariés se réfère à la charge que la société contrôlée Genetier SAS devra verser à ses salariés si, lorsqu'ils auront atteint l'âge de la retraite, ceux-ci devaient encore travailler dans la société contrôlée.

Avec l'adoption des normes IFRS, l'indemnité de préretraite rentre dans le cas d'espèce des autres avantages à long terme envers le personnel à comptabiliser conformément à la norme IAS 19 et, par conséquent, le passif correspondant est évalué sur la base de techniques actuarielles.

Les gains et les pertes actuariels sont comptabilisés immédiatement.

Le tableau suivant indique les mouvements du fonds d'indemnités de préretraite des salariés au 31 décembre 2016 et au 31 décembre 2015 :

(montants en milliers d'euros)

	31/12/2016	31/12/2015
Au 1 ^{er} janvier	9	9
Provisions	6	-
Utilisations	-	-
Fonds de retraite au 31 décembre	15	9

21. Dettes commerciales et autres dettes (courantes)

(montants en milliers d'euros)

	31/12/2016	31/12/2015
Dettes commerciales	12 989	13 480
Dettes envers le personnel	1 643	1 651
Dettes envers des organismes de prévoyance	630	453
Autres dettes	939	898
Total	16 201	16 482

Les dettes commerciales ne rapportent aucun intérêt et sont normalement dues à 90 jours.

Les dettes envers le personnel se réfèrent aux salaires du mois relatif à la clôture des états financiers et sont payables au cours du mois suivant, ainsi qu'à des primes reconnues à certaines catégories de salariés. Les dettes pour vacances et permis se réfèrent aux vacances et permis passés et non pris par les salariés à la date de référence. Ces dernières dettes incluent les cotisations correspondantes.

Les dettes envers les organismes de prévoyance se réfèrent aux dettes envers des organismes pour des contributions sociales relatives à l'exercice.

22. *Dettes fiscales courantes*

Le poste dettes fiscales courantes s'élève à 484 milliers d'euros et est principalement composé de la dette pour impôts IRES (impôt sur le résultat des sociétés) et IRAP (impôt régional sur les activités productives) pour 235 milliers d'euros.

23. *Autres actifs et passifs courants*

(montants en milliers d'euros)

	31/12/2016	31/12/2015
Actifs de régularisation	300	357
Total autres actifs courants	300	357
Autres dettes fiscales	498	456
Passifs de régularisation	14	41
Total autres passifs courants	512	497

24. *Bénéfice (perte) par action*

Le bénéfice (perte) de base par action est calculé(e) en divisant le bénéfice (perte) net(te) de l'année distribuable aux actionnaires ordinaires de la société mère par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'année, net des actions propres.

Le bénéfice par action dilué est calculé en divisant le bénéfice net distribuable aux actionnaires ordinaires de la société mère (après avoir déduit les intérêts sur les obligations convertibles) par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'année et de celles découlant potentiellement de la conversion de toutes les obligations convertibles. Ci-après figurent les bénéfices et les informations relatifs aux actions utilisées afin de calculer le bénéfice de base par action et le bénéfice dilué :

(montants en milliers d'euros)

	31/12/2016	31/12/2015
Bénéfice (perte) distribuable aux actionnaires ordinaires découlant de la gestion des actifs d'exploitation	1 627	1 501
Bénéfice (perte) net(te) distribuable aux actionnaires ordinaires de la société mère à titre de bénéfice dilué par action	1 627	1 501
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires comprenant les actions à titre de bénéfice de base par action	1 900 000	1 900 000
Nombre moyen pondéré d'actions propres	21 138	16 675
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (à l'exclusion des actions propres) à titre de bénéfice de base par action	1 878 862	1 883 325
Effet de la dilution :		
Bénéfice (perte) par action		
- base	0,87	0,80
- dilué	0,87	0,80

Il n'y a pas eu d'autres opérations sur les actions ordinaires ou sur de potentielles actions ordinaires entre la date de référence du bilan et la date de rédaction du bilan.

25. Engagements

Engagements de crédit-bail opérationnel – le Groupe en tant que bailleur

Le Groupe a établi des contrats de crédit-bail commercial pour son propre portefeuille d'investissements immobiliers, représenté par des bureaux et des constructions pour la production non utilisés directement par le Groupe. Tous les crédits-bails incluent une clause qui permet la réévaluation du loyer sur base annuelle aux conditions du marché.

Les loyers futurs liés à des contrats de crédit-bail opérationnel non résiliables, existants au 31 décembre 2016, sont les suivants :

(montants en milliers d'euros)

	2016	2015
Jusqu'à un an	226	196
À plus d'un an et jusqu'à cinq ans	191	292
À plus de cinq ans	-	-
Total	417	488

Engagements de crédit-bail opérationnel - le Groupe en tant que locataire

Le Groupe a établi des contrats de crédit-bail opérationnel pour certains immeubles, parmi lesquels certains sont à usage commercial (magasins de marque Giorgio Fedon 1919). Les locations immobilières ont une durée de vie moyenne comprise entre 1 et 6 ans, les crédits-bails entre 1 et 5 ans avec clause de reconduction. Les reconductions sont une option de chaque société qui détient les biens.

Les loyers futurs liés à des contrats de crédit-bail opérationnel non résiliables, existants au 31 décembre, sont les suivants :

(montants en milliers d'euros)

	2016	2015
Jusqu'à un an	2 906	2 371
À plus d'un an et jusqu'à cinq ans	4 062	3 328
À plus de cinq ans	39	31
Total	7 007	5 730

Cautionnements et garanties

Le tableau ci-après reprend le détail des cautionnements et des garanties émis par la société mère en faveur de tiers :

(montants en milliers d'euros)

Type et établissement	Devise	Montant
Cautionnements :		
Unicredit en faveur de SIMEST	Euros	776
Banca Popolare di Vicenza en faveur de SIMEST	Euros	487
Unicredit en faveur de GRANDI STAZIONI ROMA	Euros	176
Unicredit en faveur de SEA SOCIETA' SERVIZI AEROPORTUALI	Euros	171
Banca Popolare di Vicenza en faveur d'AEROPORTI DI ROMA	Euros	110
Unicredit en faveur de GE.S.A.C. (Aéroport Naples)	Euros	55
Unicredit en faveur de AEROPORTI DI ROMA	Euros	30
Unicredit en faveur de ALBERGO SATURNIA	Euros	30
Unicredit en faveur de S.A.C.B.O.	Euros	30
Unicredit en faveur de AEROPORTO CATULLO DI VERONA	Euros	150
Unicredit en faveur de PALMANOVA PROPCO SRL	Euros	15
Unicredit en faveur de SICILY OUTLET VILLAGE SPA	Euros	22

Garanties données par la Banque pour le compte de la Société :

Ordre de crédit Cassa di Risparmio del Veneto à Fedon Far East	USD	4 500
Ordre de crédit Unicredit SpA à Fedon Far East	USD	1 000

26. Information sur les parties liées**Rémunération des administrateurs**

(montants en milliers d'euros)

		31/12/2016	31/12/2015
Fedon Callisto	Président et administrateur délégué	171	565
Schiavo Maurizio	Administrateur et administrateur délégué	200	-
Fedon Italo	Administrateur	28	25
Fedon Piergiorgio	Administrateur	28	25
Da Col Angelo	Administrateur	28	25
Brugioni Paolo	Administrateur	27	-
Agnoli Giancarla	Administratrice	10	-
De Pellegrini Monica	Administratrice	10	-
Lacedelli Monica	Administratrice	10	-
Andreetta Franco	Administrateur	9	25
Fedon Flora	Administratrice	4	13
Fullin Stefania	Administratrice	4	13
Total		529	691

Les rémunérations susmentionnées sont des rémunérations brutes auxquelles doivent s'ajouter les frais accessoires à charge de la Société.

Enfin, les informations sur les participations détenues par les membres des organes d'administration, dans la Société même, sont fournies ci-après :

Nom et Prénom	Société	Nombre d'actions détenues au 31 décembre 2016	Nombre d'actions détenues à la fin de l'exercice précédent
Fedon Callisto	Giorgio Fedon SpA	513 107	512 107
Fedon Italo	Giorgio Fedon SpA	152 594	152 594
Fedon Piergiorgio	Giorgio Fedon SpA	245 254	245 254
Da Col Angelo	Giorgio Fedon SpA	47 545	47 545
Schiavo Maurizio	Giorgio Fedon SpA	2 000	2 000
Total		960 500	959 500

Il s'agit d'actions détenues par les administrateurs, à la fois directement et par l'intermédiaire de sociétés fiduciaires.

Rémunération des commissaires aux comptes et des secrétaires

La rémunération des commissaires aux comptes et des secrétaires pour l'année 2016 s'élève à 77 milliers d'euros (2015 : 73 milliers d'euros).

27. *Gestion du risque financier : objectifs et critères*

Les principaux instruments financiers du Groupe, autres que les produits dérivés, comprennent les financements bancaires, les crédits-bails financiers, les dépôts bancaires à vue et à court terme. Le principal objectif de ces instruments est de financer les activités opérationnelles du Groupe. Le Groupe possède différents autres instruments financiers, comme des dettes fournisseurs et des créances commerciales, découlant des activités opérationnelles.

En accord avec la politique du Groupe, aucun des produits dérivés détenus ne l'est à des fins spéculatives.

Les critères comptables du Groupe liés aux dérivés sont indiqués dans la note n° 5.

Les principaux risques générés par les instruments financiers du Groupe sont le risque de taux d'intérêt, le risque de change, le risque de crédit et le risque de liquidité. Le Conseil d'administration réexamine et détermine périodiquement les politiques à adopter afin de gérer ces risques.

Les modalités de gestion de ces risques sont décrites ci-après.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt auquel le Groupe est exposé tire son origine à la fois des dettes financières à court terme et des dettes financières à moyen/long terme. Puisque la plus grande partie de la dette est à taux variable, les variations des taux d'intérêt du marché influencent le coût des différentes formes de financement en ayant une incidence sur le niveau des charges financières du Groupe.

Le tableau suivant indique la sensibilité du bénéfice de la Société avant impôts, à la suite des variations des taux d'intérêt auxquelles on peut raisonnablement s'attendre, en maintenant constantes toutes les autres variables.

	Augmentations/Diminutions en pourcentage	Effet sur le bénéfice avant impôts
2016		
Euros	+15 %	(14)
Euros	-10 %	9
2015		
Euros	+15 %	(49)
Euros	-10 %	33

Risque de change

Le Groupe opère au niveau international et s'expose donc au risque de change. La gestion centralisée est confiée à la société mère qui a la charge d'examiner et de contrôler l'évolution des soldes et d'évaluer l'éventuelle stipulation de contrats adaptés à des fins de couverture.

La principale devise, en dehors de la zone euro dans laquelle opère le Groupe, est le dollar américain.

Au cours de l'année 2016, le Groupe a mis en œuvre des instruments financiers pour la couverture des flux financiers en devise.

Risque de variation du prix des matières premières

L'exposition du Groupe au risque de prix est minime, si ce n'est indirectement par les variations des marchés pétrolier et sidérurgique.

Risque de crédit

Le Groupe a pour politique d'évaluer les informations disponibles sur la solvabilité des clients, d'analyser les données historiques et d'appliquer aux clients qui en font la demande des conditions de paiement échelonné liées à des procédures d'ouvertures de crédit. De plus, le solde des crédits fait l'objet d'un contrôle continu en cours d'exercice de façon à ce que le montant des encours ne dépasse jamais le montant des crédits octroyés. Toutefois, il existe des concentrations significatives de risque de crédit dans le Groupe, même si celles-ci se réfèrent à des contreparties de premier plan actives dans le secteur de la lunetterie. Un autre facteur de risque est la distribution de produits pour l'optique et de produits de maroquinerie dans le canal du détail, traditionnellement constitué d'opérateurs de petites dimensions qui, principalement en période de difficulté économique générale, ne sont pas solvables, ou la distribution dans des pays exposés à des risques significatifs d'insolvabilité. Dans ces cas, le Groupe contrôle rigoureusement les positions les plus risquées et adapte, de façon continue et opportune, les provisions pour dépréciation de compte de tiers.

Risque de liquidité

Le Groupe veille constamment au maintien de l'équilibre et de la flexibilité entre les sources de financement et d'utilisation.

Les deux principaux facteurs qui influencent la liquidité du Groupe sont d'une part les ressources générées ou absorbées par les activités opérationnelles ou d'investissement et, d'autre part, les caractéristiques d'échéance et de renouvellement de la dette.

Les besoins en liquidités sont contrôlés par la fonction centrale de la société mère dans l'optique de garantir un repérage efficace des ressources financières ou un investissement adapté des éventuelles liquidités.

Le tableau suivant résume la durée des passifs financiers du Groupe au 31/12/2016 sur la base des paiements contractuels non actualisés :

2016	À vue	< 3 mois	3 – 12 mois	1 – 5 ans	> 5 ans	TOTAL
Emprunts		72	4 069	5 979		10 120
Découverts bancaires		2 835	1 406			4 241
Dettes commerciales et autres dettes	3 156	7 897	5 148			16 201
Autres passifs financiers	20	59	517	1 894	920	3 410
2015	À vue	< 3 mois	3 – 12 mois	1 – 5 ans	> 5 ans	TOTAL
Emprunts		38	1 421	5 910		7 369
Découverts bancaires		3 400	659			4 059
Dettes commerciales et autres dettes	2 879	8 730	4 873			16 482
Autres passifs financiers		39	424	1 801	1 520	3 784

Au 31 décembre 2016, le Groupe disposait de lignes de crédit non utilisées pour un montant approximatif de 14 859 milliers d'euros.

Gestion du capital

L'objectif de la gestion du capital du Groupe est de garantir le maintien des niveaux adaptés des indicateurs de capital de façon à soutenir l'activité et à maximiser la valeur pour les actionnaires.

(montants en milliers d'euros)

	31/12/2016	31/12/2015
Emprunts	17 771	15 212
Dettes commerciales et autres dettes	16 201	16 482
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(6 418)	(4 657)
Actifs financiers à la juste valeur	(5 213)	(5 121)
Dette nette	22 341	21 916
Capital	19 571	18 857
Bénéfice net non distribué	-	-
Total capital	19 571	18 857
Capital et dette nette	41 912	40 773
Rapport dette/capital	53 %	54 %

28. Instruments financiers

Juste valeur

Le tableau suivant présente une comparaison entre la valeur comptable et la juste valeur par catégorie de tous les instruments financiers du Groupe inscrits au bilan à une valeur différente de la juste valeur, y compris ceux classés comme opérations destinées à être cédées.

(montants en milliers d'euros)

	Valeur comptable		Juste valeur	
	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2016	31/12/2015
Actifs financiers :				
Liquidités	6 418	4 657	6 418	4 657
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	5 213	5 121	5 213	5 121
Autres actifs financiers (à long terme)	701	815	701	815
Total actifs financiers	10 593	10 593	10 593	10 593
Passifs financiers :				
Découverts bancaires	4 241	4 059	4 241	4 059
Financements bancaires à taux variable	10 120	7 369	10 120	7 369
Financements pour biens en crédit-bail	2 496	2 566	2 496	2 566
Autres financements	914	1 218	914	1 218
Total passifs financiers	17 771	15 212	17 771	15 212

La juste valeur des financements a été calculée en actualisant les flux de trésorerie attendus aux taux d'intérêt en vigueur.

Les dépôts bancaires à court terme sont rémunérés à un taux variable basé sur les taux quotidiens appliqués aux dépôts bancaires. Par conséquent, la juste valeur correspondante est équivalente à la valeur nominale.

La juste valeur des actifs détenus à des fins de transaction a été déterminée sur la base des cotations des titres sur le marché à la date de clôture de l'exercice.

Instruments financiers

L'excédent de liquidités a été investi, de façon défensive, dans des instruments financiers de type traditionnel comme des actions, des obligations à court et moyen terme et des polices d'assurance liées à des gestions séparées. Ces dernières ont été souscrites afin de maximiser la rémunération des liquidités bien qu'ayant une garantie sur les sommes versées et une liquidité élevée de l'investissement.

29. Autres charges et produits

Autres produits

(montants en milliers d'euros)

	2016	2015
Produits sur exercices antérieurs	95	98
Plus-values nettes provenant de la vente d'immeubles, d'installations et de machines	8	9
Subventions publiques reçues	244	-
Produits divers	348	236
Revenus locatifs	199	204
Indemnité et indemnisation	20	119
Autres produits	104	48
Total Autres produits	1 018	714

Achats matières premières et fournitures

(montants en milliers d'euros)

	2016	2015
Achat des matières premières, fournitures et produits finis	28 238	30 754
Variation stocks de matières premières et marchandises	1 873	(1 519)
Variation stocks produits finis et semi-finis	(1 182)	167
Total Achats matières premières et fournitures	28 929	29 402

Au cours de l'année 2016, le poste Achats de matières premières et fournitures s'élève à 28 929 milliers d'euros, soit 40,39 % des produits, alors qu'en 2015, son incidence sur les produits s'élevait à 41,19 %. La valeur de 2016 est inférieure de quasiment un point de pourcentage par rapport à l'exercice 2015. Cette variation est principalement imputable à l'optimisation du mix de produit ayant une plus grande marginalité.

Achat de prestation de services

(montants en milliers d'euros)

	2016	2015
Travaux sous-traités	1 229	835
Transports et droits sur achats	3 893	4 195
Commissions et charges accessoires	1 038	1 144
Promotion, publicité et foires	881	557
Entretiens des biens de propriété	281	390
Dépenses d'énergie (électricité, gaz, eau)	797	894
Assurances	167	169
Rémunération des administrateurs	529	622
Rémunération des commissaires aux comptes	77	73
Conseils techniques et sociétaires	921	1 037
Services intérimaires et charges de personnel	450	445
Frais de déplacement	367	461
Cantine d'entreprise	185	173
Connexions réseau informatique	444	242
Autres achats de prestation de services	1 139	1 215
Total Autres achats de prestation de service	12 398	12 452

Les achats de prestation de services enregistrent une baisse de 54 milliers d'euros par rapport à l'exercice précédent.

Cette baisse est due principalement à une diminution des coûts des transports et des droits sur achats liés à une augmentation des volumes produits par l'usine chinoise et, par la suite, aux commissions. Les coûts liés aux travaux sous-traités, à l'augmentation des dépenses soutenues pour la promotion, la publicité et les salons pour le développement de la vente au détail ont quant à eux augmenté.

Redevances de crédit-bail

(montants en milliers d'euros)

	2016	2015
Loyers	2 872	2 733
Locations	538	416
Autres redevances de crédit-bail	79	114
Total redevances de crédit-bail	3 489	3 263

Les redevances de crédit-bail ont augmenté en 2016 de 226 milliers d'euros principalement en raison de la signature des contrats liés à l'ouverture des nouveaux points de vente de la marque Fedon 1919. Au cours de l'exercice, plusieurs magasins ont été ouverts en particulier à l'aéroport de Vérone, dans les Outlets de Enna, Palmanova et Mantoue, ainsi que le magasin dans le centre commercial K11 Art Mall de Hong Kong.

Charges de personnel

(montants en milliers d'euros)

	2016	2015
Salaires et appointements	19 589	19 707
Charges sociales	2 511	2 245
Indemnités de fin de contrat	576	553
Charges de retraites (note n° 27)	6	5
Total charges de personnel	22 682	22 510

En 2016, les Charges de personnel s'élèvent à 22 682 milliers d'euros par rapport à 22 510 milliers d'euros lors de l'exercice précédent, en augmentation de 172 milliers d'euros. Cette différence est principalement imputable à l'augmentation des charges soutenues pour les cotisations au cours de l'exercice, à l'augmentation du nombre de préposés à la vente dans les magasins monomarque Fedon, à l'augmentation du personnel dédié à la gestion de la vente au détail et au renforcement de la structure organisationnelle de la Société mère.

Comme nous l'avons déjà rappelé, la Société mère, conformément à l'accord signé en 2013 avec les Représentants des travailleurs et avec toutes les organisations syndicales ayant pour objet la fermeture de deux services de production sur le site d'Alpago, avait engagé au mois de mai 2015 une procédure de « Cassa Integrazione Guadagni Straordinaria » (CIGS) [chômage partiel extraordinaire] qui a concerné 19 salariés. Cette procédure s'est conclue en 2016.

Effectif	31/12/2016	31/12/2015
Dirigeants	7	7
Employés	261	248
Ouvriers	1 275	1 467
Total	1 543	1 722
Nombre moyen de la période	1 552	1 632

Autres provisions et autres charges

(montants en milliers d'euros)

	2016	2015
Pertes sur exercices antérieurs	148	62
Moins-values nettes provenant de la vente d'immeubles, d'installations et de machines	7	3
Impôts et taxes autres que sur les bénéfices	184	184
Pertes sur créances	185	1
Ajust. Provisions pour risques de personnel & Retours 1919	42	14
Provision pour dépréciation des créances	170	202
Autres provisions et autres charges d'exploitation	194	178
Total autres provisions et autres charges	930	644

Le montant des autres provisions et autres charges a légèrement augmenté par rapport à l'exercice précédent, surtout du fait de l'augmentation des coûts soutenus pour des pertes sur créances d'exercices précédents.

Correction des frais

(montants en milliers d'euros)

	2016	2015
Constructions internes d'actifs corporels et incorporels	873	439
Total	873	439

Ce poste concerne les capitalisations pour charges de personnel interne et de matériel supportées par la société mère pour certains projets de développement de nouveaux modèles d'étuis et de nouvelles lignes de mode dans le secteur de la maroquinerie.

Amortissements

(montants en milliers d'euros)

	2016	2015
Amortissement des immobilisations incorporelles	661	611
Amortissement des immobilisations corporelles	1 181	1 165
Total amortissements	1 842	1 776

Dépréciations

(montants en milliers d'euros)

	2016	2015
Dépréciation des immobilisations incorporelles	56	36
Dépréciation des actifs corporels	12	14
Total Dépréciation des immobilisations	68	50

Une dépréciation des frais de développement des exercices précédents a été effectuée à hauteur de 56 milliers d'euros, car les conditions permettant la capitalisation d'actifs corporels à hauteur de 12 milliers d'euros ne sont plus remplies.

Charges financières

(montants en milliers d'euros)

	2016	2015
Financements et découverts en compte courant	248	285
Autres financements	1	1
Pertes de change réalisées	995	1 506
Pertes de change pour conversion au change de fin d'exercice	384	472
Charges financières sur avantages du personnel	34	30
Moins-values réalisées sur cession de titres	-	3
Autres charges financières	628	574
Total charges financières (sur coûts historiques)	2 290	2 871
Ajustement à la juste valeur des actifs financiers détenus à des fins de transaction	10	90
Total autres charges financières	2 300	2 961

Les charges financières ont enregistré une baisse de 661 milliers d'euros par rapport à 2015. Celle-ci est due principalement à la variation des pertes de change présumées et réalisées.

Produits financiers

(montants en milliers d'euros)

	2016	2015
Intérêts bancaires perçus	5	6
Autres intérêts perçus	1	7
Gains de change réalisés	1 548	2 053
Gains de change pour conversion au change de fin d'exercice	58	411
Autres produits financiers	103	149
Total des produits financiers (sur coûts historiques)	1 715	2 626
Ajustement à la juste valeur des actifs financiers détenus à des fins de transaction	-	81
Total produits financiers	1 715	2 707

Les produits financiers ont enregistré une baisse de 992 milliers d'euros par rapport à 2015. Cette augmentation est due principalement à la comptabilisation de gains de change réalisés supérieurs.

30. Impôts

Les principales composantes des impôts sur les bénéfices pour les exercices clos au 31 décembre 2016 et 2015 sont :

(montants en milliers d'euros)

	2016	2015
<i>Impôts courants</i>		
IRES - Impôt sur le Résultat des Sociétés	484	315
IRAP - Impôt régional sur les activités productives	153	159
Corrections liées à des impôts courants des années précédentes	44	-
<i>Impôts différés</i>		
Relatifs à l'utilisation – correction d'impôts différés actifs sur pertes fiscales reportables	383	184
Relatifs à la survenance et au versement des différences temporaires	(106)	21
Impôts sur les bénéfices dans le compte de résultat consolidé	958	679

Tableau de rapprochement de la charge fiscale théorique

Le tableau ci-après mentionne le rapprochement entre la charge fiscale théorique et la charge fiscale effective pour les périodes considérées :

(montants en milliers d'euros)

Calcul de l'impôt virtuel	2016	2015
Résultat avant impôts	2 585	2 180
Impôts théoriques	812	31,4 %
Effet application taux d'imposition locaux	(237)	(143)
Autres (charges non déductibles)	383	138
Impôts effectifs	958	37,1 %
	679	31,1 %

Impôts différés

Les impôts différés au 31 décembre 2016 et au 31 décembre 2015 sont les suivants :

(montants en milliers d'euros)

	Bilan consolidé	
	31/12/2016	31/12/2015
Impôts différés passifs		
Amortissements anticipés à des fins fiscales	-	25
Amortissements terrains	34	34
Gains de change dus à l'évaluation	39	63
Avantages du personnel	93	105
Autres postes mineurs	13	14
Plus-value 2013 sur actifs	46	152
Total passifs d'impôts différés	225	393
Impôts différés actifs		
Provision pour dépréciation de créances	95	58
Provision pour dépréciation des stocks	228	146
Provisions pour indemnités de rupture de contrats d'agents	26	26
Pertes de change dues à l'évaluation	236	172
Dépréciation des immobilisations corporelles	61	61
Extourne de la réévaluation des actifs incorporels effectuée en vertu de la L. n° 342/00	370	447
Gains intragroupe non réalisés	68	178
Autres postes mineurs	67	46
Pertes disponibles pour compenser les bénéfices imposables futurs	382	847
Réserve pour frais de cotation	37	85
Total actifs d'impôts différés	1 570	2 066

Parmi les actifs d'impôts différés, il faut signaler la créance de 370 milliers d'euros résultant de l'annulation de la réévaluation des actifs incorporels effectuée conformément à la loi n° 342/00, pour laquelle les conditions de la loi n° 255/05 - Loi budgétaire 2006 ont été revues. Ce bénéfice est dû à une hausse des amortissements déductibles à partir de cet exercice à la suite de la hausse de la valeur fiscale résiduelle des biens réévalués.

Au 31 décembre, des impôts anticipés actifs ont été comptabilisés par rapport à des déficits fiscaux reportables au cours des prochains exercices pour un montant équivalant à 382 milliers d'euros, car il est prévu, sur la base des plans prévisionnels préparés et approuvés par les administrateurs, que ces déficits seront utilisés afin de compenser des bénéfices imposables futurs.

Le Groupe enregistre des pertes fiscales supplémentaires nées dans le périmètre de consolidation sur lesquelles aucun impôt différé actif n'a été comptabilisé, pour un montant de 12 237 milliers d'euros qui sont reportables, dans les délais figurant dans le tableau suivant, afin de compenser les bénéfices imposables futurs des sociétés où lesdites pertes ont été enregistrées. Aucun impôt différé actif n'a été comptabilisé par rapport à ces pertes, car soit il n'est pas prévu que celles-ci puissent être utilisées afin de compenser des bénéfices imposables futurs, soit celles-ci sont nées dans des sociétés contrôlées enregistrant des pertes depuis un certain temps ou en liquidation.

(montants en milliers d'euros)

	Genetier Sas	Fedon America	Kapunkt GmbH	East Coast Srl	Giorgio Fedon 1919 HK	Shenzhen Fei Chi Ltd	TOTAL
Jusqu'en 2018	-	-	-	-	-	41	41
Jusqu'en 2019	-	-	-	-	-	30	30
Jusqu'en 2020	-	-	-	125	-	39	164
Jusqu'en 2021	-	-	-	8	-	-	8
Jusqu'en 2026	-	134	-	-	-	-	134
Jusqu'en 2027	-	1 121	-	-	-	-	1 121
Jusqu'en 2028	-	1 045	-	-	-	-	1 045
Jusqu'en 2029	-	1 513	-	-	-	-	1 513
Jusqu'en 2035	-	75	-	-	-	-	75
Jusqu'en 2036	-	125	-	-	-	-	125
Sans échéance	3 106	-	4 135	-	740	-	7 981
Total	3 106	4 013	4 135	133	740	110	12 237

Au 31 décembre 2015, il n'y a pas d'impôt différé passif sur les bénéfices non distribués de certaines sociétés contrôlées puisque le Groupe a estimé que les bénéfices non distribués des sociétés qu'il contrôle ne seront pas distribués dans un avenir proche.

La distribution des dividendes aux actionnaires du Groupe Fedon n'a aucune incidence fiscale en termes d'impôts sur les bénéfices.

La société mère a déduit fiscalement, lors des exercices précédents, les amortissements anticipés non comptabilisés au compte de résultat. Conformément à l'art. 109, 4e alinéa, lettre b) du T.U.I.R. (Texte unique des impôts sur les revenus), cette circonstance a donné lieu à une provision globale sur les réserves inscrites dans les capitaux propres, qui en détermine, en cas de distribution, l'imposition correspondante. La valeur de cette provision, déterminée annuellement en fonction des excédents résiduels existant au terme de chaque période imposable découlant de corrections de valeur et de provisions déduites aux seules fins fiscales, a été épuisée au 31/12/2016 et est donc de 0.

Il n'y a pas eu d'autres opérations sur les actions ordinaires ou sur de potentielles actions ordinaires entre la date de référence du bilan et la date de rédaction du bilan.

31. Opérations atypiques et/ou inhabituelles

Conformément à la communication Consob du 28 juillet 2006, il est précisé que le Groupe n'a pas mis en place, dans le courant de l'année 2016 d'opérations atypiques et/ou inhabituelles, telles que définies dans ladite communication.

32. *Événements postérieurs à la date des états financiers*

Après la date de clôture des états financiers au 31 décembre 2016, aucun fait ou événement pouvant avoir un impact significatif sur la situation patrimoniale et économique mentionnée dans le rapport annuel consolidé clôturé à cette même date ne s'est produit.

33. *Informations conformément à l'article 149 duodecies du Regolamento Emittenti*

En vertu de l'article 149 duodecies, nous reportons ci-après les montants dus au cabinet d'audit. Ceux-ci font principalement référence au réseau BDO.

(en milliers d'euros)

Montants services de révision	87
Montants pour révision – services du réseau	30
Montants totaux	117

Attestation relative aux états financiers consolidés en vertu de l'art. 154 bis, alinéa 5, du décret législatif italien n° 58 du 24 février 1998

1. Les soussignés, Callisto Fedon, en sa qualité de président et administrateur délégué, et Caterina De Bernardo, en sa qualité de dirigeante chargée de la rédaction des documents comptables de la société Giorgio Fedon & Figli S.p.A., attestent, conformément aux dispositions de l'art. 154-bis, alinéas 3 et 4 du décret législatif italien n° 58 du 24 février 1998, de :
 - la conformité relativement aux caractéristiques de la société
 - l'application effective,
des procédures administratives et comptables pour la formation des états financiers consolidés au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2016.
2. À cet égard, aucun fait marquant n'est à souligner.
3. Nous attestons également que :
 - 3.1 Les états financiers consolidés au 31 décembre 2016 :
 - sont rédigés conformément aux normes comptables internationales IAS/IFRS adoptées par l'Union européenne en vertu du règlement (CE) n° 1606/2002 du Parlement européen et du Conseil du 19 juillet 2002 ;
 - correspondent aux résultats des livres et des écritures comptables ;
 - reflètent, de façon correcte et vérifique, la situation patrimoniale, économique et financière de la société et de l'ensemble des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation.
 - 3.2 Le rapport de gestion contient une analyse fiable de l'évolution et du résultat de la gestion ainsi que de la situation de la Société et de l'ensemble des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation, ainsi que la description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont exposées.

Date : 21 mars 2017

Callisto Fedon

(Président et administrateur délégué)

Caterina De Bernardo

(Dirigeante préposée à la rédaction
des documents comptables de la société)

Rapport de la société de révision
Rédigé en respect des articles 14 et 16 du D.Lgs. 27.1.2010, n°39

Aux Actionnaires de
Giorgio Fedon & Figli S.p.A.

Rapport sur les comptes consolidés

Nous avons effectué la révision comptable des comptes consolidés de Giorgio Fedon & Figli S.p.A. et de ses contrôlées (« Groupe Fedon »), constitué de la situation patrimoniale et financière au 31 décembre 2016, du compte de résultat, du compte de résultat complet, de la note sur les variations des capitaux propres, du compte-rendu financier pour l'exercice clos à la même date, des principes comptables et des notes explicatives.

Responsabilité de la direction pour l'établissement et la présentation des comptes consolidés

La direction est responsable pour la présentation des comptes consolidés qui fournit une image fidèle conformément aux International Financial Reporting Standards tel qu'adopté dans l'Union Européenne, ainsi que les mesures prises en application de l'article 9 du D.Lgs. 38/05.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (ISA Italia) traitées conformément à l'article 11 du D.Lgs. 39/2010. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, et de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à effectuer des procédures pour obtenir des éléments probants justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les comptes consolidés contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à cette évaluation du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne de l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des comptes consolidés afin de définir des procédures d'audit appropriées dans ce contexte, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues pour l'établissement des comptes consolidés par la direction et la présentation d'ensemble des comptes consolidés.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les comptes consolidés fournissent une image fidèle de la situation patrimoniale et financière du Groupe Fedon au 31 décembre 2016, du compte de résultat et du flux de trésorerie pour l'exercice clos à la même date, conformément aux International Financial Reporting Standards tel qu'adopté dans l'Union Européenne, ainsi que les mesures prises en application de l'article 9 du D.Lgs. 38/05.

Bari, Bergamo, Bologna, Brescia, Cagliari, Firenze, Genova, Milano, Napoli, Novara, Padova, Palermo, Pescara, Potenza, Roma, Torino, Treviso, Trieste, Verona, Vicenza

BDO Italia S.p.A. - Sede Legale: Viale Abruzzi, 94 - 20131 Milano - Capitale Sociale Euro 1.000.000 i.v.

Codice Fiscale, Partita IVA e Registro Imprese di Milano n. 07722780967 - R.E.A. Milano 1977842

Iscritta al Registro dei revisori Legali al n. 167911 con D.M. del 15/03/2013 G.U. n. 26 del 02/04/2013

BDO Italia S.p.A., società per azioni italiana, è membro di BDO International Limited, società di diritto inglese (company limited by guarantee), e fa parte della rete internazionale BDO, network di società indipendenti.



Rapport sur les autres normes et règlement

Opinion sur la cohérence du rapport sur la gestion et aucunes informations inclus dans déclaration sur le gouvernement d'entreprise et la structure de propriété avec les comptes consolidés

Nous avons effectué les procédures indiquées dans le standard d'audit (SA Italia) n. 720B pour exprimer, tel que requis par la loi, une opinion sur la cohérence du rapport sur la gestion et aucunes informations inclus dans déclaration sur le gouvernement d'entreprise et la structure de propriété indiquées dans l'article123-bis, alinéa 4, du D.Lgs. 58/98, dont les directeurs de Giorgio Fedon & Figli S.p.A. sont responsable, avec les comptes consolidés du Groupe Fedon. A notre avis, le rapport sur la gestion et les informations inclus dans déclaration sur le gouvernement d'entreprise et la structure de propriété mentionnée ci-dessus sont cohérents avec les comptes consolidés du Groupe Fedon au 31 décembre 2016.

Padua, le 5 avril 2017

BDO Italia S.p.A.

Signé par Stefano Bianchi
Partner

Le rapport a été traduit en français uniquement
pour la commodité des lecteurs internationaux

Rapport de gestion de Giorgio Fedon & Figli S.p.A.

Avant-propos

Les actions ordinaires de la société mère du Groupe Fedon, Giorgio Fedon & Figli S.p.A., sont cotées au Marché NYSE Euronext Paris - Compartiment C depuis le mois d'avril 1998.

Au mois de décembre 2014, la Société a obtenu de Borsa Italiana S.p.A. l'admission à la négociation de ses actions ordinaires sur l'AIM Italia / Second marché des investissements, système multilatéral de négociation organisé et géré par Borsa Italiana S.p.A.

Cette opération consistait en une intercotation (*cross listing*) et l'admission s'est déroulée sans placement.

À la suite de l'entrée en vigueur du Règlement européen n° 1606 en juillet 2002, Giorgio Fedon & Figli S.p.A. a adopté les normes comptables internationales (IAS/FRS), édictées par l'*International Accounting Standards Board*.

Les états financiers de Giorgio Fedon & Figli S.p.A. au 31 décembre 2016 ont été rédigés conformément aux normes comptables internationales IAS/FRS approuvées par l'Union européenne.

(montants en milliers d'euros)

	2016	2015
Produits des ventes et des services	60 699	59 692
Total produits des ventes et des services	60 699	59 692
Résultat d'exploitation	1 682	1 857
<i>Résultat d'exploitation en pourcentage sur les produits</i>	<i>2,77 %</i>	<i>3,11 %</i>
 Résultat d'exploitation avant dépréciation et amortissement (EBITDA) (*)	 3 553	 3 629
<i>EBITDA en pourcentage sur les produits</i>	<i>5,85 %</i>	<i>6,08 %</i>
 Résultat avant impôts (BAT)	 972	 1 223
 Résultat net de l'exercice	 520	 813
<i>Marge nette (en %) sur les produits</i>	<i>0,86 %</i>	<i>1,36 %</i>
Capitaux propres	13 145	13 464
Effectif – nombre mensuel moyen	267	262
 Bénéfice par action		
– base, pour le bénéfice de l'exercice distribuable aux actionnaires ordinaires de la société mère	0,28 €	0,43 €
– dilué, pour le bénéfice de l'exercice distribuable aux actionnaires ordinaires de la société mère	0,28 €	0,43 €

(*) Le résultat d'exploitation avant dépréciation et amortissement (EBITDA) est obtenu diminuant le résultat d'exploitation de la valeur des amortissements et des dépréciations des immobilisations et des participations. L'EBITDA ainsi obtenu est une mesure utilisée par la direction de la Société afin de contrôler et d'évaluer l'évolution opérationnelle de celle-ci. Il ne s'agit pas d'une mesure comptable dans le cadre des IFRS et, par conséquent, elle ne doit pas être considérée comme une mesure alternative pour l'évaluation de l'évolution du résultat de la Société. Puisque la composition de l'EBITDA n'est pas réglementée par les normes comptables de référence, le critère de détermination appliqué par la Société pourrait ne pas être homogène par rapport à celui adopté par d'autres et pourrait donc ne pas être comparable.

Rapport de Gestion de Giorgio Fedon SpA pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2016

Le scénario économique

Messieurs les Actionnaires,

Giorgio Fedon & Figli S.p.A. est depuis de nombreuses années le leader international de la production et de la commercialisation d'étuis à lunettes et d'accessoires pour le secteur optique. De plus, la Société opère avec succès dans les secteurs de la maroquinerie, des articles de bureau et des articles cadeaux grâce à un large éventail de produits sous la marque Fedon. Ces derniers sont distribués dans le monde entier grâce à un réseau de vente directe de magasins monomarque, gérés de manière directe et indirecte (*Shop in shop*).

Le cœur de métier de la Société reste cependant la production et la commercialisation d'étuis à lunettes destinés principalement aux grands fabricants italiens et étrangers du secteur optique.



Ninja Plus collection 2017

Nous résumons ci-après les données de synthèse de l'exercice :

- **Chiffre d'affaires : 60 699 milliers d'euros**, en hausse de 1,69 % par rapport à l'exercice précédent
- **Le résultat d'exploitation avant amortissement et dépréciation des immobilisations et des participations (EBITDA) : 3 553 milliers d'euros**, soit 5,85 % du chiffre d'affaires
- **Résultat d'exploitation : 1 682 milliers d'euros**, soit 2,77 % du chiffre d'affaires
- **Résultat net : 520 milliers d'euros**, soit 0,86 % du chiffre d'affaires

Le tableau suivant reprend les données du compte de résultat respectivement au 31 décembre 2016 et au 31 décembre 2015.

Compte de résultat

(montants en milliers d'euros)

	2016	% sur produits	2015	% sur produits
Produits des ventes et des services	60 699		59 692	
Autres produits	864		630	
Total produits	61 563		60 322	
Achats matières premières et fournitures	(34 555)	-56,93 %	(34 845)	-58,37 %
Achat de prestation de services	(11 094)	-18,28 %	(10 480)	-17,56 %
Redevances de crédit-bail	(1 699)	-2,80 %	(1 454)	-2,44 %
Charges de personnel	(10 965)	-18,06 %	(9 782)	-16,39 %
Autres provisions et autres charges	(570)	-0,94 %	(571)	-0,96 %
Correction des frais	873	1,44 %	439	0,74 %
EBITDA (*)	3 553	5,85 %	3 629	6,08 %
Amortissements	(1 422)	-2,34 %	(1 289)	-2,16 %
Dépréciation des immobilisations	(55)	-0,09 %	(50)	-0,08 %
Dépréciations des participations	(394)	-0,65 %	(433)	-0,73 %
Résultat d'exploitation	1 682	2,77 %	1 857	3,11 %
Charges financières	(1 621)	-2,67 %	(2 414)	-4,04 %
Produits financiers	911	1,50 %	1 780	2,98 %
Résultat avant impôts	972	1,60 %	1 223	2,05 %
Impôts sur les bénéfices	(452)	-0,75 %	(410)	-0,69 %
Résultat net de l'exercice	520	0,86 %	813	1,36 %

(*) Le résultat d'exploitation avant dépréciation et amortissement (EBITDA) est obtenu diminuant le résultat d'exploitation de la valeur des amortissements et des dépréciations des immobilisations et des participations. L'EBITDA ainsi obtenu est une mesure utilisée par la direction de la Société afin de contrôler et d'évaluer l'évolution opérationnelle de celle-ci. Il ne s'agit pas d'une mesure comptable dans le cadre des IFRS et, par conséquent, elle ne doit pas être considérée comme une mesure alternative pour l'évaluation de l'évolution du résultat de la Société. Puisque la composition de l'EBITDA n'est pas réglementée par les normes comptables de référence, le critère de détermination appliqué par la Société pourrait ne pas être homogène par rapport à celui adopté par d'autres et pourrait donc ne pas être comparable.

Les principaux indicateurs de l'évolution économique en 2016 sont les suivants :

- Le **chiffre d'affaires** s'élève à **60 699 milliers d'euros** par rapport à 59 692 milliers d'euros en 2015, **en hausse de 1,69 %** ;
- Le **résultat d'exploitation avant amortissements et dépréciations des immobilisations et des participations (EBITDA)** est de **3 553 milliers d'euros**, par rapport à 3 629 milliers d'euros lors de l'exercice précédent, **en baisse de 2,09 %** ;
- Le **résultat d'exploitation** est de **1 682 milliers d'euros**, par rapport à sa valeur de décembre 2015 s'élevant à 1 857 milliers d'euros ;
- Le **résultat net** est de **520 milliers d'euros**, par rapport à 813 milliers d'euros lors de l'exercice précédent.

L'exercice 2016 a été clos avec des résultats en nette hausse confirmant la validité du processus de développement engagé.

À cet effet, comme nous le verrons plus en détail dans la suite de ce rapport, le réseau des magasins monomarque Fedon a été étendu de manière significative en 2016 et compte désormais 20 points de

vente, entre Italie et Asie. En particulier, au cours de la dernière période de l'exercice précédent, le réseau s'est agrandi avec une nouvelle ouverture à l'aéroport Valerio Catullo de Vérone. La Société a également remporté le marché pour l'ouverture en 2017 d'un magasin à l'aéroport de Lyon (prévue pour septembre) et un à celui de Madrid, toujours courant 2017, et de nombreuses négociations sont actuellement en cours pour d'autres grands aéroports européens, en Allemagne, aux Pays-Bas et en Angleterre. Enfin, l'ouverture d'un magasin direct monomarque est également prévue dans le centre de Padoue. Il convient de remarquer que courant 2016, le lancement de trois points de vente dans un Outlet de grand prestige (Sicile, Palmanova et Mantoue) a eu un grand impact pour la Société, lesquels ont permis d'avoir une grande visibilité auprès d'un public plus large de consommateurs qui ne fréquentent pas nécessairement les aéroports et les gares. En ce sens, courant 2017, deux autres ouvertures auront lieu, respectivement à Turin et Valdichiana, dans d'autres outlets de haut niveau.

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires total de l'exercice 2016 a encore augmenté de (+1,69 %) par rapport au résultat remarquable déjà réalisé en 2015, pour atteindre 60 699 milliers d'euros.

Le chiffre d'affaires des clients OEM, c'est à dire des grands et petits fabricants de lunettes, a peu augmenté malgré l'insertion de nouvelles lignes de produit ; ceci est la preuve d'un léger ralentissement du marché et donc de volumes inférieurs aux prévisions, comme en témoignent également les données des états financiers de tous les grands acteurs du secteur optique.

Il convient d'observer que le poste fabricants couvre aujourd'hui également le chiffre d'affaires que la Société réalise dans d'autres secteurs que l'optique. En effet, la Société, depuis environ deux ans, s'est engagée dans un cycle d'expansion dans des secteurs tels que la joaillerie et l'horlogerie qui nécessitent des emballages premium et, dans de nombreux cas, de luxe pour leurs produits. Courant 2016, cet axe de développement s'est consolidé avec l'acquisition de nouvelles commandes ayant permis de réaliser des recettes d'un montant d'environ 1 700 milliers d'euros. En 2017, la Société investira dans de nouvelles ressources commerciales dédiées à ces secteurs, qui opéreront dans des zones géographiques comme la France et la Suisse, dans lesquelles sont traditionnellement concentrés grand nombre des acteurs les plus importants.

Le Chiffre d'affaires des ventes en gros aussi bien pour les magasins d'optique que pour le circuit de distribution de la maroquinerie a enregistré une légère baisse en 2016.

Les ventes destinées aux magasins d'optique en Italie, France, Allemagne et dans les grandes chaînes de distribution du produit lunette dans le monde entier et aux distributeurs étrangers d'accessoires optiques, qui avaient pourtant enregistré une nette hausse en 2015, enregistrent une baisse due en partie, intrinsèquement, au marché et en partie au développement des ventes de la collection *Eyewear* qui a eu un résultat inférieur aux attentes, bien que les lunettes de soleil soient bien placées et vendues dans le circuit des magasins directs Fedon.

Il en va de même pour le chiffre d'affaires des ventes en gros du secteur maroquinerie bien qu'il ait enregistré une nette hausse des ventes à l'étranger, en particulier en Corée et au Japon, il a subi, courant 2016, une baisse globale du fait de la réorganisation de la structure de vente et de la révision de l'offre de produit, de manière cohérente avec les besoins spécifiques des différentes typologies de magasins multimarque, maroquineries, papeterie et magasins de cadeaux. Cette réorganisation s'est conclue en 2016 et nous en verrons les résultats en 2017.

Enfin, il convient de souligner les données positives réalisées par la vente directe, c'est-à-dire par les magasins monomarque Fedon. Ceux-ci présentent sur un même périmètre une croissance de 44,71 %, tandis que dans l'ensemble, en tenant compte à la fois des magasins qui n'existaient pas au

cours de l'exercice et des fermetures ayant eu lieu en 2016, l'augmentation aurait été de 35,51 %. En y ajoutant la vente indirecte, on obtient une hausse totale de 37,71 %. À cet effet, le réseau des magasins monomarque Fedon a été étendu de manière significative en 2016 et compte désormais 20 points de vente, entre Italie et Asie. En particulier, au cours de la dernière période de l'exercice précédent, le réseau s'est agrandi avec une nouvelle ouverture à l'aéroport Valerio Catullo de Vérone. La Société a également remporté le marché pour l'ouverture en septembre 2017 d'un magasin à l'aéroport de Lyon et pour l'ouverture, toujours cours 2017, d'un autre point de vente à l'aéroport de Madrid, et de nombreuses négociations sont actuellement en cours pour de grands aéroports européens, en Allemagne, aux Pays-Bas et en Angleterre. Enfin, l'ouverture d'un magasin direct monomarque est également prévue dans le centre de Padoue. Il convient de remarquer que courant 2016, le lancement de trois points de vente dans un Outlet de grand prestige (Sicile, Palmanova et Mantoue) a eu un grand impact pour la Société, qui ont permis d'avoir une grande visibilité auprès d'un public plus large de consommateurs qui ne fréquentent pas nécessairement les aéroports et les gares. En ce sens, courant 2017, deux nouvelles ouvertures auront lieu, respectivement à Turin et Valdichiana, dans d'autres outlets de haut niveau.

Pour compléter l'offre des magasins monomarque Fedon, la nouvelle ligne « Amelia », a été conçue et industrialisée en 2016 et lancée début mars 2016. Cette ligne comprend des sacs et de la petite maroquinerie exclusivement pour le public féminin, fruit de l'étude attentive de notre Département Recherche et Développement et de l'analyse des principales tendances du marché femme.

EBITDA

L'**EBITDA**, principal indicateur de la gestion caractéristique, s'élève à 3 553 milliers d'euros, en légère baisse par rapport au montant enregistré lors du précédent exercice, de 3 629 milliers d'euros (-2 % environ), équivalant à 5,85 % du chiffre d'affaires. Ce résultat est dû à plusieurs causes concomitantes qui sont résumées ci-après.

- Au cours de l'année 2016, le poste Achats de matières premières s'élève à 34 555 milliers d'euros, soit 56,93 % du chiffre d'affaires, alors qu'en 2015, son incidence sur le chiffre d'affaires s'élevait à 58,37 %. La valeur de 2016 est par conséquent inférieure de plus de un point de pourcentage par rapport à l'exercice 2015. Cette variation est principalement imputable à l'optimisation du mix de produit ayant une plus grande marginalité.
- Les achats de prestation de services enregistrent une hausse de 614 milliers d'euros par rapport à la même période de l'exercice précédent. Cette variation est principalement due, à hauteur de 795 milliers d'euros, par l'augmentation des travaux sous-traités et, à hauteur de 332 milliers d'euros, par l'augmentation des coûts de promotion, publicité et salons. Elle a en revanche été influencée de manière positive, à hauteur de 223 milliers d'euros, par la diminution des coûts de transport (la production d'étui à lunettes est essentiellement réalisée dans l'usine en Chine), à hauteur de 108 milliers d'euros, par la baisse des coûts pour le réseau vente. Néanmoins, le pourcentage des achats de prestation de services sur les produits a augmenté par rapport à la même période de l'exercice précédent, passant de 17,56 % à 18,28 % ;
- Les redevances de crédit-bail ont augmenté par rapport à l'année précédente de 245 milliers d'euros ; la variation est principalement la conséquence des loyers versés pour les ouvertures des nouveaux points de vente Fedon qui ont eu lieu au cours de l'exercice 2016.
- En 2016, les Charges de personnel s'élèvent à 10 965 milliers d'euros par rapport à 9 782 milliers d'euros lors de l'exercice précédent, en augmentation de 1 183 milliers d'euros, équivalant à une incidence sur les recettes de 1,67 % supérieure par rapport à l'année passée. Celles-ci sont substantiellement dues à l'augmentation du nombre de préposés à la vente des magasins monomarque Fedon.

Une grande partie de l'augmentation des Charges de personnel est due à l'agrandissement tant en termes de professionnels que d'articulation organisationnelle (du *Visual Merchandising* au *Retail Operation* jusqu'au *Merchandising Planner*) de l'équipe opérationnelle qui s'occupe de la gestion du réseau de magasins monomarque Fedon ; l'objectif est d'optimiser et d'améliorer toutes les activités opérationnelles en vue d'une expansion du réseau. La Société investit donc encore dans du capital humain dans le but de se déplacer de manière appropriée selon un autre axe important de développement pour le futur : la croissance et l'expansion de distribution de la marque Fedon.

Comme nous l'avons déjà dit, la Société a lancé au mois de mai 2015 une procédure de « Cassa Integrazione Guadagni Straordinaria » (CIGS) [chômage partiel extraordinaire] pour la fermeture de deux services de production sur le site d'Alpago concernant au total 19 salariés. Cette procédure a pris fin courant 2016 avec la mise en disponibilité desdits salariés.

En général donc, l'EBITDA de la Société, bien qu'en légère baisse par rapport à l'exercice précédent, est en partie déterminé par les investissements qui depuis 2014 soutiennent et rendent possible un processus de développement selon les axes stratégiques rappelés ci-dessus. En particulier la Société a investi :

- **dans son personnel**, en réorganisant complètement le secteur de la vente directe et en lui octroyant des professionnels nécessaires et en revoyant les structures de vente qui opèrent dans le secteur optique, en les rendant plus efficaces par rapport aux nouveaux produits du *Luxury Packaging* et de l'*Eyewear* ;
- **dans une activité de recherche importante et continue**, en mettant au point environ 500 nouveaux projets tant dans le secteur optique que dans la maroquinerie ; citons en particulier la nouvelle ligne de sacs et de petite maroquinerie pour femme « Amelia » dont il a été question au début du présent rapport et le brevet Fedon pour le nouveau trolley « Marco Polo », un système de voyage qui interprète les exigences du *frequent flyer* et qui est devenu en peu de temps un produit à grand succès.

Or, ces investissements sont tournés vers le futur, afin de créer les conditions pour que la Société soit en mesure de poursuivre son activité avec des résultats toujours meilleurs et en étendant son rayon d'action à de nouveaux secteurs et à de nouveaux canaux de distribution.

Le **Résultat d'exploitation** s'élève en 2016 à 1 682 milliers d'euros, en légère baisse de 175 milliers d'euros par rapport à l'exercice précédent.

Le **Résultat avant impôts** est de 972 milliers d'euros, nettement en hausse par rapport à celui enregistré en 2015, qui s'élevait à 1 223 milliers d'euros.

Enfin, le **Résultat net** s'élève à 520 milliers d'euros par rapport à 813 milliers d'euros en 2015.

Évolution sectorielle

Le tableau qui suit présente la répartition des produits des ventes et des prestations entre le secteur optique et le secteur maroquinerie :

(montants en milliers d'euros)

2016	Secteur optique	aug. % sur produits	Secteur maroquinerie	aug. % sur produits	TOTAL	aug. % sur produits
Total produits	54 199	89,3 %	6 500	10,7 %	60 699	100 %

(montants en milliers d'euros)

2015	Secteur optique	aug. % sur produits	Secteur maroquinerie	aug. % sur produits	TOTAL	aug. % sur produits
Total produits	54 455	91,2 %	5 237	8,8 %	59 692	100 %



Collection Eyewear Fedon, lunettes de soleil homme

Par rapport à l'exercice précédent, les produits des ventes du secteur optique, équivalant à 54 199 milliers d'euros, ont enregistré une baisse de 256 milliers, soit une baisse de 0,5 %. En effet, comme nous l'avons dit au paragraphe concernant le chiffre d'affaires, les ventes destinées aux magasins d'optique en Italie, France et Allemagne et dans les grandes chaînes de distribution du produit lunette dans le monde entier et aux distributeurs étrangers d'accessoires optiques, qui avaient pourtant enregistré une nette hausse en 2015, enregistrent une baisse due en partie, intrinsèquement, au marché et en partie au développement des ventes de la collection *Eyewear* qui a eu un résultat inférieur aux attentes, bien que les lunettes de soleil soient bien placées et vendues dans le circuit des magasins directs Fedon.

Le secteur maroquinerie, dans lequel la Société opère avec la marque Giorgio Fedon 1919, a quant à lui enregistré des produits équivalant à 6 500 milliers d'euros, en hausse donc par rapport aux chiffres réalisés en 2015, équivalant à 5 237 milliers d'euros. La hausse enregistrée est donc de 24,1 %. Cette augmentation (qui englobe bien évidemment les ventes interentreprises aux sociétés contrôlées en Asie et aux États-Unis) a notamment été constatée dans les ventes des magasins monomarque, en hausse de 38,7 %.

Effectif

Le tableau suivant indique l'effectif de la Société au 31 décembre 2016 et 2015 :

	2016	2015
Dirigeants	7	7
Employés	138	124
Ouvriers	120	141
Total	265	272
Nombre moyen dans l'année	267	262

L'effectif moyen annuel au cours de l'exercice a augmenté de 5 unités.

La Société a maintenu des rapports constants avec les syndicats et les représentants des travailleurs. Ces rapports ont toujours été très cordiaux et caractérisés par un climat de collaboration. Comme indiqué ci-dessus, la Société a lancé au mois de mai 2016 une procédure de « Cassa Integrazione Guadagni Straordinaria » (CIGS) [chômage partiel extraordinaire] pour la fermeture de deux services de production sur le site d'Alpago qui a concerné au total 19 salariés.

Malgré cela, le climat des affaires reste positif et les relations de travail reposent sur la coopération et le pragmatisme. Pour preuve, au mois de juillet 2016, la Société mère a signé avec les représentants syndicaux un accord d'horaires flexibles concernant une quarantaine de salariés du service finition et assemblage qui permettra de prolonger l'ouverture de l'établissement de deux semaines au mois d'août afin d'exécuter certaines commandes importantes.

La Société s'engage à maintenir constamment à jour le système de contrôle et de garantie de la sécurité du travail.

Courant 2015, la Société avait engagé la procédure pour le renouvellement de la Certification ISO 9001 et pour l'obtention des Certifications ISO 14001 et SA8000 que ce soit pour le site d'Alpago comme pour celui de Lugoj en Roumanie. Les deux sites ont été certifiés par DNV, qui compte parmi les premiers organismes certificateurs au monde, et les attestations correspondantes ont été remises le 26 février 2016.

Situation patrimoniale et financière

Actifs immobilisés

(montants en milliers d'euros)

	31/12/2016	31/12/2015
Immobilisations corporelles	8 167	8 227
Immeubles de placements	99	105
Immobilisations incorporelles	1 703	1 293
Participations dans les sociétés associées	2 120	2 120
Actifs financiers non courants	1 530	1 878
Actifs immobilisés	13 619	13 623

Le poste Actifs immobilisés, mentionné dans le tableau ci-dessus, passe de 13 623 milliers d'euros au cours de l'exercice 2015 à 13 619 milliers d'euros pour l'exercice 2016, avec une diminution nette globale de 4 milliers d'euros. Cette baisse est principalement due à la baisse des Actifs financiers non courants, principalement constitués du poste comptable des actifs pour impôts

constatés d'avance et motivée par l'utilisation des pertes fiscales des années précédentes. Ce facteur a plus que compensé la hausse des investissements nets, s'élevant à 344 milliers d'euros. Le montant des investissements bruts effectués au cours de l'exercice a quant à lui été de 1 935 milliers d'euros, dans des Immobilisations, incorporelles et corporelles, investissements qui ont principalement concerné les catégories des installations et de l'outillage puis du mobilier et de l'ameublement et des améliorations sur biens de tiers du fait des ouvertures des nouveaux magasins Fedon.

Fonds de roulement net

(montants en milliers d'euros)

	31/12/2016	31/12/2015
Stocks	10 795	11 552
Créances commerciales	9 386	7 691
Créances sur les sociétés contrôlées	4 160	4 394
Avoir fiscal, autres créances et autres actifs courants	2 953	2 819
Dettes commerciales	(5 687)	(4 913)
Dettes commerciales des sociétés contrôlées	(11 145)	(10 590)
Dettes fiscales	(637)	(557)
Autres passifs courants	(2 358)	(1 845)
Fonds de roulement net	7 467	8 551

En référence aux postes qui composent le fonds de roulement net, la diminution survenue au cours de l'exercice 2016 est de 1 084 milliers d'euros et se compose de la façon suivante :

- la variation négative des stocks s'élevant à 757 milliers d'euros est due à une gestion prudente des entrepôts et à la légère baisse du marché des six premiers mois de l'exercice 2016 ;
- l'augmentation des créances commerciales de 1 695 milliers d'euros est due en grande partie à une forte hausse des ventes avec TVA au cours de la fin de l'année ;
- les créances fiscales ont diminué de 134 milliers d'euros en raison d'une baisse du crédit de TVA de la Société à la fin de l'exercice par rapport à l'exercice précédent ;
- l'augmentation des dettes commerciales, s'élevant à 774 milliers d'euros ;
- la hausse des dettes fiscales, du fait d'impôts plus élevé par rapport à l'exercice précédent, de 80 milliers d'euros ;
- l'augmentation des autres passifs courants, de 513 milliers d'euros, due principalement à des charges de personnel plus élevées.

Situation financière nette

Le tableau suivant met en lumière les éléments constitutifs de la situation financière nette à la clôture de chaque exercice :

(montants en milliers d'euros)

		2016	2015
Trésorerie et équivalents de trésorerie	A	4 996	2 479
Actifs financiers à la juste valeur	B	5 213	5 121
Liquidités	C=A+B	10 209	7 600
Financements des actionnaires	E	-	-
Dettes financières courantes bancaires et autres	F	248	689
Financements à long terme - part courante	G	4 737	1 869
Endettement financier courant	H=E+F+G	4 985	2 558
Endettement financier courant net	I=H-C	(5 224)	(5 042)
Financements à long terme - part non courante	J	8 793	9 130
Endettement financier non courant	M=J	8 793	9 130
Endettement Financier Net	N=I+M	3 569	4 088

L'endettement financier net passe de 4 088 milliers d'euros au 31 décembre 2015 à 3 569 milliers d'euros au 31 décembre 2016. La diminution de l'endettement, de 519 milliers d'euros, est générée par :

- une amélioration de la situation nette à court terme de 182 milliers d'euros ;
- une réduction de l'endettement à moyen-long terme de 337 milliers d'euros ;

La réduction de l'endettement à court terme a été positivement influencée par l'augmentation des produits des points de vente monomarque Fedon et par la valeur des créances cédées pro-soluto à la société d'affacturage au cours de l'exercice 2016 et pas encore échues.

Dans le cadre des rapports avec nos principaux établissements bancaires, afin de profiter de l'amélioration des taux d'intérêt pratiqués, des financements à moyen-long terme ont été acquittés au cours de l'exercice 2016 pour un montant de 9 747 milliers d'euros et de nouveaux ont été souscrits pour un total de 9 410 milliers d'euros.

Au cours de l'exercice 2012, la Société a obtenu un prêt bonifié pour la réalisation d'un programme de développement commercial dans des pays sis en dehors du territoire de l'Union européenne, en vertu de la Loi italienne du 06/08/2008, n° 133, art. 6, al. 2, lettre a), avec Simest SpA, d'un montant de 1 685 milliers d'euros à rembourser en sept ans, avec deux ans de période d'anticipation. Ce prêt bonifié est garanti par un cautionnement. Au 31 décembre 2012, un premier acompte de 506 milliers d'euros a été versé assorti du cautionnement correspondant de la Banca Popolare di Vicenza ; en 2014, un deuxième acompte de 525 milliers d'euros a été versé assorti du cautionnement correspondant de la Banca Unicredit ; au cours du premier semestre 2015, un troisième acompte de 493 milliers d'euros a été versé assorti du cautionnement correspondant de la Banca Unicredit.



Luxury packaging Fedon, pochette en python véritable

Actions propres et actions/participations de sociétés dominantes

La Société détient des actions propres acquises à la suite de la délibération de l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires en date du 10 janvier 2002. En date du 9 décembre 2014, l'assemblée des actionnaires a délibéré l'autorisation au conseil d'administration d'acquérir et de disposer d'actions propres, en ratifiant également les achats effectués depuis 2002 ; dans le même temps le conseil d'administration a délibéré de mettre à exécution les autorisations de l'assemblée.

L'achat a pour but d'entrer en possession d'une quantité d'actions propres en portefeuille qui, tout en respectant la législation en vigueur, seront alors disponibles afin de mettre en œuvre, rapidement et sans se plier à des formalités supplémentaires, les opérations suivantes :

- attribution d'actions au personnel ;
- utilisation des actions propres à des fins d'échange en cas d'opérations d'achat et/ou d'autres opérations financières.

Au 31 décembre 2016, la Société détient 21 138 actions ordinaires (équivalant à 1,11 % du total des actions) pour un montant nominal total de 55 milliers d'euros et pour une valeur de marché d'environ 272 milliers d'euros.

Le tableau suivant indique les mouvements des actions propres au cours de l'année 2016 :

	Nombre d'actions	Valeur nominale (milliers d'euros)	Participation % capital social
Situation au 1 janvier 2016	16 675	43	0,88 %
Achats	7 619	20	0,401 %
Ventes	(3 156)	(8)	-0,166 %
Situation au 31 décembre 2016	21 138	55	1,11 %

Investissements

Au cours de l'exercice, la Société a effectué des investissements pour un total de 1 935 milliers d'euros, dont 809 milliers d'euros en Immobilisations corporelles et 1 126 milliers d'euros en Immobilisations incorporelles.

Des investissements ont été réalisés en grande partie pour l'achat de nouvelles machines et outillage, principalement des moules utilisés dans le processus de production des usines en Chine et en Roumanie, ainsi que pour des matériels, aménagements et installations destinés à la préparation de nouveaux points de vente.

Parmi les actifs incorporels, le poste le plus important est représenté par la capitalisation des frais internes de recherche et développement, réalisés et en cours, pour 873 milliers d'euros et, ensuite, par les logiciels et produits informatiques.

Recherche et développement

Au cours de l'année 2016, la Société a également poursuivi son activité de recherche et développement, désormais consolidée, en vue, d'une part, de compléter une gamme toujours plus riche de produits innovants par le design et par l'utilisation de nouvelles matières et, d'autre part, de dégager des avantages compétitifs grâce à la réduction des coûts de production et à l'optimisation des procédés de production. Le Groupe a réalisé près de 500 projets de nouveaux produits tant dans son cœur de métier que dans le domaine de la maroquinerie.

Au cours de l'exercice 2016, les activités de recherche et développement ont engendré, comme nous l'avons mentionné dans le paragraphe précédent, des coûts qui ont été capitalisés, en tant qu'immobilisations incorporelles, pour un montant total de 873 milliers d'euros. Ces chiffres ont doublé par rapport à ceux de 2015, équivalant à 439 milliers d'euros, confirmant encore une fois le nombre de projets développés et l'importance toujours plus grande de l'innovation dans la capacité à générer des produits pluriannuels.

Au cours de l'année 2010, l'on a assisté au lancement du projet de recherche et innovation dénommé « Industria 2015 » Nouvelles technologies pour le « Made in Italy » de District à Filière : Lunetterie et innovation industrielle - Zone Objectif B portant le Numéro de projet MI00153.

Le projet a pour objectif la réalisation d'une plateforme pour l'intégration de la filière qui opère sur le front technique et de la gestion des sociétés et qui favorise un développement compétitif et technologique du système des entreprises de la lunetterie italienne. La plateforme devra permettre aux événements qui se manifestent sur le front commercial et tout au long de la filière d'être reçus rapidement par tout le processus de production et à toute difficulté qui entraînerait des modifications de planification tout au long de la filière d'être immédiatement « visible » par tous les sujets concernés. La plateforme devra également permettre aux sujets de la filière de pouvoir communiquer de façon interactive.

Par décret d'attribution du Ministère du développement économique n° 00098MI01 du 21 décembre 2012, des coûts totaux ont été admis pour un montant de 13 747 949 euros ainsi que des subventions d'un montant total de 4 247 627 euros. La part des frais communiquée et relevant de Giorgio Fedon e Figli S.p.A. s'élève à 902 332,08 euros, pour une subvention totale admise de 858 327,63 euros dont 243 754,65 euros encaissés en 2016. Au cours de l'année, les coûts soutenus ont été ceux prévus par le plan financier.

Les coûts correspondants n'ont pas été capitalisés dans l'exercice concerné.

Rapports intragroupe et avec les parties liées

Les rapports avec des entreprises contrôlées sont majoritairement de nature commerciale et financière, et s'effectuent aux conditions de marché.

Pour de plus amples informations, veuillez-vous reporter à la note explicative du bilan n° 26.

En ce qui concerne les rapports avec les parties liées autres que les sociétés contrôlées, rappelons que le Conseil d'administration de la Société a adopté une « Procédure en matière d'opérations avec les parties liées » conformément aux prescriptions du Règlement portant dispositions en matière d'opérations avec les parties liées approuvé par la Consob, par délibération n° 17221 du 12 mars 2010, modifié par la suite par délibération n° 17389 du 23 juin 2010, et aux indications et orientations pour l'application du Règlement sur les opérations avec les parties liées fournies par la Consob dans la Communication n° DEM/10078683 du 24 septembre 2010.

Giorgio Fedon & Figli S.p.A., émetteur dont les actions ordinaires sont négociées sur le marché électronique des actions NYSE d'Euronext Paris, compartiment C, est tenue d'appliquer ladite réglementation en matière d'opérations avec des parties liées en vertu de l'article 2, alinéa 1, du Règlement susmentionné qui comprend dans son champ d'application les sociétés italiennes avec des actions cotées sur des marchés réglementés d'autres pays de l'Union européenne.

En vertu de l'art. 2391-bis du Code civil italien, conformément aux principes indiqués dans le Règlement, la « Procédure en matière d'opérations avec des parties liées » détermine les règles et les principes visant à garantir la transparence et l'exactitude substantielle et procédurale des opérations avec des parties liées réalisées directement par Giorgio Fedon & Figli S.p.A. ou par l'intermédiaire de sociétés contrôlées.

Actuellement, la Société remplit les conditions prévues pour pouvoir bénéficier de la dérogation accordée par l'article 10, 1^{er} alinéa du Règlement qui, sans préjudice des dispositions de l'article 5 en matière d'information du public, prévoit pour les sociétés cotées de petite dimension la possibilité d'appliquer aux opérations d'importance majeure les modalités d'instruction et d'approbation prévues pour les opérations d'importance mineure. De plus, l'article 13 du Règlement Émetteurs AIM Italia / Second marché des investissements, adopté par Borsa Italiana S.p.A., stipule que l'art. 10 du Règlement s'applique aux émetteurs AIM. Ces prévisions s'appliqueront lorsque les actions ordinaires de la Société ne seront pas négociées sur le marché électronique des actions d'Euronext Paris, mais le seront sur le système multilatéral de négociation AIM Italia / Second marché des investissements, organisé et géré par Borsa Italiana.

La Procédure est publiée sur le site Internet de la Société www.fedongroup.com.

Modèle d'organisation conformément au Décret législatif italien 231

Courant 2012, la Société, par délibération du Conseil d'administration du 28 septembre 2012, a adopté un Modèle d'organisation, gestion et contrôle conformément au Décret législatif italien 231, procédant à la nomination de l'Organe de contrôle et lui attribuant un budget de dépense approprié. Le Conseil au cours de la même réunion a approuvé le texte du Code de déontologie en disposant la publication, conjointement au Modèle d'organisation, gestion et contrôle conformément au Décret législatif italien 231, sur le site web du Groupe à l'adresse www.fedongroup.com.

L'Organe de contrôle a été nommé à nouveau le 12 mai 2016.

Au cours des premiers mois de 2016, l'Organe de contrôle s'est réuni pour établir un programme de travail pour l'année en cours.

Risques et incertitudes

Le contexte macro-économique actuel est caractérisé par une série de facteurs d'incertitude liés principalement à la volatilité des marchés financiers, à l'évolution des taux de change des principales devises, au coût des matières premières, au taux de chômage et aux difficultés croissantes d'accès au crédit. Ce contexte nécessite l'adoption de modèles de gestion des affaires rigoureux, qui permettent d'apaiser les incertitudes découlant de la prévisibilité limitée des événements futurs, influencés par des facteurs exogènes souvent incontrôlables. L'évolution des marchés à laquelle la Société doit faire face l'a poussée à revoir sérieusement sa stratégie et à préparer un plan d'action incisif destiné à assurer la limitation des coûts et à maximiser son efficacité et sa compétitivité.

- Risques liés aux conditions générales de l'économie

La situation économique, patrimoniale et financière de la Société est influencée par différents facteurs qui conditionnent le cadre macro-économique présent dans les différents pays où elle opère, y compris le degré de confiance des consommateurs et des entreprises. L'année 2016 a montré des signes de la tenue et, parfois, de légère baisse, des valeurs macroéconomiques exprimées l'année précédente.

En ce qui concerne en particulier la marque Fedon, l'exercice 2016 a enregistré une légère hausse du chiffre d'affaires, bien qu'inférieur aux attentes, à la fois du secteur optique, secteur dans lequel la Société opère traditionnellement et concentre la partie la plus significative de son activité, et du secteur de la maroquinerie, notamment en raison de la croissance du nombre de points de vente monomarque et de leur performance individuelle. Cet important indicateur de croissance revêt par conséquent un caractère préoccupant par rapport aux signes prévus de reprise de l'activité commerciale et donc une mutation des conditions macro-économiques dans les marchés de référence de la Société, qui dans une clé de vision future, prévoient un exercice 2017 à tout le moins difficile.

L'année 2016 a donc été une année qui voit se confirmer la solidité économico-financière de la Société et qui permet d'affronter avec confiance les éventuelles variations de marché des prochaines années, lesquelles seront conditionnées par l'évolution des variables macroéconomiques des zones géographiques, en premier lieu l'Europe et l'Asie, où se déroulent ses activités opérationnelles.

En ce qui concerne les informations requises par l'art. 2428 du Code civil italien sur les états financiers de l'exercice et par l'art. 40 du décret législatif italien n° 127/1991 sur les états financiers consolidés en ce qui concerne les objectifs et les politiques en matière de gestion du risque financier, il convient de souligner ce qui suit.

- Facteurs de risque financier

La Société s'expose à des risques financiers liés à son activité, qui se réfèrent plus particulièrement aux cas d'espèce suivants :

- Risque de crédit découlant des opérations commerciales ou des activités de financement. La Société tend à limiter le plus possible son propre risque de crédit en évaluant les informations

disponibles en matière de solvabilité des clients et l'analyse des données historiques, en appliquant aux clients qui en font la demande des conditions de paiement échelonnées liées à des ouvertures de crédit et en contrôlant constamment que le montant des encours ne dépasse pas celui des crédits octroyés. Toutefois, il existe des concentrations significatives de risque de crédit dues au poids (en pourcentage) de certains clients importants du secteur de l'optique sur le chiffre d'affaires. La Société estime cependant que, s'agissant d'entreprises leaders du monde de la production et de la commercialisation de produits optiques, ce risque est limité. Un autre facteur de risque est la distribution de produits pour l'optique et de produits de maroquinerie dans le canal des ventes en gros, traditionnellement constitué d'opérateurs de petites dimensions qui, principalement en période de difficulté économique générale, ne sont pas solvables, ou la distribution dans des pays exposés à des risques significatifs d'insolvabilité. Dans ces cas, la Société contrôle rigoureusement les positions les plus risquées et adapte, de façon continue et opportune, les provisions pour dépréciation de compte de tiers. La Société a recours à l'affacturage pro-soluto pour une partie importante de son chiffre d'affaires.

- Risque de liquidité lié à la disponibilité des ressources financières et à l'accès au marché du crédit. Le risque de liquidité doit être considéré comme moyen/haut, vu le niveau d'endettement de la Société par rapport aux volumes d'activité et aux capitaux propres. Risque de change lié aux activités dans des zones de devises différentes des devises de dénomination. La Société opère au niveau international et est donc exposée au risque de change.
- Risque de taux d'intérêt lié à l'exposition de la Société à des instruments financiers qui génèrent des intérêts à taux variable, liés à la zone euro. La Société n'utilise pas d'instruments financiers dérivés pour couvrir l'exposition au risque de taux liée à l'endettement bancaire et ne détient pas d'instruments financiers à caractère spéculatif.

Pour tous les détails techniques et pour de plus amples informations, veuillez vous reporter aux notes explicatives des états financiers n° 27 et 28.

Informations sur le capital social

Au 31 décembre 2016, le capital social de la Société est constitué de 1 900 000 actions ordinaires d'une valeur nominale de 2,58 euros chacune.

Au 31 décembre 2016, Monsieur Callisto Fedon, Président du Conseil d'administration de Giorgio Fedon & Figli S.p.A., contrôlait directement et indirectement 27,01 % du capital social de la Société.

Conformément aux dispositions de l'art. 123-bis alinéa 2 du Testo Unico della Finanza (Texte unique de la Finance), veuillez vous reporter aux explications détaillées contenues dans le rapport sur la gouvernance d'entreprise 2016 annexé aux présents états financiers.

Participations détenues par les membres du conseil d'administration

En vertu de la norme comptable IAS 24 et de l'art. 79 du Regolamento Emittenti n° 11971/1999, selon les critères établis dans l'annexe 3C, la note n° 26 mentionne les participations détenues à titre personnel par les membres des organes d'administration et de contrôle de la Société.

Évolution du titre

Le graphique ci-après indique l'évolution du titre sur Euronext au cours des 15 derniers mois :



Le graphique ci-après indique l'évolution du titre sur Borsa Italiana au cours des 15 derniers mois :



Direction et coordination

La Société n'est soumise à aucune activité de direction et de coordination de la part de sociétés ou de groupes.

Informations en vertu de l'art. 123 bis du T.U. n° 58/1998 (T.U.F.)

Le rapport sur la gouvernance d'entreprise, englobant l'exercice 2015 et approuvé par le Conseil d'administration le 18 mars 2016, est un document rédigé séparément et non inclus dans le rapport de gestion. Le modèle adopté s'inspire substantiellement du Codice di Autodisciplina (Code de conduite) préparé par le Comité pour la gouvernance d'entreprise des sociétés cotées et édicté par Borsa Italiana S.p.A.

Le Rapport sur la gouvernance d'entreprise est mis à la disposition des actionnaires auprès du siège

social de la Société et est publié sur le site www.fedongroup.com

Protection des données à caractère personnel

Dans le cadre des activités prévues par le décret législatif italien n° 196/03, dénommé « Code en matière de protection des données à caractère personnel », des activités utiles à l'évaluation du système de protection des informations qui relève de cette réglementation ont été mises en œuvre. Ces activités ont mis en lumière une adéquation substantielle aux formalités requises par la réglementation en matière de protection des données à caractère personnel gérées par la Société, y compris la rédaction du Document relatif à la Sécurité qui a été opportunément mis à jour au cours de l'exercice 2016.

Protection de l'environnement

Au vu du type d'activités de la Société, celle-ci ne possède pas d'installations et/ou de processus industriels en mesure de constituer un risque potentiel pour l'environnement. Toutefois, celle-ci a mis en place une politique de collecte sélective des déchets ordinaires, d'élimination des déchets spéciaux dans le respect strict des normes en vigueur en la matière et de contrôle rigoureux du niveau des émissions acoustiques et des émissions atmosphériques, par ailleurs dûment autorisées par les autorités compétentes.

Il convient de signaler que la Société a obtenu la certification ISO 14001:2015, Système de gestion environnementale. Fedon est la première entreprise à obtenir la reconnaissance pour la version 2015 par DNV GL-Business Assurance. La nouvelle norme 2015 est entrée en vigueur le 16 septembre 2015 et établit les conditions pour une norme de gestion environnementale, l'une des plus répandue au monde et instrument de gestion fondamental pour de nombreuses entreprises dont l'activité a un effet important sur l'environnement. La nouvelle version a pour objectif de maintenir la primauté qu'elle a gagnée sur le marché et répond aux dernières questions dans le domaine environnemental.

Perspectives futures

Comme cela a déjà été mentionné dans une autre partie de ce Rapport, 2017 s'ouvre sous le signe de l'incertitude, en particulier dans le secteur de l'optique, cœur de métier de la Société.

En effet, en 2016, le secteur a connu d'importantes transformations qui ont changé le scénario des acteurs les plus importants, transformations qui se manifesteront dans toute leur portée courant 2017. Dans ce climat, confirmé par les données des états financiers 2016 des plus grands acteurs du secteur qui, bien que positifs, n'expriment plus les hausses auxquelles le marché s'était habitué ces dernières années, il est facile d'imaginer une baisse des volumes.

En revanche, la Société applique depuis longtemps une stratégie visant à rendre moins stricts les liens imposés par une activité fortement influencée par l'évolution du secteur optique, au travers du développement de sa propre marque, de son réseau de distribution et des produits s'adressant à des secteurs autres que l'optique. Toutefois, ces activités sont encore en phase de développement et ne consolident pas de résultats qui permettraient de rééquilibrer une éventuelle baisse des volumes du cœur de métier. Par conséquent, les organes administratifs sont engagés dans une surveillance continue de toutes les variables économiques et financière afin d'intervenir rapidement avec des mesures correctives appropriées si un déséquilibre sérieux et non durable entre anciennes et nouvelles activités devait se présenter.

Événements postérieurs à la date des états financiers

Après la date de clôture des états financiers au 31 décembre 2016, aucun fait ou événement pouvant avoir un impact significatif sur la situation patrimoniale et économique mentionnée dans le rapport annuel clôturé à cette même date ne s'est produit.

Affectation du résultat de l'exercice

Le Conseil d'administration, en invitant l'Assemblée à approuver les états financiers tels qu'ils sont présentés, propose d'affecter le bénéfice de l'exercice au bénéfice reporté, soit 520 197 milliers d'euros.

Le Conseil d'administration propose également la distribution d'un dividende d'un montant total de 657 457 euros à raison de 0,35 euro par action, au moyen de l'utilisation de la réserve « report à nouveau ».

Le montant des dividendes est calculé sur le nombre d'actions en circulation à la date du 31 décembre 2016. Ce montant sera donc mis à jour à la date de la délibération de l'assemblée y afférente.

Alpago, le 21 mars 2017

Le Président du Conseil d'administration
Fedon Callisto

Bilan

(montants en euros)

	Notes	31/12/2016	31/12/2015
ACTIFS			
Immobilisations corporelles	05	8 166 522	8 227 232
Immeubles de placements	06	99 370	104 987
Immobilisations incorporelles	07	1 703 274	1 292 655
Participations dans des sociétés contrôlées	08	2 120 325	2 120 325
Participations dans d'autres entreprises	08	4 726	15 287
Actifs pour impôts constatés d'avance	30	1 501 977	1 842 285
Autres actifs non courants	09	22 760	21 306
Total des actifs non courants		13 618 954	13 624 075
Stocks	10	10 794 728	11 552 138
Créances commerciales et autres créances	11	11 502 385	9 728 767
Créances sur les sociétés contrôlées et associées	12	4 159 514	4 394 474
Avoir fiscal	13	534 169	438 194
Autres actifs courants	14	302 681	340 634
Actifs financiers à la juste valeur	15	5 212 982	5 120 643
Trésorerie et équivalents de trésorerie	16	4 996 362	2 479 479
Total actifs courants		37 502 821	34 054 328
TOTAL ACTIFS		51 121 775	47 678 404
PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES			
Capital social	17	4 902 000	4 902 000
Réserve légale	17	980 400	980 400
Autres réserves	17	4 040 439	4 220 872
Report résultats antérieurs	17	2 702 997	2 548 075
Résultat de l'exercice	17	520 197	812 781
TOTAL CAPITAUX PROPRES		13 146 033	13 464 128
Financements à moyen-long terme	18	8 792 940	9 130 353
Provisions pour risques et charges	19	162 623	143 652
Provisions pour impôts	30	211 627	379 501
Avantages du personnel	20	3 407 073	3 577 794
Total passifs non courants		12 574 263	13 231 299
Dettes commerciales	21	5 686 581	4 913 320
Dettes commerciales envers les sociétés contrôlées	22	11 145 073	10 590 585
Provisions pour risques et charges	19	590 457	519 570
Financements à court terme	18	4 984 740	2 557 835
Autres passifs courants	23	2 994 628	2 401 668
Total passifs courants		25 401 479	20 982 977
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		51 121 775	47 678 404

Compte de résultat

(montants en euros)

	Notes	2016	% sur produits	2015	% sur produits
Actifs d'exploitation					
Produits des ventes et des services	28	60 699 250		59 692 207	
Autres produits	29	863 887		630 090	
Total produits		61 563 137		60 322 296	
Achats matières premières et fournitures	29	(34 554 560)	-56,93 %	(34 844 796)	-58,37 %
Achat de prestation de services	29	(11 093 694)	-18,28 %	(10 479 859)	-17,56 %
Redevances de crédit-bail	29	(1 698 502)	-2,80 %	(1 453 589)	-2,44 %
Charges de personnel	29	(10 965 027)	-18,06 %	(9 782 490)	-16,39 %
Autres provisions et autres charges	29	(570 430)	-0,94 %	(571 401)	-0,96 %
Correction des frais	29	873 241	1,44 %	438 745	0,74 %
Amortissements	29	(1 422 459)	-2,34 %	(1 289 075)	-2,16 %
Dépréciation des immobilisations	29	(55 362)	-0,09 %	(49 834)	-0,08 %
Dépréciations des participations	29	(394 209)	-0,65 %	(433 412)	-0,73 %
Résultat d'exploitation		1 682 133	2,77 %	1 856 585	3,11 %
Charges financières	29	(1 621 024)	-2,67 %	(2 414 279)	-4,04 %
Produits financiers	29	911 378	1,50 %	1 780 303	2,98 %
Résultat avant impôts		972 487	1,60 %	1 222 608	2,05 %
Impôts sur les bénéfices	30	(452 290)	-0,75 %	(409 827)	-0,69 %
Résultat net de l'exercice		520 197	0,86 %	812 781	1,36 %

État du résultat global

(montants en euros)

	2016	2015
Résultat de l'exercice	520 197	812 781
<i>Autres bénéfices (pertes) globaux qui ne seront pas ensuite reclassés au compte de résultat</i>		
- Réévaluation des régimes à prestations définies	23 088	140 252
- Frais de cotation	(228 020)	(228 020)
- Conversion passifs financiers	(942 924)	(806 286)
Total autres bénéfices (pertes), net de l'incidence fiscale	(1 147 857)	(894 054)
Résultat net global	(627 660)	(81 273)

État des variations des capitaux propres

(montants en euros)

	Cap. social	Rés. légale	Actions propres	Rés. FTA	Rés. IAS 19 révisée	Autres réserves	Report résultats antérieurs	Résultat de l'exercice	Capitaux propres
Solde au 31/12/2015	4 902 000	980 400	(43 022)	1 456 077	99 793	2 708 024	2 548 075	812 781	13 464 128
Distribution dividendes	-	-	-	-	-	-	-	(657 860)	(657 860)
Affect. résultat	-	-	-	-	-	-	154 921	(154 921)	-
Opérat. sur ac. propres	-	-	(11 515)	-	-	-	-	-	(11 515)
Gains/pertes actuariels	-	-	-	-	23 088	-	-	-	23 088
Autres mouvements	-	-	-	-	-	(192 005)	-	-	(192 005)
Résultat 2016	-	-	-	-	-	-	-	520 197	520 197
Solde au 31/12/2016	4 902 000	980 400	(54 537)	1 456 077	122 881	2 516 018	2 702 997	520 197	13 146 033

	Capital Social	Réserve légale	Actions propres	Réserve FTA (first time adoption)	Réserve IAS 19 révisée	Autres réserves	Report résultats antérieurs	Résultat de l'exercice	Capitaux propres
Solde au 31/12/2014	4 902 000	980 400	(77 254)	1 456 077	(40 459)	2 253 848	3 102 501	10 572	12 587 685
Distribution dividendes	-	-	-	-	-	-	-	(567 019)	(567 019)
Affect. résultat	-	-	-	-	-	-	(556 447)	556 447	-
Opérat. sur ac. propres	-	-	34 231	-	-	-	-	-	34 231
Gains/pertes actuariels	-	-	-	-	140 252	-	-	-	140 252
Autres mouvements	-	-	-	-	-	454 175	2 021	-	456 196
Résultat 2015	-	-	-	-	-	-	-	812 781	812 781
Solde au 31/12/2015	4 902 000	980 400	(43 022)	1 456 077	99 793	2 708 024	2 548 075	812 781	13 464 128

État des flux de trésorerie

(montants en euros)

FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION	2016	2015
Résultat net de Giorgio Fedon S.p.A	520 197	812 781
Flux non monétaires :		
Amortissements et dépréciations d'immobilisations	1 477 821	1 338 909
Provision pour dépréciation des comptes de tiers	166 201	198 662
Dépréciation des participations	394 209	433 412
Moins-values (plus-values) nettes	(1 742)	(587)
Provision (utilisation) pour indemnités de fin de contrat	(170 721)	(219 025)
Dotation (utilisation) provisions pour risques et charges	(304 351)	(684 083)
Provision (utilisation) impôts différés et constatés d'avance	172 434	149 891
Variations des actifs et passifs courants :		
(Augmentation) Diminution Créances commerciales et autres créances	(1 939 819)	(211 484)
(Augmentation) Diminution Créances commerciales sur les sociétés contrôlées et associées	234 960	(74 828)
(Augmentation) Diminution Autres actifs courants	(58 023)	1 233 203
(Augmentation) Diminution des Stocks	757 410	(1 048 175)
Augmentation (Diminution) Dettes commerciales	773 261	(163 051)
Augmentation (Diminution) Dettes commerciales envers des sociétés contrôlées	554 488	(186 510)
Augmentation (Diminution) Autres passifs	592 960	488 423
Total ajustements et variations	2 649 090	1 254 755
Flux nets de Trésorerie provenant des activités d'exploitation	3 169 287	2 067 537
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Réalisation d'immobilisations corporelles et incorporelles	114 628	7 442
Réalisation d'immobilisations financières	0	12 429
Investissements en immobilisations incorporelles	(1 126 000)	(708 245)
Investissements en immobilisations corporelles	(809 000)	(1 149 876)
Augmentation (Diminution) des créances financières sur les sociétés contrôlées	10 561	-
Actifs financiers à la juste valeur	(92 339)	(660 398)
(Augmentation) Diminution autres actifs courants	(1 454)	87 932
Flux nets de trésorerie provenant des activités d'investissement	(1 903 605)	(2 410 716)
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Distribution des dividendes	(657 860)	(567 019)
Autres mouvements capitaux propres	(180 432)	630 680
Emprunts de financements à moyen/long terme envers les banques	9 410 000	1 292 730
Remboursements de financements à moyen/long terme envers les banques	(9 747 354)	(1 739 882)
Emprunts (remboursements) nets de financements à court terme envers les banques	2 426 847	(1 180 907)
Flux nets de trésorerie provenant des activités de financement	(1 251 201)	(1 564 398)
Augmentation (diminution) de la trésorerie	2 516 883	(1 907 577)
Trésorerie en début de période	2 479 479	4 387 056
Trésorerie en fin de période	4 996 362	2 479 479

Normes comptables et notes explicatives des états financiers de l'exercice de Giorgio Fedon & Figli S.p.A.

01. *Informations sur la Société*

La publication des présents états financiers de Giorgio Fedon & Figli S.p.A. (la Société) pour l'exercice clos au 31 décembre 2016 a été autorisée par délibération du Conseil d'administration du 21 mars 2017. Giorgio Fedon & Figli S.p.A. est une société anonyme de droit italien, inscrite au Registre du commerce et des sociétés de Belluno, dont les actions ordinaires sont cotées sur le marché réglementé NYSE Euronext Paris - Compartiment C depuis le 8 avril 1998. Depuis le 18 décembre 2014, celles-ci sont cotées sur l'AIM Italia / Second marché des investissements, géré par Borsa Italiana.

02. *Normes comptables et critères de rédaction*

Principes de base

Les états financiers de Giorgio Fedon & Figli S.p.A. au 31 décembre 2016 ont été rédigés sur la base des *International Financial Reporting Standards* (ci-après « IFRS » ou « normes comptables internationales ») édictées par l'*International Accounting Standards Board* (« IASB ») et adoptées par la Commission européenne conformément à la procédure explicitée à l'art. 6 du Règlement (CE) n° 1606/2002 du Parlement européen et du Conseil en date du 19 juillet 2002 lors de la rédaction des présents états financiers, ainsi qu'en vertu des dispositions du Décret législatif italien n° 38/2005. On entend aussi par IFRS toutes les normes comptables internationales révisées (IAS), toutes les interprétations de l'*International Financial Reporting Interpretations Committee* (IFRIC), précédemment dénommées *Standing Interpretations Committee* (SIC) et, le cas échéant, le Code civil italien.

Certaines informations liées aux états financiers de l'exercice précédent sont contenues dans le rapport du Conseil d'administration sur l'évolution de la gestion.

Les normes comptables adoptées sont conformes à celles utilisées lors de l'exercice précédent.

Les présents états financiers sont rédigés dans la perspective de la continuité d'exploitation de la Société, selon la méthode de la comptabilité d'engagement.

Les états financiers ont été rédigés sur la base du critère du coût historique, à l'exception des actifs financiers détenus à des fins de transaction et de certains actifs et passifs financiers, y compris les instruments dérivés qui sont inscrits à la juste valeur (*fair value*).

Les états financiers se composent du bilan, du compte de résultat, de l'état des variations des capitaux propres, de l'état des flux de trésorerie et des notes explicatives suivantes.

Le bilan, le compte de résultat, l'état du résultat global, l'état des variations des capitaux propres et l'état des flux de trésorerie sont présentés avec des montants exprimés en unités d'euros. Pour une meilleure lisibilité, les notes explicatives, tout comme le rapport de gestion, sont présentés avec des montants exprimés en milliers d'euros, sauf indication contraire.

Choix de présentation des états financiers

Lors de la préparation des documents qui composent les états financiers, la Société a adopté les critères suivants :

- Bilan

Les actifs et les passifs présentés au bilan ont été classés distinctement entre courants et non courants conformément aux dispositions de la norme comptable IAS 1.

En particulier, l'entité doit classer un actif en tant qu'actif courant lorsque :

- (a) l'entité s'attend à réaliser l'actif, entend le vendre ou le consommer, dans son cycle d'exploitation normal ;
- (b) elle détient le passif principalement aux fins d'être négocié ;
- (c) elle s'attend à réaliser cet actif dans les douze mois qui suivent la période de reporting ;
- (d) l'actif se compose de trésorerie ou d'équivalents de trésorerie.

Tous les autres actifs ont été classés en tant qu'actifs non courants.

L'entité doit classer un passif en tant que passif courant lorsque :

- (a) l'entité s'attend à régler le passif au cours de son cycle d'exploitation normal ;
- (b) elle détient le passif principalement aux fins d'être négocié ;
- (c) le passif doit être réglé dans les douze mois qui suivent la période de reporting ;
- (d) l'entité ne dispose pas d'un droit inconditionnel de différer le règlement du passif pour au moins douze mois après la période de reporting.

Tous les autres passifs ont été classés en tant que passifs non courants.

De plus, sur la base des dispositions de la norme IFRS 5, les actifs (et les passifs inclus) dont la valeur comptable est recouvrée principalement par le biais d'une transaction de vente plutôt que par l'utilisation continue sont classés, lorsqu'ils existent, en tant qu'« Actifs détenus en vue de la vente » et « Passifs liés à des actifs destinés à être cédés ».

- Compte de résultat

Les coûts sont classés sur la base du critère de leur nature.

- État des variations des capitaux propres

L'état a été rédigé en présentant les postes par colonne, avec rapprochement des soldes de début et de fin de période de chacun des postes qui composent les capitaux propres.

- État des flux de trésorerie

Les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles sont présentés en utilisant la méthode indirecte autorisée par l'IAS 7, car ce critère est le plus conforme au secteur d'activités dans lequel l'entreprise opère. En appliquant ce critère, le résultat de l'exercice a été ajusté des effets des transactions sans effet de trésorerie, des décalages ou régularisations d'entrées ou de sorties de trésorerie opérationnelle passées ou futures liés à l'exploitation et des éléments de produits ou de charges liés aux flux de trésorerie concernant les investissements ou le financement.

Normes comptables, amendements et interprétations appliqués depuis le 1er janvier 2016

Les nouvelles IFRS ou amendements applicables à partir du 1^{er} janvier 2016 et applicables à la Société sont les suivantes :

IAS 19 - Defined Benefit Plans : Employee Contributions (Avantages au personnel) : le 21 novembre 2013, l'IASB a publié un amendement à l'IAS 19 concernant l'inscription aux états financiers des cotisations effectuées par les salariés ou par des tiers aux plans à bénéfices définis. La modification s'applique au plus tard à compter des exercices ayant commencé le 1^{er} février 2015 ou à une date ultérieure.

Les Améliorations annuelles des IFRS : Cycle 2010-2012 : dans le cadre du processus annuel d'amélioration des principes, l'IASB a publié le 12 décembre 2013 les documents « Améliorations annuelles des IFRS : Cycle 2010-2012 ». Les thèmes les plus significatifs traités dans ces amendements sont entre autres : modifications et ajouts aux définitions prévues par l'IFRS 2 - Paiement fondé sur des actions - Définition de « condition d'acquisition » ; précisions concernant l'évaluation de la composante variable de prix dans le cadre d'un regroupement d'entreprises classée comme un actif ou un passif financier, qui, selon l'IFRS 3 Regroupement d'entreprises - Comptabilité de la contrepartie conditionnelle, doit être mesurée à nouveau à la juste valeur à chaque date de clôture de période comptable ; la modification des Fondements des conclusions de la norme IFRS 13 Évaluation de la juste valeur - Débiteurs et crébiteurs à court terme ; enfin, la note d'information, prévue par l'IFRS 8 Secteurs opérationnels - Regroupement de secteurs opérationnels et Réconciliation du total des actifs des secteurs à présenter avec les actifs de l'entité , concernant les évaluations effectuées par la direction lors de l'application des critères de regroupement des secteurs opérationnels.

Les modifications s'appliquent au plus tard à compter des exercices ayant commencé le 1^{er} février 2015 ou à une date ultérieure.

IFRS 11 Partenariats - Comptabilisation des acquisitions d'intérêts dans une entreprise commune : le 6 mai 2014, l'IASB a publié un amendement à l'IFRS 11 Partenariats - Comptabilisation des acquisitions d'intérêts dans une entreprise commune, concernant la comptabilisation de l'acquisition d'intérêts dans une entreprise commune dont l'activité constitue une activité au sens de l'IFRS 3. Les modifications nécessitent l'application pour ces cas des normes visées à l'IFRS 3 relatives à la constatation des effets d'un regroupement d'entreprises.

Les modifications s'appliquent à partir du 1^{er} janvier 2016.

IAS 16 Immobilisations corporelles et à l'IAS 38 Immobilisations incorporelles - « Clarification sur les modes d'amortissement acceptables » : selon ces normes, publiées le 12 mai 2014, un critère d'amortissement basé sur les revenus est généralement considéré comme inapproprié, car les revenus générés par une activité qui inclut l'utilisation d'un actif amorti reflètent généralement des facteurs autres que la consommation des avantages économiques liés à cet actif, condition qui est exigée pour l'amortissement. Les modifications s'appliquent à partir du 1^{er} janvier 2016.

IAS 1 - Présentation des états financiers : l'objectif des modifications, publiées le 18 décembre 2014, est de fournir des précisions sur les éléments d'information qui peuvent être perçus comme empêchant l'établissement d'états financiers clairs et intelligibles. Les modifications s'appliquent à partir du 1^{er} janvier 2016.

Les Améliorations annuelles des IFRS : Cycle 2012-2014 : le 25 septembre 2014, l'IASB a publié les documents « Améliorations annuelles des IFRS : Cycle 2012-2014 ». Les thèmes les plus significatifs traités dans ces amendements sont entre autres : l'introduction, dans la norme IFRS 5 - Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées, de lignes directrices spécifiques si une entité reclasse un actif détenu en vue de la vente dans la catégorie destiné à être cédé (ou vice-versa), ou lorsque les conditions de classification d'un actif comme destiné à être cédé ne sont plus réunies et l'introduction, prévue par l'IFRS 7 - Instruments financiers : informations à fournir et IAS 19 - Avantages du personnel, d'autres lignes directrices pour préciser si un contrat de maintenance constitue une participation résiduelle dans une activité transférée aux fins de la note d'information requise dans le cadre des activités transférées. Les modifications s'appliquent au plus tard à compter des exercices qui auront commencé le 1^{er} janvier 2016 ou à une date ultérieure.

Entités d'investissement : application de l'exemption de consolidation (Amendement à l'IFRS 10, IFRS 12 et IAS 28) : publié le 18 décembre 2014, contenant des modifications relatives à des thématiques identifiées suite à l'application de l'exemption de consolidation accordée aux entités d'investissement. Les modifications introduites par ce document doivent être appliquées à partir des exercices qui commenceront le 1^{er} janvier 2016 ou à une date ultérieure.

Plantes productrices : (Amendements à IAS 16 et IAS 41) : publiée le 30 juin 2016, la modification étend le champ d'application de l'IAS 16 aux plantes productrices en prévoyant qu'elles soient évaluées soit selon le modèle du coût soit selon le modèle de la réévaluation. L'IAS 41 continue s'appliquer aux actifs biologiques, à l'exception des plantes fruitières, et aux produits agricoles au moment de la récolte. Les modifications introduites par ce document doivent être appliquées à partir des exercices qui commenceront le 1^{er} janvier 2016 ou à une date ultérieure.

Les modifications susmentionnées n'ont eu aucun impact sur les états financiers de la Société.

Normes IFRS/Interprétations approuvées non encore applicables

Nous indiquons ci-après les normes IFRS/Interprétations approuvées par l'IASB et qui ont été homologuées pour adoption dans l'Union européenne, mais dont la date d'entrée en vigueur est prévue pour les exercices commençant après le 1^{er} janvier 2016.

IFRS 9 – Instruments financiers : le document, publié le 24 juillet 2014, comprend les résultats des phases relatives à la Classification et évaluation, dépréciation et comptabilité de couverture, du projet de l'IASB qui remplacera l'IAS 39 :

- introduit de nouveaux critères pour la classification et l'évaluation des actifs et passifs financiers ;
- concernant le modèle de dépréciation, la nouvelle norme exige que l'estimation des pertes sur créances soit effectuée sur la base du modèle des pertes attendues (et non sur le modèle des pertes encourues utilisé par l'IAS 39) en utilisant des informations pouvant être soutenues, disponibles sans frais ou effort déraisonnable qui incluent des données historiques, actuelles et prospectives ;
- introduit un nouveau modèle de comptabilité de couverture (augmentation des typologies de transactions admissibles pour la comptabilité de couverture, changement de la modalité de comptabilisation des contrats *forward* et des options lorsqu'elles sont incluses dans une relation de comptabilité de couverture, modifications du test d'efficacité).

La nouvelle norme, qui remplace les versions précédentes de l'IFRS 9, doit être appliquée aux états financiers qui commenceront le 1^{er} janvier 2018 ou après.

IFRS 15 - Produits des activités ordinaires des contrats conclus avec des clients : le 28 mai 2014 l'IASB a publié la norme IFRS 15 - Produits des activités ordinaires des contrats conclus avec des clients, qui est destiné à remplacer les normes IAS 18 - Produits des activités ordinaires et IAS 11 - Contrats de construction, ainsi que les interprétations IFRIC 13 - Programmes de fidélisation de la clientèle, IFRIC 15 - Accords pour la construction d'un bien immobilier , IFRIC 18 - Transferts d'actifs provenant de clients et SIC 31 - Produits des activités ordinaires – Opérations de troc portant sur des services de publicité. La norme précise comment et dans quelle mesure une entité qui adopte les IFRS comptabilisera les produits tout en demandant à ce que les utilisateurs des états financiers fournissent davantage d'informations. La norme prévoit un principe de base unique fondé sur un modèle à cinq étapes devant s'appliquer à tous les contrats avec les clients. En particulier, le modèle de comptabilisation des produits proposé sera articulé comme suit :

- a) Identification du contrat avec le client ;
- b) Identification des différentes obligations de performance distinctes du contrat ;
- c) Détermination du prix de la transaction ;
- d) Affectation du prix de la transaction aux obligations différentes de performance ;
- e) Comptabilisation du produit lorsque les obligations de performance sont satisfaites.

Le respect des obligations de performance, et par conséquent la comptabilisation simultanée du produit, a lieu au moment où est transféré le contrôle du bien/service. Aux fins de la comptabilisation du produit, il n'est plus important de vérifier le transfert des risques et avantages liés à la propriété du bien objet de la vente, vérification qui est actuellement imposée par l'IAS 18. La norme s'applique à partir du 1^{er} janvier 2018 mais il est possible de les appliquer de manière anticipée.

Normes IFRS/Interprétations approuvées par l'IASB et non homologuées en Europe

Les normes comptables internationales, les interprétations, les amendements à des normes comptables et interprétations existantes ou à des prévisions spécifiques contenues dans les normes et les interprétations approuvées par l'IASB qui n'ont pas encore été homologuées par leur adoption en Europe à la date du présent rapport financier sont reportées ci-après.

IFRS 16 :Contrats de location : le 13 janvier 2016 l'IASB a publié la norme IFRS 16 - Contrats de location qui est destinée à remplacer le principe IAS 17 - Contrats de location, ainsi que les interprétations IFRIC 4 Déterminer si un accord contient un contrat de location, SIC 15 Avantages dans les contrats de location simple et SIC 27 Évaluation de la substance des transactions prenant la forme juridique d'un contrat de location.

La nouvelle norme fournit une nouvelle définition de contrat de location et introduit un critère basé sur le contrôle (*right of use*) d'un bien pour distinguer les contrats de leasing des contrats de services, en identifiant ceux discriminant : l'identification du bien, le droit de remplacement de celui-ci, le droit d'obtenir substantiellement tous les bénéfices économiques découlant de l'utilisation du bien et le droit de diriger l'utilisation du bien sous-jacent au contrat.

La norme établit un modèle unique de reconnaissance et évaluation des contrats de leasing pour le locataire (*lessee*) qui prévoit l'inscription du bien objet du contrat de location même opérationnel dans l'actif avec en contrepartie une dette financière, en fournissant également la possibilité de ne pas comptabiliser comme leasing les contrats ayant pour objet les « *low-value assets* » et les leasing dont le contrat a une durée de 12 mois ou moins. Au contraire, la Norme ne comprend pas de modifications significatives pour les locataires.

La norme s'appliquera à partir du 1^{er} janvier 2019 mais une application anticipée est consentie, uniquement pour les Sociétés qui ont appliqué de manière anticipée l'IFRS 15 - Produits des activités ordinaires des contrats conclus avec des clients.

IFRS 14 - Comptes de report réglementaires : la norme, publiée le 30 janvier 2014, permet uniquement aux entreprises ayant adopté les IFRS pour la première fois de continuer à comptabiliser les montants relatifs aux activités soumises à des tarifs réglementés (« *Rate Regulation Activities* ») en fonction des normes comptables précédentes adoptées. La Communauté européenne a décidé de ne pas approuver cette norme intermédiaire dans l'attente de la norme finale.

IFRS 10 et IAS 28 Vente ou apport d'actifs entre un investisseur et une entreprise associée ou une coentreprise : le 11 septembre 2014 l'IASB a publié un amendement à l'IFRS 10 et IAS 28 Vente ou apport d'actifs entre un investisseur et une entreprise associée ou une coentreprise. Le document a été publié afin de résoudre le conflit actuel entre l'IAS 28 et l'IFRS 10 relatif à l'évaluation du chiffre d'affaires ou de la perte résultant de la cession ou de l'attribution d'actifs non monétaires à une coentreprise ou entreprise liée en échange d'une part dans le capital de cette dernière. Pour le moment, l'IASB a suspendu l'application de cet amendement.

La Société analyse actuellement les normes indiquées et évalue si leur adoption aura un impact significatif sur les états financiers individuels. La Société est en train d'évaluer en particulier les critères de mise en place des normes IFRS 9 et IFRS 15 et leurs impacts sur ses états financiers individuels. En ce qui concerne les autres normes et interprétations détaillées ci-dessus, il n'est pas prévu que leur adoption ait des impacts matériels lors de l'évaluation des actifs, des passifs, des charges et des produits de la Société.

03. *Estimations comptables significatives*

La préparation des états financiers requiert, de la part des administrateurs, des choix spécifiques, des estimations et des hypothèses, en mesure d'influencer les montants des produits, des coûts, des actifs et des passifs, et l'indication des passifs potentiels à la date des états financiers. Toutefois, l'incertitude liée à ces hypothèses et estimations pourrait entraîner des ajustements significatifs des valeurs d'entrée des actifs et passifs d'ici à la prochaine période.

Ces estimations sont utilisées pour comptabiliser les provisions pour risques de crédit, pour dépréciation de stocks, dotations aux amortissements, provisions pour dépréciation d'actifs et de participations dans des sociétés contrôlées et associées, pour avantage du personnel, pour impôts et pour risques et charges ainsi que pour fiscalité différée active. En particulier :

Perte de valeur de l'écart d'acquisition

La Société vérifie, à chaque date de bilan, s'il existe des indicateurs de dépréciations des actifs incorporels à durée d'utilité indéterminée.

En particulier, les écarts d'acquisition sont soumis à un test, avec une périodicité au moins annuelle, quant à d'éventuelles pertes de valeur ; ce test requiert une estimation de la valeur d'utilisation de l'Unité Génératrice de Trésorerie à laquelle est attribué l'écart d'acquisition, basée à son tour sur l'estimation des flux financiers attendus par l'unité et sur leur actualisation, sur la base d'un taux d'escompte adéquat.

Impôts différés actifs

Les impôts différés actifs sont comptabilisés en tenant compte de tous les écarts temporaires et de toutes les pertes fiscales reportées, dans la mesure où il est probable de dégager des bénéfices

fiscaux adéquats au titre desquels lesdites pertes pourront être utilisées et les écarts temporaires être absorbés. Une évaluation discrétionnaire est demandée aux membres du conseil d'administration en vue de déterminer le montant des impôts différés actifs pouvant être comptabilisés. Ils doivent estimer leur probabilité de survenance dans le temps et le montant des bénéfices futurs fiscalement imposables, ainsi qu'une stratégie de planification des impôts futurs.

Frais de développement

Les frais de développement sont capitalisés sur la base de la norme comptable explicitée ci-après. Pour déterminer les montants à capitaliser, les administrateurs doivent élaborer des hypothèses concernant les flux de trésorerie futurs attendus des immobilisations, les taux d'escompte à appliquer et les périodes de manifestation des bénéfices attendus.

Provisions pour risques et charges

La Société a utilisé les estimations pour l'évaluation des provisions pour risques de crédit, pour garanties données aux clients, pour restructuration, pour dépréciation de stocks et pour d'autres risques et charges. Pour plus de détails, veuillez vous reporter aux notes relatives à chaque poste de bilan.

04. Synthèse des principaux critères comptables

Immeubles, installations et machines

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût historique, comprenant les frais accessoires directement imputables et nécessaires à la mise en service du bien en vue de l'utilisation pour laquelle il a été acheté.

Les terrains, à la fois nus ou rattachés à des constructions industrielles, ont été généralement comptabilisés séparément et ne sont pas amortis car ils ont une durée d'utilité illimitée.

Certains biens ayant fait l'objet d'une réévaluation lors des périodes précédant la date de transition (1^{er} janvier 2006) sont comptabilisés sur la base de leur valeur réévaluée à la date de réévaluation, considérée comme coût présumé (*deemed cost*).

Les frais d'entretien et de réparation, qui ne sont pas susceptibles de valoriser et/ou de prolonger la durée de vie résiduelle des biens, sont généralement enregistrés en charges dans le compte de résultat de l'exercice au cours duquel ils sont supportés.

Les immobilisations corporelles sont présentées nettes des amortissements cumulés s'y rattachant ainsi que d'éventuelles pertes de valeur déterminées selon les modalités décrites ci-après. L'amortissement est calculé linéairement sur la base de la durée d'utilité estimée pour l'entreprise, celle-ci étant réexaminée tous les ans et, le cas échéant, modifiée suite à d'éventuels changements par application prospective.

Les principales quotes-parts technico-économiques utilisées sont les suivantes :

Terrains	Non applicable
Constructions industrielles	2 %
Constructions civiles	3 %
Constructions légères	10 %

Installations générales	17,5 %
Installations et machines	6,67 %
Matériel et outillage	25 %
Améliorations sur biens de tiers	Durée du contrat de location*
Autres biens :	
- Matériel informatique	20 %
- Matériel et équipements de bureau	12 %
- Véhicules	20-25 %

*les coûts pour améliorations sur biens de tiers sont amortis au cours de la période la plus courte entre celle au cours de laquelle les améliorations peuvent être utilisées et la durée restante des contrats de location.

Lors de la vente d'un bien ou lorsqu'il ne reste aucun bénéfice financier futur attendu de son utilisation, celui-ci est sorti du bilan et l'éventuelle perte ou bénéfice (calculé(e) comme différence entre la valeur de cession et la valeur d'entrée) est indiqué(e) sur le compte de résultat de l'exercice.

Les contrats de crédit-bail qui transfèrent à la Société tous les risques et les bénéfices découlant de la propriété du bien loué sont classés en tant que crédit-bail financier. Les biens (immeubles, installations et machines) détenus en vertu desdits contrats sont inscrits dans les Actifs corporels à la valeur la plus faible entre leur juste valeur à la date de stipulation du contrat, et la valeur actuelle des paiements minimaux dus pour le crédit-bail, après amortissements cumulés et pertes éventuelles résultant de l'*impairment* (avec les critères décrits dans le paragraphe Pertes de valeur durables).

Une dette financière du même montant est comptabilisée au passif, alors que les intérêts passifs des paiements de crédit-bail financier sont comptabilisés au compte de résultat sur la base de la méthode du taux d'intérêt effectif.

Immeubles de placements

Les terrains et les constructions détenus afin de percevoir un loyer ou à titre de placement sont inscrits au coût historique total comprenant les charges accessoires liées à l'acquisition et déduction faite des amortissements et éventuelles pertes de valeur.

Les reclassements portant sur un immeuble de placement se produisent lorsque, et seulement lorsque, il y a un changement d'utilisation tel que : la cessation d'utilisation directe ou la prise d'effet d'un contrat de crédit-bail opérationnel avec des tiers.

Écart d'acquisition

L'écart d'acquisition, à durée de vie indéterminée, représente l'excédent du coût d'acquisition sur la quote-part de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs et des passifs identifiables. Après l'inscription initiale, l'écart d'acquisition est évalué au coût et n'est pas sujet à amortissement, mais est diminué des éventuelles pertes de valeurs cumulées. En effet, l'écart d'acquisition fait l'objet au moins annuellement d'un test de dépréciation (*impairment test*), destiné à déterminer les éventuelles réductions de valeur. Afin de réaliser correctement les analyses de valorisation, l'écart d'acquisition est alloué à chacune des Unités Génératrices de Trésorerie qui bénéficieront des synergies de l'acquisition.

Actifs incorporels

Un actif incorporel n'est comptabilisé que s'il est identifiable, contrôlable, si l'on prévoit qu'il génère des bénéfices économiques futurs et si son coût peut être déterminé de façon fiable. Les

immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée sont évaluées au prix d'acquisition ou de revient après amortissements et pertes de valeur accumulés.

L'amortissement est paramétré d'après la durée d'utilité prévue et commence dès que l'actif est prêt à être mis en service.

Chaque fois qu'il y a une indication que l'immobilisation incorporelle peut s'être dépréciée, l'on procède à l'estimation de la valeur recouvrable de l'actif, en imputant la dépréciation éventuelle au compte de résultat. Lorsque les conditions pour la dépréciation précédemment effectuée disparaissent, la valeur comptable de l'actif est rétablie avec imputation au compte de résultat, dans les limites de la valeur nette d'entrée que l'actif en objet aurait eu si la dépréciation n'avait pas été effectuée et si les amortissements avaient été effectués.

Frais de recherche et développement

En vertu de la norme IAS 38, les frais de recherche sont comptabilisés en charges au compte de résultat au moment où ils sont supportés.

Les frais de développement d'une activité sont capitalisés si la faisabilité technique et commerciale ainsi que le rendement du capital investi de ladite activité sont certains et déterminés, et si la Société a l'intention et les ressources nécessaires pour réaliser son développement. Les frais capitalisés englobent le coût des matériaux, le coût salarial et une part correspondante de frais généraux. Ils sont inscrits au coût, après amortissements cumulés et pertes dues à l'*impairment*.

Les actifs incorporels, autres que les frais de développement, générés en interne ne sont pas capitalisés et sont comptabilisés en charges dans le compte de résultat de l'exercice au cours duquel ils ont été supportés.

Les bénéfices ou les pertes découlant de la vente d'un actif incorporel sont déterminés par la différence entre la valeur de cession et la valeur d'entrée du bien et sont comptabilisés dans le compte de résultat au moment de la vente.

Dépréciation des actifs (*impairment*)

À chaque clôture de bilan, la Société évalue l'éventuelle existence d'indicateurs de dépréciation des actifs à durée de vie indéterminée. Dans ce cas, ou dans les cas où une vérification annuelle des dépréciations est requise, la Société effectue une estimation de la valeur recouvrable. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur d'un actif ou d'une Unité Génératrice de Trésorerie (*cash generating unit*) nette des coûts de vente et sa valeur d'utilité. Elle est déterminée pour chaque actif, sauf lorsque cet actif ne génère pas de flux de trésorerie qui soient suffisamment indépendants de ceux générés par d'autres actifs ou groupe d'actifs. Si la valeur comptable d'un actif est supérieure à sa valeur recouvrable, cet actif a subi une perte de valeur et doit donc être déprécié pour atteindre sa valeur recouvrable. En déterminant la valeur d'utilité, la Société déduit de la valeur actuelle les flux de trésorerie futurs en utilisant un taux d'actualisation avant impôts comprenant un taux d'intérêt sans risque en y rajoutant les risques inhérents à l'actif. Les dépréciations enregistrées par l'actif d'exploitation sont comptabilisées dans le compte de résultat dans les catégories de coût correspondant à la fonction de l'actif qui a enregistré la dépréciation.

À chaque clôture de bilan, la Société évalue également l'éventuelle existence d'indicateurs de diminution (ou de réduction) des dépréciations précédemment comptabilisées et, si ces indicateurs existent, en estime la valeur recouvrable. La valeur d'un actif précédemment déprécié peut être réajustée uniquement s'il y a eu des changements dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable de l'actif suite à la dernière comptabilisation d'une dépréciation.

Dans ce cas, la valeur comptable de l'actif est portée à la valeur recouvrable, sans toutefois que la valeur ainsi augmentée puisse excéder la valeur comptable qui aurait été déterminée, après amortissement, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée au cours des exercices

précédents. Chaque reprise est comptabilisée en tant que produit dans le compte de résultat. Si l'actif est comptabilisé pour un montant réévalué, la reprise devra être traitée comme une réévaluation. Après avoir comptabilisé une reprise suite à un test de valorisation, la part d'amortissement de l'actif est corrigée pour les périodes futures, afin de répartir la valeur comptable modifiée, nette d'éventuelles valeurs résiduelles, linéairement tout le long de la vie utile restante.

Participations dans des sociétés contrôlées

Les participations dans des filiales, des entités contrôlées conjointement et des entreprises associées, non classées comme détenues en vue de la vente selon IFRS 5, sont inscrites au coût d'acquisition ou de souscription, incluant les frais accessoires, duquel sont déduits d'éventuels remboursements de capital, éventuellement rectifié pour pertes de valeur déterminées selon les mêmes modalités que celles décrites ci-dessus pour les actifs corporels. La valeur d'origine est rétablie lors des exercices successifs si les motifs qui ont entraîné la dépréciation n'ont plus lieu d'être. Ces ajustements sont imputés au compte de résultat.

Le risque découlant d'éventuelles pertes excédant les capitaux propres est comptabilisé dans un fonds approprié dans la mesure où la Société est en train d'accomplir des obligations légales ou implicites vis-à-vis de la société liée ou quoi qu'il en soit de couvrir ses pertes.

Participations dans d'autres entreprises

Les participations dans d'autres entreprises sont classées, dans le cadre de leur évaluation, comme actifs financiers disponibles pour la vente et sont évaluées à la juste valeur avec affectation des effets dans les capitaux propres ; quand il n'est pas possible de déterminer la juste valeur de façon fiable, les participations sont évaluées au coût rectifié pour pertes de valeur durables, dont l'effet est pris en compte dans le compte de résultat.

Stocks

Les stocks sont évalués à la valeur la plus faible entre leur coût moyen d'acquisition ou de revient et leur valeur de réalisation présumée découlant de l'évolution du marché. La valeur présumée de réalisation est déterminée sur la base du prix de vente estimé dans des conditions normales de marché, net des coûts directs de vente.

Le coût d'acquisition a été utilisé pour les produits acquis destinés à la revente et pour les matériaux d'usage direct ou indirect, acquis et utilisés dans le cycle de production, alors que le coût de revient a été adopté pour les produits finis ou en cours de réalisation.

Pour déterminer le coût d'acquisition, l'on a pris en compte le coût effectivement supporté, incluant les frais accessoires à imputation directe, parmi lesquels les frais de transport et les charges douanières après déduction des remises commerciales.

Dans le coût de revient, l'on a pris en compte non seulement le coût des matériaux utilisés, tel que défini ci-dessus, mais aussi les coûts industriels à imputation directe et indirecte.

Pour la part des stocks que la Société pense ne plus pouvoir utiliser ou ayant une valeur de réalisation présumée inférieure à la valeur inscrite au bilan, une provision correspondante est constituée pour dépréciation des stocks.

Créances commerciales et autres créances

Les créances commerciales et autres créances sont incluses dans l'actif courant, à l'exception de celles ayant une échéance contractuelle supérieure à douze mois par rapport à la date du bilan, qui sont classées dans l'actif non courant. Ces actifs sont évalués au coût amorti sur la base de la

méthode du taux d'intérêt effectif. Les créances ayant une échéance supérieure à un an, non rémunérées ou qui produisent des intérêts inférieurs au marché, sont actualisées en utilisant les taux du marché. Les créances commerciales sont actualisées en présence de délais de paiement supérieurs aux délais de paiement moyens octroyés. Pour les créances commerciales, l'ajustement à la valeur de réalisation se fait par l'inscription de provisions pour dépréciation constituées en présence d'une évidence objective que la Société ne sera pas en mesure d'encaisser la créance à sa valeur d'origine, soit sur la base d'éléments précis et certains, soit sur la base d'informations et d'estimations à la date du bilan.

Cession de créances

La Société effectue des cessions de créances conformément à la loi n° 52/1991 sur l'affacturage. La plupart de ces cessions sont caractérisées par le transfert substantiel aux tiers de tous les risques et avantages liés aux créances, répondant ainsi aux conditions requises par les IFRS pour l'extourne de celles-ci.

Actifs financiers à la juste valeur

Les actifs financiers détenus à des fins de transaction comprennent des titres de la dette publique détenus par la Société relatifs à des activités de négociation, c'est-à-dire tous les actifs acquis en vue de leur vente à court terme. Les gains ou pertes enregistrés à la clôture sur ces actifs sont comptabilisés au compte de résultat de l'exercice.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les liquidités et les dépôts à court terme dans le bilan comprennent les montants en caisses et les dépôts à vue et à court terme qui, dans ce dernier cas, ont une échéance prévue à l'origine inférieure ou égale à trois mois.

Capitaux propres

Capital social

Le capital social est représenté par le capital souscrit et libéré.

Les coûts strictement liés à l'émission de nouvelles actions sont classés en déduction directe des capitaux propres, nets de l'effet fiscal différé.

Actions propres

Les actions propres sont présentées en déduction des capitaux propres. Le coût d'acquisition des actions propres et les produits découlant des éventuelles ventes successives sont comptabilisés en tant que mouvements de capitaux propres. La réserve actions propres en portefeuille inscrite lors de précédents exercices est classée au sein des réserves.

Financements

Tous les financements sont comptabilisés initialement à la juste valeur du montant reçu, net des frais accessoires de mise en place du financement.

Après la comptabilisation initiale, les financements sont évalués sur la base du critère du coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Chaque bénéfice ou perte est comptabilisé au compte de résultat quand le passif s'éteint, en sus du processus d'amortissement.

Dettes commerciales

Les dettes commerciales, dont l'échéance correspond à des délais commerciaux normaux, ne sont pas actualisées et sont inscrites au coût (identifié par leur valeur nominale).

Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont comptabilisées quand la Société doit faire face à une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, engendrant une sortie de ressources probable pour faire face à cette obligation et dont le montant peut être estimé de manière fiable. Lorsque la Société estime qu'une provision pour risques et charges sera en partie ou entièrement remboursée, par exemple en cas de risques couverts par des polices d'assurance, l'indemnisation est comptabilisée de façon distincte et séparée dans l'actif si, et seulement si, elle apparaît pratiquement garantie. Dans ce cas, le compte de résultat inclut le coût de l'éventuelle provision correspondante, net du montant comptabilisé pour l'indemnisation. Si l'actualisation sans risque est significative, les provisions sont actualisées en utilisant un taux d'intérêt avant impôts qui reflète, le cas échéant, les risques spécifiques du passif. Lorsque l'actualisation est effectuée, l'accroissement de la provision due au cours du temps est comptabilisé comme charge financière.

Avantages du personnel

Les avantages garantis au personnel et octroyés au moment de ou après la cessation du contrat de travail au travers de programmes à prestations définies (indemnités de fin de contrat échéant au 31 décembre 2016) sont reconnus à la date d'échéance du droit.

Le passif relatif aux régimes à prestations définies, net d'éventuels actifs du régime, est déterminé sur la base d'hypothèses actuarielles et comptabilisé de façon cohérente sur la base des prestations de travail nécessaires à l'obtention desdits avantages.

L'évaluation du passif est effectuée par des actuaires indépendants en utilisant la méthode des unités de crédit projetées.

Les pertes et profits découlant du calcul actuariel sont comptabilisés au compte de résultat comme charge ou produit quelle que soit la valeur de ceux-ci, sans utiliser la méthode du corridor.

Le montant reflète non seulement les dettes échues à la date de clôture du bilan, mais également les futures augmentations salariales ainsi que les dynamiques statistiques y relatives.

Les avantages garantis au personnel au travers de régimes à cotisations définies (également en vertu des récents changements de la législation italienne en matière de prévoyance) sont comptabilisés et donnent lieu à la comptabilisation simultanée d'un passif évalué à la valeur nominale.

Crédit-bail

La définition d'un accord contractuel comme opération de crédit-bail (ou comprenant une opération de crédit-bail) se base sur la substance de l'accord et nécessite d'évaluer si la réalisation dudit accord dépend de l'utilisation d'un ou de plusieurs actifs spécifiques et si l'accord transfère le droit à l'utilisation de cet actif.

La Société en tant que locataire

Les contrats de crédit-bail financier, qui transfèrent substantiellement à la Société tous les risques et les bénéfices découlant de la propriété du bien loué, sont capitalisés à la date de commencement du crédit-bail à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actuelle des loyers. Les loyers sont répartis au prorata de la part de capital et de la part d'intérêts afin d'obtenir l'application d'un taux d'intérêt constant sur le solde résiduel de la dette. Les charges financières sont comptabilisées directement dans le compte de résultat.

Les biens en crédit-bail capitalisés sont amortis sur le laps de temps le plus court entre la durée d'utilité estimée du bien et la durée du contrat de location, s'il n'existe pas de certitude raisonnable que la Société obtiendra la propriété du bien à la fin du contrat.

Les loyers du crédit-bail opérationnel sont comptabilisés comme des coûts dans le compte de résultat en annuités constantes réparties sur la durée du contrat.

La Société en tant que bailleur

Les contrats de crédit-bail qui laissent substantiellement dans le chef de la Société tous les risques et les bénéfices de la propriété sont classés comme crédits-bails opérationnels. Les coûts initiaux de transaction sont ajoutés à la valeur comptable du bien loué et comptabilisés sur la base de la durée du contrat au même titre que les produits de location.

Instruments financiers dérivés

La Société détient des instruments dérivés dans le but de couvrir son exposition au risque de taux, due à des passifs spécifiques du bilan. Conformément à la stratégie choisie par la Société, celle-ci ne met pas en œuvre d'opérations sur dérivés à des fins spéculatives. Quoi qu'il en soit, si ces opérations n'étaient pas qualifiables d'un point de vue comptable comme opérations de couverture sur la base des normes IAS 32 et 39, elles seraient enregistrées comme opérations autres que de couverture.

Les instruments dérivés sont classés comme instruments de couverture quand le rapport entre le dérivé et l'objet de la couverture est formellement documenté et l'efficacité de la couverture, vérifiée périodiquement, est élevée. Quand les instruments dérivés de couverture couvrent le risque de variation de la juste valeur des éléments faisant l'objet de couverture (couverture de juste valeur ; par ex. couverture des variations de la juste valeur d'actifs/passifs à taux fixe), ils sont comptabilisés à la juste valeur avec imputation des effets sur le compte de résultat ; de façon cohérente, les instruments faisant l'objet d'une couverture sont adaptés afin de refléter les variations de la juste valeur associées au risque couvert. Quand les dérivés couvrent les risques de variations des flux de trésorerie des éléments faisant l'objet de couverture (couverture de flux ; par ex. couverture des variations des flux de trésorerie d'actifs/passifs à taux variable dues aux variations des taux d'intérêt), les variations de la juste valeur sont initialement comptabilisées dans les capitaux propres et ensuite imputées sur le compte de résultat en fonction des effets économiques engendrés par l'opération couverte. Les variations de la juste valeur des dérivés qui ne remplissent pas les conditions pour être qualifiés comme instruments dérivés de couverture sont comptabilisées au compte de résultat.

Comptabilisation des produits

Les produits sont comptabilisés si la probabilité existe que les avantages économiques associés à la vente vont bénéficier à la Société et que le montant correspondant peut être déterminé de façon

fiable. Les critères spécifiques de comptabilisation des produits doivent être respectés avant l'imputation au compte de résultat.

Vente de biens

Le produit est reconnu lorsque l'entreprise a transféré à l'acquéreur tous les risques et avantages significatifs inhérents à la propriété du bien, qui a normalement lieu par la livraison du bien.

Prestation de services

Le produit de la prestation de services est comptabilisé en référence au stade de réalisation de l'activité. Dans le cas où il est impossible de déterminer la valeur des produits de façon fiable, ces derniers sont comptabilisés jusqu'à concurrence des coûts supportés que l'on estime pouvoir être récupérés.

Intérêts

Les produits et les charges sont comptabilisés en résultat financier au prorata temporis sur la base du taux d'intérêt effectif.

Dividendes

Les produits des dividendes sont comptabilisés en résultat financier au moment où les actionnaires ont le droit de recevoir le paiement.

Loyers à recevoir

Les loyers découlant d'investissements immobiliers sont comptabilisés en annuités constantes sur la durée des contrats de location en vigueur à la date de clôture du bilan.

Bénéfice ou perte par action

Le bénéfice (la perte) de base par action est calculé(e) en divisant le bénéfice net (la perte nette) de la période distribuable aux actionnaires qui possèdent des actions ordinaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période. Le bénéfice (la perte) dilué(e) par action est calculé(e) par l'ajustement de la moyenne pondérée des actions ordinaires en circulation, pour tenir compte de toutes les actions ordinaires potentielles, ayant un effet dilutif.

Opérations en devises étrangères

La devise fonctionnelle (devise de la principale zone économique dans laquelle la Société opère) utilisée pour présenter les états financiers est l'euro. Les opérations en devises étrangères sont converties dans la devise fonctionnelle par l'application du taux de change en vigueur à la date de l'opération. Les actifs et les passifs monétaires, libellés en devise étrangère et existants à la date du bilan, sont convertis au taux de change en vigueur à la date de clôture du bilan ; les actifs et passifs non monétaires évalués au coût historique en devise étrangère sont convertis en utilisant le taux de change en vigueur à la date de l'opération.

Les différences de change découlant de l'extinction desdites opérations ou de la conversion d'actifs et de passifs monétaires sont comptabilisées dans le compte de résultat, à l'exception de celles découlant d'instruments financiers dérivés qui opèrent comme couvertures de trésorerie.

La devise fonctionnelle de la Société est l'euro. C'est également la devise de présentation et de publication des états financiers individuels.

Transactions et comptabilisations

Les transactions effectuées en devise étrangère sont initialement comptabilisées au taux de change à la date de la transaction. À la date de clôture du bilan, les actifs et les passifs monétaires, libellés en devise étrangère, sont convertis au taux de change en vigueur à cette date.

Les postes non monétaires évalués au coût historique en devise étrangère sont convertis en utilisant le taux de change en vigueur à la date de l'opération. Les postes non monétaires inscrits à la juste valeur sont convertis au taux de change en vigueur à la date de détermination de la valeur.

Correction d'erreurs et changement de méthodes comptables

La norme IAS 8 (Normes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs) régit, entre autres, les modalités de comptabilisation et de représentation des erreurs des exercices précédents et les changements de méthodes comptables.

Le retraitement rétrospectif des montants consiste à corriger la comptabilisation, l'évaluation et la fourniture d'informations sur le montant d'éléments des états financiers comme si une erreur d'une période antérieure n'était jamais survenue.

Impôts sur les bénéfices

Impôts courants

Les impôts courants sur les bénéfices de la période sont déterminés sur la base de l'estimation des bénéfices imposables. Les taux utilisés et la législation fiscale de référence servant de base au calcul de l'impôt sont ceux adoptés ou quasi-adoptés à la date de clôture du bilan.

Impôts différés

Les impôts différés sont calculés en utilisant la « méthode du report variable » sur les différences temporelles existant à la date du bilan entre les valeurs fiscales prises comme référence pour les actifs et les passifs et les valeurs reportées au bilan.

Les passifs d'impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles imposables, sauf :

- lorsque les impôts différés passifs découlent de la comptabilisation initiale de l'écart d'acquisition, d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui, au moment de la transaction, n'affecte ni le bénéfice de l'exercice calculé dans le cadre du bilan ni le bénéfice ou la perte calculés à des fins fiscales ;
- dans le cas de différences temporelles imposables liées à des participations dans des sociétés contrôlées, lorsque l'inversion des différences temporelles peut être contrôlée et lorsqu'il est probable que cette inversion ne se produira pas dans le futur.

Les impôts différés actifs comptabilisés sont relatifs à toutes les différences temporelles déductibles et aux reports à nouveau d'actifs et passifs fiscaux, dans la mesure de l'existence probable de bénéfices fiscaux futurs adaptés permettant d'utiliser les différences temporelles déductibles et les reports à nouveau d'actifs et de passifs fiscaux, sauf si :

- l'impôt différé actif lié aux différences temporelles déductibles découle de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui, au moment de la transaction, n'affecte ni le bénéfice de l'exercice calculé dans le cadre du bilan, ni le bénéfice ou la perte calculés à des fins fiscales ;
- en ce qui concerne les différences temporelles imposables liées à des participations dans des sociétés contrôlées, les impôts différés actifs ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable que les différences temporelles déductibles s'inverseront dans un futur proche et qu'il existe des bénéfices fiscaux adaptés vis-à-vis desquels les différences temporelles peuvent être utilisées.

La valeur des impôts différés actifs à reporter au bilan est réexaminée à chaque date de clôture et réduite dans la mesure où il ne semble plus probable que des bénéfices fiscaux suffisants seront disponibles dans le futur pour permettre à tout ou partie de cette créance d'être utilisée. Les impôts différés actifs non reconnus sont réexaminés annuellement à la date de clôture du bilan et sont comptabilisés dans la mesure où il est devenu probable que le bénéfice fiscal est suffisant pour permettre que ces impôts différés actifs puissent être récupérés.

Les impôts différés actifs et passifs sont mesurés sur la base des taux d'imposition que l'on s'attend à voir appliquer à l'exercice au cours duquel ces actifs se réalisent ou ces passifs s'éteignent, en prenant en considération les taux en vigueur et ceux déjà adoptés ou quasi-adoptés à la date du bilan.

Les impôts sur les bénéfices relatifs à des postes comptabilisés directement dans les capitaux propres sont imputés directement dans les capitaux propres et non au compte de résultat.

Les impôts différés actifs et passifs sont compensés, pour autant qu'il existe un droit légal à compenser les actifs pour impôts courants avec les passifs pour impôts courants et que les impôts différés se réfèrent à la même entité fiscale et à la même autorité fiscale.

Opérations avec des parties liées

En application du Règlement portant dispositions en matière d'opérations avec des parties liées approuvé par la CONSOB, par délibération n° 17221 du 12 mars 2010, modifié par la suite par délibération n° 17389 du 23 juin 2010, GIORGIO FEDON & FIGLI S.p.A. a procédé à l'adaptation des procédures existantes pour la transparence et l'exactitude substantielle et procédurale des opérations avec des parties liées afin de refléter les principes contenus dans le susdit Règlement édicté par l'Autorité de contrôle (pour la lecture intégrale du texte de la « Procédure en matière d'opérations avec des parties liées », veuillez consulter le site www.fedongroup.com).

La nouvelle procédure en matière d'opérations avec les parties liées est entrée en vigueur à partir du 1^{er} janvier 2011 et a été approuvée par le Conseil d'administration de la Société en date du 25 mars 2011. Ceci étant dit, les opérations importantes avec les parties liées ont fait l'objet par le passé, et continueront à faire l'objet dans le futur, d'une analyse approfondie en vue de garantir que les opérations soient mises en œuvre dans l'intérêt de la Société.

Sans préjudice des informations susmentionnées, au cours de l'exercice, aucune opération avec les parties liées ayant un caractère atypique ou inhabituel n'a été réalisée. De même, aucune opération ayant des effets sur la sauvegarde du patrimoine de la Société ou sur l'exhaustivité et l'exactitude des informations comptables relatives à la Société n'a été mise en œuvre.

Toutes les opérations liées à l'activité normale de la Société et du Groupe Fedon ont été mise en œuvre aux conditions de marché et dans l'intérêt économique de chaque société participant aux opérations.

05. Immeubles, installations et machines

Le tableau ci-après présente la composition et les mouvements du poste en objet sur les deux derniers exercices.

31 déc 2016	Terrains et constructions	Installations et machines	Outilage et mobilier	Autres biens matériels	TOTAL
Au 1^{er} janvier, net des dotations aux amort. et dépréc.	6 121	733	1 141	232	8 227
Augmentations	54	215	490	50	809
Cessions	(10)	(320)	(163)	(32)	(525)
Autres mouvements (utilisations)	10	246	158	-	414
Pertes de valeur (dépréciation provision)	-	4	(2)	(4)	(2)
Part d'amortissement de l'année	(184)	(210)	(309)	(53)	(756)
Reclassements	-	50	-	(50)	0
Au 31 décembre, net des dotations aux amort. et dépréc.	5 991	718	1 315	143	8 167
Au 1^{er} janvier					
Coût ou juste valeur	10 398	10 665	13 286	643	34 992
Dotations aux amort. et dépréc.	(4 277)	(9 932)	(12 145)	(411)	(26 765)
Valeur comptable nette	6 121	733	1 141	232	8 227
Au 31 décembre					
Coût ou juste valeur	10 442	10 610	13 613	611	35 276
Dotations aux amort. et dépréc.	(4 451)	(9 892)	(12 298)	(468)	(27 109)
Valeur comptable nette	5 991	718	1 315	143	8 167

(montants en milliers d'euros)

31 déc 2015	Terrains et constructions	Installations et machines	Outilage et mobilier	Autres biens matériels	TOTAL
Au 1^{er} janvier, net des dotations aux amort. et dépréc.	6 292	638	759	86	7 775
Augmentations	21	252	635	242	1 150
Cessions	-	(163)	(241)	-	(404)
Autres mouvements (utilisations)	-	155	238	-	393
Pertes de valeur (dépréciation provision)	(8)	(6)	-	-	(14)
Part d'amortissement de l'année	(184)	(220)	(250)	(23)	(677)
Reclassements	-	76	-	(72)	4
Au 31 décembre, net des dotations aux amort. et dépréc.	6 121	733	1 141	232	8 227
Au 1^{er} janvier					
Coût ou juste valeur	10 377	10 500	12 891	473	34 241
Dotations aux amort. et dépréc.	(4 085)	(9 862)	(12 132)	(387)	(26 466)
Valeur comptable nette	6 292	638	759	86	7 775
Au 31 décembre					
Coût ou juste valeur	10 398	10 665	13 286	643	34 992
Dotations aux amort. et dépréc.	(4 277)	(9 932)	(12 145)	(411)	(26 765)
Valeur comptable nette	6 121	733	1 141	232	8 227

Dans l'ensemble, le poste est passé de 8 227 milliers d'euros en 2015 à 8 167 milliers d'euros en 2016, en hausse de 60 milliers d'euros.

Le montant global des investissements réalisés en 2016 s'élève à 809 milliers d'euros et est principalement représenté par l'acquisition de matériels, aménagements et installations destinées à la préparation de nouveaux points de vente, pour la réalisation de l'installation photovoltaïque de l'usine de production sis à Alpago, pour l'acquisition de moules et machines utilisées dans le processus de production.

La valeur d'entrée des biens corporels détenus en crédit-bail financier au 31 décembre 2016 s'élève à 674 milliers d'euros (2015 : 537 milliers d'euros) et concerne les installations et machines, le matériel électronique et les logiciels, les matériels et aménagements dans les nouveaux points de vente.

06. Immeubles de placements

(montants en milliers d'euros)

	2016	2015
Au 1^{er} janvier		
Coût	188	188
Dotations aux amort. et dépréc.	(83)	(77)
Valeur comptable nette	105	111
 Part d'amortissement de l'année	 (6)	 (6)
 Au 31 décembre		
Coût	188	188
Dotations aux amort. et dépréc.	(89)	(83)
Solde final au 31 décembre	99	105

Les immeubles de placement sont évalués au coût amorti. Ils sont amortis sur la base de l'estimation de leur durée d'utilité correspondant à 33 ans.

Les investissements immobiliers concernent une habitation à usage civil appartenant à la Société. Les valeurs de marché de ces investissements sont supérieures à leur valeur d'entrée vu la réévaluation générale du marché immobilier au cours de ces dernières années.

07. Actifs incorporels

La composition et les mouvements du poste « Actifs incorporels » sont représentés dans le tableau ci-après.

(montants en milliers d'euros)

	31 déc 2016	Écart d'acquisition	Frais de recherche et développement	Brevets, logiciels, marques	Immobil. en cours et autres immobilisations incorporelles	TOTAL
Au 1^{er} janvier, net des dotations aux amort. et dépréc.	170	444	318	361	1 293	
Augmentations	-	281	43	802	1 126	
Cessions	-	-	-	-	-	
Autres mouvements	-	-	-	-	-	
Pertes de valeur (dépréciation coût)	-	(55)	-	(1)	(56)	
Part d'amortissement de l'année	-	(433)	(193)	(34)	(660)	
Reclassements	-	212	36	(248)	0	
Au 31 décembre, net des dotations aux amort. et dépréc.	170	449	204	880	1 703	
Au 1^{er} janvier						
Coût ou juste valeur	170	5 221	4 370	1 802	11 563	
Dotations aux amort. et dépréc.	-	(4 777)	(4 052)	(1 441)	(10 271)	
Valeur comptable nette	170	444	318	361	1 293	
Au 31 décembre						
Coût ou juste valeur	170	5 659	4 449	2 356	12 634	
Dotations aux amort. et dépréc.	-	(5 210)	(4 245)	(1 476)	(10 931)	
Valeur comptable nette	170	449	204	880	1 703	

(montants en milliers d'euros)

	31 déc 2015	Écart d'acquisition	Frais de recherche et développement	Brevets, logiciels, marques	Immobil. en cours et autres immobilisations incorporelles	TOTAL
Au 1^{er} janvier, net des dotations aux amort. et dépréc.	170	315	236	507	1 227	
Augmentations	-	291	186	231	708	
Cessions	-	-	-	-	-	
Autres mouvements	-	-	-	-	-	
Pertes de valeur (dépréciation coût)	-	(29)	-	(3)	(32)	
Part d'amortissement de l'année	-	(353)	(220)	(34)	(607)	
Reclassements	-	220	115	(339)	(4)	
Au 31 décembre, net des dotations aux amort. et dépréc.	170	444	318	361	1 293	
Au 1^{er} janvier						
Coût ou juste valeur	170	4 739	4 069	1 913	10 891	
Dotations aux amort. et dépréc.	-	(4 425)	(3 832)	(1 407)	(9 664)	
Valeur comptable nette	170	315	236	507	1 227	
Au 31 décembre						
Coût ou juste valeur	170	5 221	4 370	1 802	11 563	
Dotations aux amort. et dépréc.	-	(4 777)	(4 052)	(1 441)	(10 271)	
Valeur comptable nette	170	444	318	361	1 293	

La valeur nette totale des immobilisations incorporelles est passée de 1 293 milliers d'euros en 2015 à 1 703 milliers d'euros en 2016. Cette augmentation est due principalement à la capitalisation des frais internes de recherche et développement, pour 873 milliers, et résultent de la réalisation de nouveaux projets du secteur optique et de la maroquinerie, par la capitalisation des investissements en logiciels relatifs à la planification, à la consolidation des instruments informatiques.

Le reclassement se réfère principalement à des frais de développement capitalisés de l'exercice précédent.

L'écart d'acquisition se réfère à l'acquisition de la branche d'activité « Fedon Printing ». Cet écart d'acquisition a été soumis à un test de dépréciation qui a confirmé les montants reportés au bilan.

Dans le cadre des vérifications liées à l'*impairment*, la Société a déterminé son unité génératrice de trésorerie (UGT) en la faisant coïncider avec le département correspondant opérant en son sein.

La valeur recouvrable des UGT est déterminée sur la base de leur valeur d'utilité calculée en utilisant la projection des flux de trésorerie futurs. Ce calcul se base sur des plans établis sur cinq ans compte tenu des attentes de développement du marché et de la Société.

Les flux de trésorerie pris en compte dans le cadre du test de dépréciation ont été construits à partir du budget 2017 approuvé par le Conseil d'administration et développé pour les années suivantes du plan sur la base des meilleures connaissances disponibles au sein de l'entreprise.

Afin de déterminer la valeur finale, les flux de trésorerie futurs ainsi obtenus ont été actualisés à un taux d'escompte (CMPC – coût moyen pondéré du capital) à la date de référence du test qui tient compte de la spécificité et des risques propres à chacun des pays dans lesquels la Société opère.

Le test de dépréciation effectué par la Société n'a pas fait apparaître la nécessité de procéder à la dépréciation du poste écart d'acquisition. Il est important de souligner que les estimations et les données budgétaires, auxquelles ont été appliqués les paramètres et les hypothèses mentionnés dans les paragraphes précédents, ont été définies par la direction de la Société en se fondant sur son expérience et sur les attentes liées aux scénarios des marchés sur lesquels opère Giorgio Fedon & Figli SpA. Les prévisions de l'année 2017 ont poussé la direction à considérer avec prudence et précaution les produits et la marge attendue par la Société, sans que cela ait déterminé l'apparition d'indications significatives de dépréciation pour les UGT et l'écart d'acquisition inscrit au bilan. L'évolution des résultats des 2 premiers mois de l'année laisse apparaître par ailleurs une bonne tenue des paramètres utilisés pour le développement du test de dépréciation. Les circonstances et les événements qui pourraient entraîner des pertes de valeur feront constamment l'objet d'une attention particulière de la part de la Société. Toutefois, le caractère discrétionnaire et aléatoire inhérent à l'utilisation d'estimations de la part de la direction ne peut, en aucune façon, garantir qu'aucune dépréciation des écarts d'acquisition comptabilisés au bilan dans les périodes futures ne se produira. Pour le déroulement du test de dépréciation, le choix s'est porté sur des prévisions d'évolution particulièrement prudentes, en termes de ventes et de rentabilité, et figurant parmi les hypothèses de scénarios les plus conservatrices.

08. Participations dans des sociétés contrôlées et participations dans d'autres sociétés

Le tableau suivant illustre le mouvement des participations dans des sociétés contrôlées et dans d'autres sociétés au cours de l'année 2016 :

(montants en milliers d'euros)

	Valeur initiale	Augmentations	Mouvements suite à une fusion	Réévaluations	Valeur finale
		Diminutions		Dépréciations	
Fedon America Inc.	33	-	-	-	33
Genetier S.a.S.	25	57	-	(57)	25
Kapunkt GmbH	25	327	-	(327)	25
Fedon Far East Ltd	480	-	-	-	480
East Coast Srl	1 557	-	-	-	1 557
TOTAL PARTICIPATIONS DANS DES SOCIÉTÉS CONTRÔLÉES	2 120	384	0	(384)	2 120

Au cours de l'exercice 2015, la résidence en Italie de Fedon Industries SA a été transférée et est devenue Fedon Industries S.r.l. Par la suite l'acte de fusion de Fedon Industries S.r.l. dans Giorgio Fedon & Figli S.p.A. a été signé, comme cela a été communiqué au marché le 15 décembre 2015.

Giorgio Fedon & Figli S.p.A. détient directement et indirectement les participations suivantes dans des sociétés contrôlées évaluées au coût :

(montants en milliers d'euros)		Bilan de référence : 31/12/2016				
Sociétés contrôlées :	Siège :	% de possession directe	% de possession indirecte	Capital Social	Résultat de l'exercice *	Capitaux propres *
Fedon America Inc.	États-Unis	100 %	-	3 889	(117)	228
Genetier S.a.S.	France	100 %	-	100	(57)	(81)
Kapunkt GmbH	Allemagne	100 %	-	25	(327)	(327)
Fedon Far East Ltd	Hong Kong	100 %	-	1 557	1 116	5 644
East Coast Srl	Roumanie	100 %	-	315	(36)	87

(*) Montants exprimés conformément aux normes comptables appliquées dans le pays où les sociétés contrôlées ont leur siège.

À la suite des résultats négatifs de l'exercice enregistrés par les sociétés contrôlées Kapunkt GmbH et Genetier Sas, qui ont généré des capitaux propres négatifs, la Société a procédé à l'affectation des pertes supérieures aux capitaux propres et à la reconstitution des capitaux correspondants à hauteur de 25 milliers d'euros pour Kapunkt GmbH et de 100 milliers d'euros pour Genetier S.a.s. Ces pertes ont été comptabilisées dans un fonds approprié du passif dans la mesure où la Société est en train d'accomplir des obligations légales ou implicites vis-à-vis des sociétés liées ou quoi qu'il en soit de couvrir leurs pertes.

Jusqu'au 31 décembre 2015, la valeur des participations dans d'autres entreprises se référait principalement à la participation dans Banca Popolare di Vicenza, pour une valeur nette comptable de 10 milliers d'euros. Une dépréciation des actions a été effectuée courant 2016 à hauteur de 10 milliers d'euros, due à l'ajustement de la valeur du titre, le rendant quasiment inexistant.

09. Autres actifs non courants

(montants en milliers d'euros)	31/12/2016	31/12/2015
Dépôts de garantie	23	21
Total autres actifs financiers (non courants)	23	21

Le montant des Autres actifs non courants s'élève à 23 milliers d'euros, soit une hausse de 2 milliers d'euros par rapport à l'exercice précédent, due à des dépôts de garantie pour l'ouverture de nouveaux points de vente. Les dépôts de garantie ne rapportent pas d'intérêt.

10. Stocks

Le poste « Stocks » passe de 11 552 milliers d'euros en 2015 à 10 795 milliers d'euros lors de l'exercice 2016. La variation négative des stocks s'élevant à 757 milliers d'euros est due à une gestion prudente des entrepôts et à la légère baisse du marché des derniers mois de l'exercice 2016. En outre, la variation des stocks tient compte de l'ajustement du fonds de 250 milliers d'euros.

(montants en milliers d'euros)

	31/12/2016	31/12/2015
Matières premières (au coût)	2 614	2 113
Travaux en cours (au coût)	415	245
Produits finis (au coût)	8 630	9 857
Provision pour dépréciation des stocks	(948)	(698)
Acomptes	84	35
Total Stocks	10 795	11 552

Ci-dessous sont exposés les mouvements de provision pour dépréciation de stocks au cours des années 2016 et 2015 :

(montants en milliers d'euros)

	31/12/2016	31/12/2015
Provision pour dépréciation des stocks au 1 ^{er} janvier	698	580
Provisions	250	149
Reprise de provision	-	(31)
Provision pour dépréciation des stocks 31 décembre	948	698

Les provisions pour dépréciation des stocks passent de 698 milliers d'euros à 948 milliers d'euros, faisant ainsi apparaître une hausse de 250 milliers d'euros. Cette variation est le résultat des provisions pour risques de stocks à hauteur de 250 milliers d'euros, pour une certaine utilisation desdites provisions enregistrées au cours d'exercice.

11. Crédit commerciale et autres créances

Le détail des créances commerciales et autres créances est le suivant :

(montants en milliers d'euros)

	31/12/2016	31/12/2015
Créances commerciales :		
Créances commerciales	9 386	7 691
Autres créances	2 116	2 038
Total créances clients et autres créances	11 502	9 729

Au 31 décembre 2016, les créances commerciales s'élèvent à 9 386 milliers d'euros, en hausse de 1 695 milliers d'euros par rapport à l'exercice précédent.

L'augmentation des créances commerciales est due en grande partie à une forte hausse des ventes avec TVA au cours de la fin de l'année. Comme pour les exercices précédents, la cession des créances sur les principaux acteurs du secteur de l'optique est effectuée, visant à une meilleure gestion du crédit.

Le montant des créances cédées à la société d'affacturage et non encore encaissées par celle-ci au 31 décembre 2016 s'élève à 12 407 milliers d'euros.

Les créances commerciales ne rapportent pas d'intérêt et ont généralement une échéance à 90-120 jours.

Les créances commerciales sont comptabilisées, nettes des provisions pour dépréciation des comptes de tiers, pour un montant de 470 milliers d'euros.

Les mouvements de provision pour dépréciation des comptes de tiers de l'exercice sont les suivants :

(montants en milliers d'euros)

	31/12/2016	31/12/2015
Provision pour dépréciation des comptes de tiers au 1 ^{er} janvier	447	304
Provisions	166	199
Reprise de provision	(143)	(56)
Provision pour dépréciation des comptes de tiers au 31 décembre	470	447

Dans les créances sur des tiers, le montant le plus important est la créance sur l'INPS relative aux indemnités de fin de contrat pour 1 747 milliers d'euros.

Au 31 décembre 2016, l'analyse des créances commerciales par échéance est la suivante :

(montants en milliers d'euros)

Total	En cours	< 30 jours	30-60 jours	60-90 jours	90-120 jours	> 120 jours
2016						
9 386	7 035	652	568	167	171	793
2015						
7 691	4 767	753	491	444	324	912

12. Créesances sur les sociétés contrôlées et associées

(montants en milliers d'euros)

	31/12/2016	31/12/2015
Créesances commerciales sur les sociétés contrôlées et associées	4 160	4 394
Total créances sur les sociétés contrôlées et associées	4 160	4 394

Au 31 décembre 2016, l'analyse des créances commerciales sur les sociétés du Groupe est la suivante :

(montants en milliers d'euros)

Total	En cours	< 30 jours	30-60 jours	60-90 jours	90-120 jours	> 120 jours
2016						
4 160	1 607	14	204	171	63	2 101
2015						
4 394	1 764	0	143	46	58	2 383

Le tableau ci-après reporte le détail des créances, sur chaque société contrôlée, à la fois directement et indirectement, et sur chaque société associée :

(montants en milliers d'euros)	31/12/2016	31/12/2015
Sociétés contrôlées :		
East Coast S.r.l.	90	-
Fedon America Inc.	13	146
Fedon Far East Ltd.	809	854
Genetier S.a.S.	758	695
Kapunkt GmbH	1 133	1 180
Shenzhen Fei Chi L.t.d.	104	46
Shenzhen Fei Dong cases L.t.d.	1 253	1 473
Total créances sur les sociétés contrôlées et associées	4 160	4 394

13. Avoir fiscal

(montants en milliers d'euros)	31/12/2016	31/12/2015
Impôts directs	214	252
Créances TVA	320	186
Total avoir fiscal	534	438

L'avoir fiscal augmente de 96 milliers d'euros. Cette variation est due principalement à l'augmentation des créances TVA au 31/12/2016.

14. Autres actifs courants

(montants en milliers d'euros)	31/12/2016	31/12/2015
Actifs de régularisation	303	341
Total autres actifs courants	303	341

Les autres actifs courants s'élèvent à 303 milliers d'euros et enregistrent une baisse de 38 milliers d'euros en raison de la diminution des actifs de régularisation comptabilisés au bilan afin de suspendre des achats de prestation de services non liés à cet exercice.

15. Actifs financiers à la juste valeur

(montants en milliers d'euros)	31/12/2016	31/12/2015
Polices d'assurance	5 118	5 018
Titres	95	103
Total actifs financiers à la juste valeur	5 213	5 121

Le montant des actifs financiers augmente de 92 milliers d'euros par rapport à l'exercice précédent. Cette variation est imputable principalement à la signature de polices d'assurance liées à des gestions séparées pour un montant total de 5 118 milliers d'euros, destinées à maximiser la rémunération des liquidités bien qu'en présence d'une garantie sur les sommes versées et d'une liquidité élevée de l'investissement.

Les autres actifs financiers disponibles pour la vente sont des investissements effectués en titres de la dette publique sur des marchés réglementés.

La juste valeur de ces titres a été déterminée sur la base des cours du marché à la date de clôture de l'exercice.

16. Trésorerie et équivalents de trésorerie

(montants en milliers d'euros)

	31/12/2016	31/12/2015
Dépôts bancaires à vue et encaisse	4 960	2 456
Dépôts bancaires à court terme	36	23
Total Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 996	2 479

La trésorerie enregistre une hausse de 2 517 milliers d'euros (2015 : 2 479 milliers d'euros).

Les dépôts bancaires à court terme sont rémunérés à un taux variable basé sur les taux journaliers appliqués aux dépôts bancaires.

17. Capital social et réserves

Capital Social

Au 31 décembre 2016, le capital social est constitué de 1 900 000 actions ordinaires, entièrement souscrites et libérées, d'un montant nominal de 2,58 euros chacune.

À l'occasion des augmentations de capital gratuites, effectuées au cours des années 1983, 1987 et 1992, la Société a utilisé les réserves suivantes qui, en cas de distribution, contribuent à la formation du bénéfice imposable de la Société :

(montants en unité d'euro)

Réserve de réévaluation Loi n° 413/91	186 483
Réserve de réévaluation Loi n° 130/83	14 444
Réserve de réévaluation Loi n° 72/83	248 688
Total capital social et réserves	449 615

Sur ces réserves ainsi que sur la part distribuable résiduelle, comme indiqué ci-dessus, aucun impôt différé n'a été affecté puisque les administrateurs estiment qu'il est peu probable que les conditions nécessaires à leur imposition se réalisent.

Réserve légale

Le solde de la réserve légale de la société mère au 31 décembre 2016 s'élève à 980 milliers d'euros et est composé de provisions pour bénéfices jusqu'à l'exercice clôturé au 31 décembre 2004 et n'est pas augmenté car il a atteint la limite fixée par l'art. 2430 du Code civil italien.

Autres réserves

Le poste « Autres réserves » se compose des réserves générées par les comptabilisations sur la base des normes IAS/IFRS et par la réserve d'apport en capital des actionnaires.

Report résultats antérieurs

Le poste « Report résultats antérieurs » se compose des provisions pour bénéfices non distribués lors des précédents exercices pour 2 703 milliers d'euros.

Les actions propres détenues au terme de l'exercice sont au nombre de 21 138. Les mouvements correspondants d'achat et de vente, qui ont eu lieu en cours d'exercice et qui n'ont pas affecté le compte de résultat, sont les suivants :

	Nombre d'actions	Valeur nominale (milliers d'euros)	Participation % capital social
Situation au 1 janvier 2016	16 675	43	0,88 %
Achats	7 619	20	0,40 %
Ventes	(3 156)	(8)	-0,17 %
Situation au 31 décembre 2016	21 138	55	1,11 %

En vertu de l'art. 2427, alinéa 1, n° 7-bis C.C. italien, l'état ci-après mentionne, pour chaque poste des capitaux propres au 31 décembre 2016, la description, la possibilité d'utilisation et de distribution, ainsi que l'utilisation effective lors des précédents exercices.

(montants en milliers d'euros)

Nature / Description	Montant	Possibilité d'utilisation	Part disponible	Récapitulatif des utilisations effectuées lors des trois exercices précédents :	
				pour couvrir les pertes	pour d'autres raisons
Capital social	4 902				
Réserves de bénéfices :					
Réserve légale	980	B			
Apport en capital des actionnaires	2 494	A,B,C	2 494		
Autres réserves	1 546	A,B	1 546		
Résultats reportés	2 703	A,B,C	2 703		
Total	12 625			6 743	

Légende :

A : pour augmentation de capital **B** : pour couvrir les pertes **C** : pour distribution aux actionnaires

La Société a déduit fiscalement, lors des exercices précédents, les amortissements anticipés non comptabilisés au compte de résultat. Conformément à l'art. 109, 4e alinéa, lettre b) du T.U.I.R. (Texte unique des impôts sur les revenus), cela a donné lieu à une provision globale sur les réserves inscrites dans les capitaux propres, qui en détermine, en cas de distribution, l'imposition correspondante. La valeur de cette provision, déterminée annuellement en fonction des excédents résiduels existant au terme de chaque période imposable découlant de corrections de valeur et de provisions déduites aux seules fins fiscales, a été épuisée au 31/12/2016 et est donc de 0 euro.

18. Financements à court et moyen-long terme

(montants en milliers d'euros)

	31/12/2016	31/12/2015
Financements à court terme :		
- Découverts bancaires	248	535
- Financements bancaires (part courante)	4 141	1 460
- Financement lié au crédit-bail	291	259
- Autres financements	305	304
Total Financements à court terme	4 985	2 558
Prêts et financements à moyen/long terme :		
- Financements bancaires (part M/L)	5 979	5 910
- Financement lié au crédit-bail	2 205	2 307
- Autres financements	609	913
Total Financements à moyen/long terme	8 793	9 130

Découverts bancaires

Les découverts bancaires ne sont pas assortis de garantie réelle ou personnelle. Ils englobent toutes les formes auto-amortissables et de caisse.

Financements bancaires à moyen-long terme

Le tableau suivant indique la répartition par date d'échéance des financements bancaires à moyen / long terme au 31 décembre 2016 :

(montants en milliers d'euros)

Établissement bancaire	Date de souscription	Montant nominal	Taux	Durée	Montant au bilan 31/12/2016	dont à court terme	dont à moyen/long terme
BANCO POPOLARE DI VERONA	25/07/2014	3 000	Euribor 6m+2,25	4 ans	1 875	750	1 125
BANCA POPOLARE DI VICENZA	25/11/2015	800	Euribor 3m+1,60	5 ans	646	157	489
MEDIOCREDITO ITALIANO (n° 2 à long terme)	28/11/2016	3 000	Euribor 3m+1,4	5 ans	2 853	588	2 265
BANCO POPOLARE DI VERONA (2 à court terme)	08/01/2016	410	1,423 %	1 an	46	46	-
UNICREDIT (2 à court terme)	07/01/2016	1 000	Euribor 3m + 1,25	7 mois	-	-	-
BANCA NAZIONALE DEL LAVORO	24/05/2016	2 000	Euribor 6m + 0,70	18 mois	2 000	2 000	-
UNICREDIT (3 à long terme)	17/06/2016	3 000	Euribor 3m+1,50	5 ans	2 700	600	2 100
TOTAL		13 210			10 120	4 141	5 979

Dans le cadre des rapports avec nos principaux établissements bancaires, afin de profiter de l'amélioration des taux d'intérêt pratiqués, des financements à moyen-long terme ont été acquittés au cours de l'exercice 2016 pour un montant de 9 747 milliers d'euros et de nouveaux ont été souscrits pour un total de 9 410 milliers d'euros.

Ces financements, ayant pour objectif la réalisation des plans de développement futur, prévoient un tableau d'amortissement avec remboursement en mensualités, à l'exception des financements octroyés à court terme par Unicredit qui, ayant la caractéristique de *bullet*, prévoient le remboursement en un versement unique à l'échéance.

Financements liés au crédit-bail

Ceux-ci sont liés à l'opération de *sale and lease back* conclue en février 2009 dont le contrat a une durée de 18 ans pour 4 080 milliers d'euros qui, nette du maxi loyer, s'élève à un montant net de 3 100 milliers d'euros. Cette opération s'est conclue sur l'immeuble dénommé « ex Gefide », situé à Alpago. De plus, il faut signaler la dette résiduelle relative aux mensualités non échues des contrats de crédit-bail stipulés pour l'achat de biens comptabilisés au bilan selon la méthode financière.

(montants en milliers d'euros)

Établissement bancaire	Date de souscription	Montant nominal	Taux	Durée	Montant au bilan 31/12/2016	dont à court terme	dont à moyen/long terme
MPS LEASING COMMERCIALE	19/02/2009	4 080	Euribor 3m+1,75	18 ans	2 007	164	1 843

Autres financements

(montants en milliers d'euros)

Établissement bancaire	Date de souscription	Montant nominal	Taux	Durée (année)	Montant au bilan 31/12/2014	dont à court terme	dont à moyen/long terme
SIMEST	07/12/2012	1 523	0,4994 % semestriel	7 ans	914	305	609

Ils se réfèrent à un prêt bonifié pour la réalisation d'un programme de développement commercial dans les pays sis en dehors du territoire de l'Union européenne, en vertu de la Loi du 06/08/2008, n° 133, art. 6, al. 2, lettre a), avec Simest SpA, d'un montant équivalent à 1 685 milliers d'euros à rembourser en sept ans, avec deux ans de période d'anticipation. Ce prêt bonifié est garanti par un cautionnement. En date du 31 décembre 2012, un premier acompte de 506 mille euros a été versé, assorti du cautionnement correspondant de la Banca Popolare di Vicenza. En 2014, un deuxième acompte de 525 milliers d'euros a été versé assorti du cautionnement correspondant de la Banca Unicredit ; au cours du premier semestre 2015, un troisième acompte de 493 milliers d'euros a été versé assorti du cautionnement correspondant de la Banca Unicredit.

19. Provisions pour risques et charges

(montants en milliers d'euros)

	Provisions pour indemnités de rupture de contrats d'agents	Autres provisions	Total
Au 1^{er} janvier 2016	144	520	664
Provisions de l'exercice	19	384	403
Utilisations	(10)	(314)	(324)
Intérêts actualisation	10	-	10
Au 31 décembre 2016	163	590	753
Au 1^{er} janvier 2015	128	786	914
Provisions de l'exercice	23	321	344
Utilisations	-	(587)	(587)
Intérêts actualisation	(7)	-	(7)
Au 31 décembre 2015	144	520	664

Provisions pour indemnités de rupture de contrats d'agents

Les « provisions pour indemnités de rupture de contrats d'agents » sont allouées sur la base des dispositions des législations et des accords économiques collectifs concernant les situations d'interruption du mandat conféré aux agents. Ce passif à moyen/long terme est actualisé sur la base d'un taux d'intérêt de 1,31 %.

*Autres provisions :**Provisions pour couverture de pertes*

Le poste « Provisions pour couverture de pertes » contient les pertes excédant les capitaux propres des sociétés contrôlées Kapunkt GmbH pour 377 milliers d'euros et Genetier Sas pour 181 milliers d'euros. Ces pertes sont comptabilisées dans la mesure où la Société est en train d'accomplir des obligations légales ou implicites vis-à-vis de la société liée ou quoi qu'il en soit de couvrir ses pertes.

Provisions pour litiges en cours

Les « provisions pour litiges en cours » s'élevant à 0 euro au 31 décembre 2016, contiennent les provisions pour couvrir un risque maximum lié aux litiges en cours. Le montant de 20 milliers d'euros présent à la fin de l'exercice précédent a été entièrement utilisé.

Provisions pour retours Giorgio Fedon 1919

Les « provisions pour retours Giorgio Fedon 1919 » contiennent les provisions à hauteur de 32 milliers d'euros pour d'éventuels retours de la marque Giorgio Fedon 1919.

Provisions pour risques de personnel

Les « Provisions pour risques de personnel », aujourd'hui d'un montant de 0 euros, s'élevaient à 123 milliers d'euros à la fin de l'exercice précédent et ont donc été intégralement utilisées. Celles-ci contenaient la provision de la Société mère, suite à la signature en avril 2013 d'un important accord qui prévoit le recours à l'instrument des contrats de solidarité sur le site de production. La Société mère, conformément à l'accord signé en 2013 avec les Représentants des travailleurs et avec toutes les organisations syndicales ayant pour objet la fermeture de deux services de production sur le site d'Alpago, a engagé au mois de mai 2015 une procédure de « Cassa Integrazione Guadagni Straordinaria » (CIGS) [chômage partiel extraordinaire] qui a concerné 19 salariés. Cette procédure s'est conclue courant 2016.

20. Avantages du personnel

Le tableau suivant indique la composition des avantages du personnel au 31 décembre 2016 et au 31 décembre 2015 :

(montants en milliers d'euros)	31/12/2016	31/12/2015
Indemnités de fin de contrat	3 407	3 578
Total Avantages du personnel et fonds de retraite	3 407	3 578

Le tableau suivant indique les mouvements des provisions :

(montants en milliers d'euros)

	31/12/2016	31/12/2015
Indemnités de fin de contrat conformément à la norme IAS 19 en début de période	3 578	3 797
Utilisation des indemnités de fin de contrat	(723)	(621)
Provisions de l'exercice	541	512
Coût financier	34	30
Écarts actuariels	(23)	(140)
Indemnités de fin de contrat conformément à la norme IAS 19 en fin de période	3 407	3 578

La valeur de la provision pour indemnités de fin de contrat a été correctement déterminée par la Société en appliquant les méthodologies actuarielles. L'évaluation du passif est effectuée par des actuaires indépendants en utilisant la méthode des unités de crédit projetées.

Les parts des indemnités de fin de contrat transférées dans le Fonds de trésorerie auprès de l'INPS (Institut national de la prévoyance sociale) à la suite des modifications apportées par la loi budgétaire n° 296/06 sont inscrites à l'actif.

Dans le cadre du calcul actuel de la provision pour indemnités de fin de contrat, la Société a utilisé le calcul effectué par un actuaire indépendant qui en a déterminé la valeur sur la base des indicateurs suivants :

- taux de mortalité : l'actuaire a utilisé les données provenant de récentes études sur la survie effectuées par l'ANIA (association nationale des entreprises d'assurance), qui ont mené à la constitution d'une nouvelle base démographique dénommée IPS 55. Ces études se fondent sur une projection de la mortalité de la population italienne durant la période 2001-2051 effectuée par l'ISTAT (institut italien de la statistique) en adoptant une approche de type « age-shifting » afin de simplifier la gestion des tables par génération ;
- taux d'invalidité : les probabilités annuelles de fin de service en raison d'une invalidité ont été établies sur la base des données publiées par l'INPS en 2000 ;
- probabilité annuelle de fin de service pour d'autres causes : estimée à 3 %, déterminée sur la base de l'évolution historique de ce paramètre au sein de la Société ;
- probabilité annuelle de demande d'indemnités de fin de contrat anticipées : estimée à 2 %, déterminée sur la base de l'évolution historique de ce paramètre au sein de la Société ;
- taux d'intérêt annuel : estimé à 1,31 %, sur la base de l'évolution prévue de la courbe des taux au cours de la période donnée ;
- taux d'inflation annuel : estimé à 1,0 % au cours de la période donnée.

21. Dettes commerciales

(montants en milliers d'euros)

	31/12/2016	31/12/2015
Dettes commerciales	5 687	4 913

Les dettes commerciales ne rapportent aucun intérêt et sont normalement dues à 90-120 jours.

22. *Dettes commerciales envers les sociétés contrôlées*

(montants en milliers d'euros)

	31/12/2016	31/12/2015
Dettes commerciales envers des sociétés contrôlées	6 846	6 428
Dettes financières envers les sociétés contrôlées	4 299	4 163
Total dettes commerciales envers les sociétés contrôlées	11 145	10 591

Les dettes financières envers les sociétés contrôlées sont représentées par un financement porteur d'intérêts a été signé avec la société contrôlée Fedon Far East, conclu en 2014.

Le tableau suivant indique les dettes envers les sociétés contrôlées :

(montants en milliers d'euros)

	31/12/2016	31/12/2015
Sociétés contrôlées		
East Coast S.r.l.	-	49
Fedon America Inc.	160	437
Fedon Far East Ltd.	10 404	9 414
Genetier S.a.S.	162	142
Kapunkt GmbH	37	16
Shenzhen Fei Chi L.t.d.	230	164
Shenzhen Fei Dong L.t.d.	152	369
Total dettes commerciales envers les sociétés contrôlées	11 145	10 591

23. *Autres passifs courants*

(montants en milliers d'euros)

	31/12/2016	31/12/2015
Dettes envers le personnel	884	764
Dettes envers des organismes de prévoyance	574	392
Dettes liées à l'IRPEF	368	355
Passifs de régularisation	184	104
Autres dettes	985	787
Total autres passifs courants	2 995	2 402

Les autres passifs courants augmentent de 593 milliers d'euros par rapport à l'exercice précédent. Ce montant se compose principalement de dettes échues vis-à-vis des salariés pour des salaires et appointements relatifs au mois de décembre et pour des vacances échues et non encore prises.

24. *Engagements*

Engagements de crédit-bail opérationnel – Société en tant que bailleur

La Société a établi des contrats de crédit-bail commercial pour son propre portefeuille d'investissements immobiliers, représenté par des bureaux et des constructions pour la production non utilisés directement. Tous les crédits-bails contiennent une clause qui permet la réévaluation du loyer sur base annuelle aux conditions du marché.

Les loyers futurs liés à des contrats de crédit-bail opérationnel non résiliables, existants au 31 décembre 2016, sont les suivants :

(montants en milliers d'euros)

	2016	2015
Jusqu'à un an	170	144
À plus d'un an et jusqu'à cinq ans	191	292
À plus de cinq ans	-	-
Total	361	436

Engagements de crédit-bail opérationnel – Société en tant que locataire

La Société a établi des contrats de crédit-bail opérationnel pour des immeubles à usage commercial, services de logistique et pour la location de voitures. Les locations immobilières ont une durée de vie moyenne comprise entre 1 et 10 ans, les crédits-bails entre 1 et 4 ans avec clause de reconduction. Les reconductions sont une option de la société qui détient les biens.

Les loyers futurs liés à des contrats de crédit-bail opérationnel non résiliables, existants au 31 décembre 2016, sont les suivants :

(montants en milliers d'euros)

	2016	2015
Jusqu'à un an	1 426	1 210
À plus d'un an et jusqu'à cinq ans	2 332	1 977
À plus de cinq ans	-	-
Total	3 758	3 187

Cautionnements et garanties

Le tableau ci-après reprend le détail des cautionnements et des garanties émis en faveur de tiers :

(montants en milliers d'euros)

Type et établissement	Devise	Montant
Cautionnements :		
Unicredit en faveur de SIMEST	Euros	776
Banca Popolare di Vicenza en faveur de SIMEST	Euros	487
Unicredit en faveur de GRANDI STAZIONI ROMA	Euros	176
Unicredit en faveur de SEA SOCIETA' SERVIZI AEROPORTUALI	Euros	171
Banca Popolare di Vicenza en faveur de AEROPORTI DI ROMA	Euros	110
Unicredit en faveur de GE.S.A.C. (Aéroport Naples)	Euros	55
Unicredit en faveur de AEROPORTI DI ROMA	Euros	30
Unicredit en faveur de ALBERGO SATURNIA	Euros	30
Unicredit en faveur de S.A.C.B.O.	Euros	30
Unicredit en faveur de AEROPORTO CATULLO DI VERONA	Euros	150
Unicredit en faveur de PALMANOVA PROPCO SRL	Euros	15
Unicredit en faveur de SICILY OUTLET VILLAGE SPA	Euros	22

Garanties données par la Banque pour le compte de la Société :

Ordre de crédit Cassa di Risparmio del Veneto à Fedon Far East	USD	4 500
Ordre de crédit Unicredit SpA à Fedon Far East	USD	1 000

25. Information sur les parties liées

La Société opère dans le cadre d'un groupe d'entreprises.

Giorgio Fedon & Figli S.p.A. contrôle directement et indirectement les sociétés contrôlées mentionnées dans le tableau suivant :

	Siège	% de participation	
		31/12/2016	31/12/2015
Giorgio Fedon & Figli S.p.A.	Italie	Société mère	Société mère
Sociétés contrôlées intégralement consolidées :			
Genetier S.a.s.	France	100 %	100 %
Kapunkt GmbH	Allemagne	100 %	100 %
Fedon America Inc.	États-Unis	100 %	100 %
East Coast S.r.l.	Roumanie	100 %	100 %
Shenzhen Fei Dong Limited	Chine	100 %	100 %
Shenzhen Fei Chi Limited	Chine	100 %	100 %
Fedon Far East Limited	Hong Kong	100 %	100 %
GF 1919 Far East	Hong Kong	100 %	100 %

Les rapports avec les parties liées sont présentés dans le tableau suivant, et plus particulièrement ceux envers des sociétés contrôlées et associées, ainsi que les rémunérations dues aux Administrateurs et aux Commissaires aux comptes pour les fonctions qu'ils exercent au sein de la Société.

Termes et conditions des transactions entre parties liées

Les rapports entre les sociétés du Groupe sont régis aux conditions de marché compte tenu de la qualité des biens et des services fournis. Les soldes existants en fin d'exercice ne sont pas assortis de garanties et ne sont pas réglés au comptant. Il n'y a pas de garantie, donnée ou reçue, en rapport à des créances et des dettes avec des parties contrôlées et associées.

Les rapports de crédit et de débit, ainsi que les produits et les charges, que Giorgio Fedon & Figli S.p.A. a envers les sociétés contrôlées et associées, sont reportés dans le tableau suivant :

Sociétés contrôlées

(montants en milliers d'euros)

		Ventes commerciales et autres produits	Achats de produits finis, marchandises et services	Intérêts perçus (à payer)	Créances commerciales et financières	Dettes commerciales et financières
East Coast srl	- année 2016	149	1 709	-	90	-
East Coast srl	- année 2015	113	1 178	-	-	49
Fedon America Inc. - année 2016		5	360	-	13	160
Fedon America Inc. - année 2015		5	426	-	146	437
Fedon Far East	- année 2016	870	26 219	(86)	809	10 404
Fedon Far East	- année 2015	1 200	29 383	(82)	854	9 413
Genetier sas	- année 2016	1 623	20	-	758	162
Genetier sas	- année 2015	1 688	-	-	695	142
Kapunkt gmbh	- année 2016	3	115	-	1 133	37
Kapunkt gmbh	- année 2015	1	91	-	1 180	16

	Ventes commerciales et autres produits	Achats de produits finis, marchandises et services	Intérêts perçus (à payer)	Créances commerciales et financières	Dettes commerciales et financières
Shenzhen Fei Dong - année 2016	564	221	-	1 253	152
Shenzhen Fei Dong - année 2015	573	131	-	1 473	369
Shenzhen Fei Chi - année 2016	54	764	-	104	230
Shenzhen Fei Chi - année 2015	4	453	-	46	164

Rémunération des administrateurs

(montants en milliers d'euros)

		31/12/2016	31/12/2015
Fedon Callisto	Président et administrateur délégué	171	565
Schiavo Maurizio	Administrateur et administrateur délégué	200	-
Fedon Italo	Administrateur	28	25
Fedon Piergiorgio	Administrateur	28	25
Da Col Angelo	Administrateur	28	25
Brugioni Paolo	Administrateur	27	-
Agnoli Giancarla	Administratrice	10	-
De Pellegrini Monica	Administratrice	10	-
Lacedelli Monica	Administratrice	10	-
Andreetta Franco	Administrateur	9	25
Fedon Flora	Administratrice	4	13
Fullin Stefania	Administratrice	4	13
Total		529	691

Les rémunérations susmentionnées sont des rémunérations brutes auxquelles doivent s'ajouter les frais accessoires à charge de la Société.

Enfin, les informations sur les participations détenues par les membres des organes d'administration, dans la Société même, sont fournies ci-après :

Nom et Prénom	Société	Nombre d'actions détenues à la fin de l'exercice précédent	Nombre d'actions détenues au 31 décembre 2016
Fedon Callisto	Giorgio Fedon SpA	512 107	513 107
Fedon Italo	Giorgio Fedon SpA	152 594	152 594
Fedon Piergiorgio	Giorgio Fedon SpA	245 254	245 254
Da Col Angelo	Giorgio Fedon SpA	47 545	47 545
Schiavo Maurizio	Giorgio Fedon SpA	2 000	2 000
Total		959 500	960 500

Il s'agit d'actions détenues par les administrateurs, à la fois directement et par l'intermédiaire de sociétés.

Rémunération des commissaires aux comptes et des secrétaires

La rémunération des commissaires aux comptes et des secrétaires pour l'année 2016 s'élève à 77 milliers d'euros (2015 : 73 milliers d'euros).

26. *Gestion du risque financier : objectifs et critères*

Les principaux instruments financiers, autres que les produits dérivés, comprennent les financements bancaires, les crédits-bails financiers, les dépôts bancaires à vue et à court terme. Le principal objectif de ces instruments est de financer les activités opérationnelles de la Société. En sus des instruments financiers cités précédemment, d'autres instruments financiers, tels que les dettes et les créances commerciales provenant des activités d'exploitation, sont utilisés.

Dans le respect de la politique de la Société, aucun des produits dérivés détenus ne l'est à des fins spéculatives.

Les principaux risques générés par les instruments financiers sont le risque de taux d'intérêt, le risque de change, le risque de crédit et le risque de liquidité. Le Conseil d'administration réexamine et détermine périodiquement les politiques à adopter afin de gérer ces risques.

Les modalités de gestion de ces risques sont décrites ci-après.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt tire son origine à la fois des dettes financières à court terme et des dettes financières à moyen/long terme. Puisque la plus grande partie de la dette est à taux variable, les variations des taux d'intérêt du marché influencent le coût des différentes formes de financement en ayant une incidence sur le niveau des charges financières.

Le tableau suivant indique la sensibilité du bénéfice avant impôts de la Société, à la suite des variations des taux d'intérêt auxquelles on peut raisonnablement s'attendre, en maintenant constantes toutes les autres variables. Il n'y a pas d'impact sur le patrimoine de la Société.

	Augmentations/Diminutions en pourcentage	Effet sur le bénéfice avant impôts
2016		
Euros	15 %	-
Euros	-10 %	-
2015		
Euros	+15 %	(33)
Euros	-10 %	22

Risques de change

Puisque la Société opère au niveau international, celle-ci est exposée au risque de change. La principale devise, en dehors de la zone euro dans laquelle opère la Société, est le dollar américain. Au cours de l'année 2016, la Société a mis en œuvre des instruments financiers pour la couverture des flux financiers en devise.

Risque de variation du prix des matières premières

L'exposition au risque de prix est minime, si ce n'est indirectement par les variations des marchés pétrolier et sidérurgique.

Risque de crédit

La Société a pour politique d'évaluer les informations disponibles sur la solvabilité des clients, d'analyser les données historiques et d'appliquer aux clients qui en font la demande des conditions

de paiement échelonné liées à des procédures d'ouvertures de crédit. De plus, le solde des crédits fait l'objet d'un contrôle continu en cours d'exercice de façon à ce que le montant des encours ne dépasse jamais le montant des crédits octroyés. Toutefois, il existe des concentrations significatives de risque de crédit, même si celles-ci se réfèrent à des contreparties de premier plan actives dans le secteur de la lunetterie.

Risque de liquidité

La Société veille constamment au maintien de l'équilibre et de la flexibilité entre les sources de financement et les utilisations.

Les deux principaux facteurs qui influencent la liquidité sont d'une part les ressources générées ou absorbées par les activités opérationnelles ou d'investissement et, d'autre part, les caractéristiques d'échéance et de renouvellement de la dette.

Le tableau suivant résume la durée des passifs financiers de la Société au 31/12/2016 sur la base des paiements contractuels non actualisés :

(montants en milliers d'euros)	À vue	< 3 mois	3 – 12 mois	1 – 5 ans	> 5 ans	Total
2016						
Emprunts		72	4 069	5 979		10 120
Découverts bancaires		248				248
Dettes commerciales et envers les sociétés contrôlées	3 156	5 624	8 052			16 832
Autres passifs financiers	20	59	517	1 894	920	3 410
2015						
Emprunts		38	1 421	5 910		7 369
Découverts bancaires		535				535
Dettes commerciales et envers les sociétés contrôlées	2 879	5 877	6 748			15 504
Autres passifs financiers		39	424	1 801	1 520	3 784

Au 31 décembre 2016, la Société disposait de lignes de crédit non utilisées pour un montant approximatif de 11 393 milliers d'euros.

Gestion du capital

L'objectif de la gestion du capital de la Société est de garantir le maintien des indicateurs de capital à un niveau approprié de façon à soutenir l'activité et à en maximiser la valeur pour les actionnaires. La Société gère la structure du capital et le modifie en fonction des variations des conditions économiques.

(montants en milliers d'euros)

	31/12/2016	31/12/2015
Emprunts	13 778	11 688
Dettes commerciales	5 687	4 913
Dettes commerciales envers les sociétés contrôlées	11 145	10 590
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(4 996)	(2 479)
Actifs financiers à la juste valeur	(5 213)	(5 121)
Dette nette	20 401	19 591
Capital	13 145	13 464
Bénéfice net non distribué	-	-
Total capital	13 145	13 464
Capital et dette nette	33 546	33 055
Rapport dette/capital	61 %	59 %

27. Instruments financiers

Juste valeur

Le tableau suivant présente une comparaison entre la valeur comptable et la juste valeur par catégorie de tous les instruments financiers de la Société :

(montants en milliers d'euros)

	Valeur comptable		Juste valeur	
	2016	2015	2016	2015
Actifs financiers :				
Liquidités	4 996	2 479	4 996	2 479
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	5 213	5 121	5 213	5 121
Créances financières sur les sociétés contrôlées	-	-	-	-
Total	10 209	7 600	10 209	7 600
Passifs financiers :				
Découverts bancaires	248	535	248	535
Financements à taux variable	10 120	7 369	10 120	7 369
Financements pour biens en crédit-bail	2 496	2 566	2 496	2 566
Autres financements	914	1 218	914	1 218
Total	13 778	11 688	13 778	11 688

La juste valeur des financements a été calculée en actualisant les flux de trésorerie attendus aux taux d'intérêt en vigueur.

Les dépôts bancaires à court terme sont rémunérés à un taux variable basé sur les taux quotidiens appliqués aux dépôts bancaires. Par conséquent, la juste valeur correspondante est équivalente à la valeur nominale.

La juste valeur des actifs détenus à des fins de transaction a été déterminée sur la base des cotations des titres sur le marché à la date de clôture de l'exercice.

Instruments financiers

L'excédent de liquidités a été investi, de façon défensive, dans des instruments financiers de type traditionnel comme des actions, des obligations à court et moyen terme et des polices d'assurance

liées à des gestions séparées. Ces dernières ont été souscrites afin de maximiser la rémunération des liquidités bien qu'ayant une garantie sur les sommes versées et une liquidité élevée de l'investissement.

28. *Produits des ventes et des services*

Le premier niveau d'information sectorielle est basé sur les secteurs d'activités, puisque les risques et le rendement s'étudient en premier lieu via des différences entre les produits offerts. Le second niveau d'information sectorielle du Groupe repose sur les segments géographiques.

Le secteur optique fournit l'information des ventes des étuis à lunettes et des accessoires pour l'optique qui est le cœur de métier de l'entreprise.

Le secteur Autres fournit l'information sur la vente et les résultats du secteur maroquinerie qui comprend la production et les ventes des articles de bureau sous la marque « Giorgio Fedon 1919 ».

Les tableaux ci-après présentent des données relatives aux produits pour les exercices clos au 31 décembre 2016 et 2015.

(montants en milliers d'euros)

2016	Secteur optique	aug. % sur produits	Secteur maroquinerie	aug. % sur produits	TOTAL	aug. % sur produits
Total produits	54 199	89 %	6 500	11 %	60 699	100 %

(montants en milliers d'euros)

2015	Secteur optique	aug. % sur produits	Secteur maroquinerie	aug. % sur produits	TOTAL	aug. % sur produits
Total produits	54 455	91,2 %	5 237	8,8 %	59 692	100 %

Les tableaux ci-après présentent des données relatives aux produits, suivant les zones géographiques, pour les exercices clos au 31 décembre 2016 et 2015.

(montants en milliers d'euros)

2016	Italie	France	États-Unis	Autres	TOTAL
Produits du secteur	36 435	3 654	6 981	13 629	60 699

(montants en milliers d'euros)

2015	Italie	France	États-Unis	Autres	TOTAL
Produits du secteur	36 271	3 137	8 342	11 942	59 692

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2014 a augmenté de 1,69 % par rapport aux chiffres réalisés en 2015, pour atteindre 60 699 milliers d'euros.

En ce qui concerne le cœur de métier de la Société, l'on enregistre une légère baisse de 0,47 %, équivalant à 256 milliers d'euros, alors que la division maroquinerie a enregistré une hausse de 24,10 % par rapport à l'exercice précédent, avec une hausse des produits de 1 263 milliers d'euros.

En particulier, il convient de signaler ce qui suit.

Le Chiffre d'affaires des ventes en gros aussi bien pour les magasins d'optique que pour le circuit de distribution de la maroquinerie a enregistré une légère baisse en 2016.

Les ventes destinées aux magasins d'optique en Italie, en France et en Allemagne et dans les grandes chaînes de distribution du produit lunette dans le monde entier et aux distributeurs étrangers d'accessoires optiques, qui avaient pourtant enregistré une nette hausse en 2015, enregistrent une baisse due en partie, à une diminution intrinsèque du marché et en partie au développement des ventes de la collection *Eyewear* qui a eu un résultat inférieur aux attentes, bien que les lunettes de soleil soient bien placées et vendues dans le circuit des magasins directs Fedon.

Il en va de même pour le chiffre d'affaires des ventes en gros du secteur maroquinerie qui a pourtant enregistré une nette hausse des ventes à l'étranger, en particulier en Corée et au Japon, il a subi, courant 2016, une baisse globale du fait de la réorganisation de la structure de vente et de la révision de l'offre de produit, de manière cohérente avec les besoins spécifiques des différentes typologies de magasins multimarque, maroquineries, papeterie et magasins de cadeaux. Cette réorganisation s'est conclue en 2016 et les résultats se verront déjà en 2017.

Enfin, il convient de souligner les données positives réalisées par la vente directe, c'est-à-dire par les magasins monomarque Fedon. Ceux-ci présentent sur un même périmètre une croissance de 44,71 %, tandis que dans l'ensemble, en tenant compte à la fois des magasins qui n'existaient pas au cours de l'exercice et des fermetures ayant eu lieu en 2016, l'augmentation aurait été de 35,51 %. En ajoutant aux données susmentionnées la vente indirecte, on obtient une hausse totale de 37,71 %. À cet effet, comme nous le verrons plus en détail dans la suite de ce rapport, le réseau des magasins monomarque Fedon a été étendu de manière significative en 2016 et compte désormais 20 points de vente, entre Italie et Asie. En particulier, au cours du dernier trimestre 2016, le réseau s'est agrandi avec une nouvelle ouverture à l'aéroport Valerio Catullo de Vérone. La Société a également remporté le marché pour l'ouverture en septembre 2017 d'un magasin à l'aéroport de Lyon et pour l'ouverture, toujours cours 2017, d'un autre point de vente à l'aéroport de Madrid, et de nombreuses négociations sont actuellement en cours pour des ouvertures dans d'autres grands aéroports européens, en Allemagne, aux Pays-Bas et en Angleterre. Enfin, l'ouverture d'un magasin direct monomarque est également prévue dans le centre de Padoue. Il convient de remarquer que courant 2016, le lancement de trois points de vente dans un Outlet de grand prestige (Sicile, Palmanova et Mantoue) a eu un grand impact pour la Société, qui ont permis d'avoir une grande visibilité auprès d'un public plus large de consommateurs qui ne fréquentent pas nécessairement les aéroports et les gares. En ce sens, courant 2017, deux nouvelles ouvertures auront lieu, respectivement à Turin et Valdichiana, dans d'autres outlets de haut niveau.

Pour compléter l'offre des magasins monomarque Fedon, la nouvelle ligne « Amelia », a été lancée début mars 2016 et a remporté un grand succès. Cette ligne comprend des sacs et de la petite maroquinerie exclusivement pour le public féminin, fruit de l'étude attentive de notre Département Recherche et Développement et de l'analyse des principales tendances du marché femme.

En ce qui concerne les impacts estimés du Brexit sur les ventes, ils ne devraient pas être significatifs dans la mesure où le montant des ventes n'est pas important (environ 0,6 % des produits).

29. Autres produits et autres charges

Autres produits

(montants en milliers d'euros)

	2016	2015
Produits sur exercices antérieurs	94	96
Plus-values nettes provenant de la vente d'immeubles, d'installations et de machines	2	1
Subventions publiques reçues	244	-
Produits divers	317	230
Revenus locatifs	146	152
Indemnité et indemnisation	13	119
Autres produits	48	32
Total Autres produits	864	630

Le poste Autres produits passe de 630 milliers d'euros en 2015 à 864 milliers d'euros lors de l'exercice 2016. L'augmentation est principalement due aux montants des contributions publiques reçues au cours de l'exercice pour la réalisation de projets de recherche et développement.

Achats matières premières et fournitures

(montants en milliers d'euros)

	2016	2015
Achat des matières premières, fournitures et produits finis	33 748	35 858
Variation stocks de matières premières et marchandises	957	(1 389)
Variation stocks produits finis et semi-finis	(150)	375
Total Achats matières premières et fournitures	34 555	34 845

Le poste Achats matières premières et fournitures enregistre une baisse de 290 milliers d'euros, grâce à l'optimisation du mix de produit acquis, ayant une plus grande marginalité.

Achat de prestation de services

(montants en milliers d'euros)

	2016	2015
Travaux sous-traités	2 581	1 786
Transports et droits sur achats	2 613	2 836
Transports sur ventes	365	358
Commissions et charges accessoires	1 141	1 249
Promotion, publicité et foires	856	524
Entretiens des biens de propriété	250	199
Dépenses d'énergie (électricité, gaz, eau)	236	246
Assurances	100	95
Rémunération des administrateurs	529	622
Rémunération des commissaires aux comptes	77	73
Conseils techniques et sociétaires	606	782
Services intérimaires et charges de personnel	239	291
Frais de déplacement	223	261
Cantine d'entreprise	185	173
Frais bancaires	186	150
Connexions réseau	444	416
Autres achats de prestation de services	463	419
Total Autres achats de prestation de service	11 094	10 480

L'augmentation est principalement due aux augmentations des coûts liés aux travaux sous-traités et à l'augmentation des dépenses soutenues pour la promotion, la publicité et les salons pour le développement de la vente au détail.

Redevances de crédit-bail

(montants en milliers d'euros)

	2016	2015
Loyers	1 328	1 041
Locations	306	311
Autres redevances de crédit-bail	65	102
Total Redevances de crédit-bail	1 699	1 454

Charges de personnel

(montants en milliers d'euros)

	2016	2015
Salaires et appointements	8 125	7 202
Charges sociales	2 264	2 027
Indemnités de fin de contrat	576	553
Total charges de personnel	10 965	9 782

En 2016, les Charges de personnel s'élèvent à 10 965 milliers d'euros par rapport à 9 782 milliers d'euros lors de l'exercice précédent, en augmentation de 1 183 milliers d'euros. Cette différence est principalement imputable à l'augmentation du nombre de préposés à la vente dans les magasins monomarque Fedon et à l'augmentation du personnel préposé à la gestion de la vente au détail et au renforcement de la structure commerciale et de contrôle.

Le tableau ci-après présente le détail du nombre de salariés :

	2016	2015
Dirigeants	7	7
Employés	138	124
Ouvriers	120	141
Total	265	272
Nombre moyen dans l'année	267	262

Autres provisions et autres charges

(montants en milliers d'euros)

	2016	2015
Pertes sur exercices antérieurs	101	74
Moins-values nettes provenant de la vente d'immeubles, d'installations et de machines	1	1
Impôts et taxes autres que sur les bénéfices	91	93
Provisions pour risques et charges	19	22
Provision pour dépréciation des créances	166	199
Autres provisions et autres charges d'exploitation	192	182
Total autres provisions et autres charges	570	571

Les Autres provisions et autres charges sont substantiellement conformes à celles de l'exercice précédent.

Correction des frais

(montants en milliers d'euros)

	2016	2015
Constructions internes d'actifs corporels et incorporels	873	439
Total correction des frais	873	439

Les capitalisations pour charges de personnel interne et de matériel supportées se réfèrent à certains projets de développement pour 873 milliers d'euros.

Amortissements

(montants en milliers d'euros)

	2016	2015
Amortissement des immobilisations incorporelles	660	607
Amortissement des immobilisations corporelles	762	682
Total	1 422	1 289

Dépréciation des immobilisations

(montants en milliers d'euros)

	2016	2015
Dépréciation des immobilisations incorporelles	55	50
Total	55	50

La dépréciation des immobilisations incorporelles est due à l'abandon de certains projets et à la diminution de la durée de vie de certains projets du secteur optique et du secteur maroquinerie.

Dépréciation des participations

(montants en milliers d'euros)

	2016	2015
Dépréciations et pertes	394	433
Total dépréciations des participations	394	433

Les dépréciations des participations se réfèrent principalement à la dépréciation effectuée sur les sociétés contrôlées Kapunkt GmbH et Genetier Sas pour 384 milliers d'euros et à la dépréciation d'autres sociétés liées plus petites pour 10 milliers d'euros.

Charges financières

(montants en milliers d'euros)

	2016	2015
Financements et découverts en compte courant	162	181
Autres financements	137	81
Pertes de change réalisées	746	1 336
Pertes de change pour conversion au change de fin d'exercice	139	386
Charges financières sur avantages du personnel	34	30
Moins-values réalisées sur cession de titres	-	3
Autres charges financières	404	397
Total charges financières (sur coûts historiques)	1 622	2 414

Les charges financières ont enregistré une baisse de 792 milliers d'euros par rapport à 2015. Celle-ci est due principalement à la variation des pertes de change présumées et réalisées.

Produits financiers

(montants en milliers d'euros)

	2016	2015
Intérêts bancaires perçus	1	2
Autres intérêts perçus	-	3
Intér. perçus sur soc. contr. liés aux financ. octroyés	-	-
Gains de change réalisés	797	1 334
Gains de change pour conversion au change de fin d'exercice	9	266
Autres produits financiers	3	28
Total des produits financiers (sur coûts historiques)	810	1 633
Ajustement à la juste valeur des actifs financiers détenus à des fins de transaction	101	147
Total	911	1 780

Les produits financiers ont enregistré une baisse de 869 milliers d'euros par rapport à 2015. Cette augmentation est due principalement à la comptabilisation de gains de change réalisés supérieurs.

Frais de recherche et développement

Les frais de recherche et développement s'élèvent à 1 920 milliers d'euros (2015 : 1 575 milliers d'euros) et ont été capitalisés pour un montant de 873 milliers d'euros et imputés directement au compte de résultat pour la différence. La part des coûts capitalisés est relative au développement de nouveaux modèles d'étuis et de certaines nouvelles lignes mode du secteur de la maroquinerie. Une dépréciation des frais de recherche et développement des exercices précédents a été effectuée à hauteur de 55 milliers d'euros, car les conditions permettant leur capitalisation ne sont plus remplies.

Les frais de recherche au compte de résultat se réfèrent à des projets non terminés et/ou à des projets qui n'ont pas remporté le succès escompté sur le marché de référence.

30. Impôts

Les principales composantes des impôts sur les bénéfices pour les exercices clos au 31 décembre 2016 et 2015 sont :

(montants en milliers d'euros)

	2016	2015
Impôts courants	235	260
IRES - Impôt sur le Résultat des Sociétés	82	102
IRAP - Impôt régional sur les activités productives	153	158
Impôts exercices précédents	44	-
Impôts différés	173	150
Relatifs à l'affectation d'impôts différés actifs sur pertes fiscales reportables		
Relatifs à l'utilisation – correction d'impôts différés actifs sur pertes fiscales reportables	341	183
Relatifs à la survenance et au versement des différences temporaires	(168)	(34)
Impôts sur les bénéfices	452	410

L'assiette fiscale a généré des impôts courants pour 235 milliers d'euros et des impôts différés pour 173 milliers d'euros.

Tableau des rapprochements de la charge fiscale théorique

Le rapprochement entre la charge fiscale théorique et effective est proposé uniquement pour l'IRES, dont la structure présente les caractéristiques typiques d'un impôt sur le revenu des sociétés, en prenant en compte la part applicable à la Société. L'écart entre la charge fiscale théorique et la charge fiscale effective est dû principalement à un montant élevé des pertes de change non réalisées comptabilisées dans l'exercice. Pour l'IRAP, nous n'avons pas établi de rapprochement entre la charge fiscale théorique et effective au vu de la base de calcul différente de l'impôt.

(montants en milliers d'euros)

	31/12/2016	31/12/2015
Résultat avant impôts	972	1 223
Charge fiscale théorique (%)	27,50 %	27,50 %
Impôts théoriques	267	336
Corrections liées aux impôts de l'exercice des périodes précédentes		
Différences temporelles imposables dans les exercices futurs :	192	192
Différences temporelles déductibles dans les exercices futurs :	1 020	1 032
Extourne des différences temporelles afférentes aux exercices antérieurs :	(1 481)	(826)
Différences permanentes qui ne s'inverseront pas dans les exercices futurs :	793	638
Total différences	524	1 036
Bénéfice imposable	1 496	2 259
Charge fiscale effective (%)	42,33 %	50,81 %
Impôts effectifs	411	621
- Impôts courants IRES	82	102
- Actif pour impôts constatés d'avance	329	520
Autres mouvements	12	(336)

Impôts différés

Les impôts différés au 31 décembre 2016 sont les suivants :

(montants en milliers d'euros)

	Bilan	31/12/2016	31/12/2015
Impôts différés passifs			
Amortissements anticipés à des fins fiscales		-	25
Amortissements terrains		34	34
Gains de change dus à l'évaluation		39	63
Avantages du personnel		93	106
Plus-value 2013 sur actifs		46	152
Total passifs d'impôts différés		212	380

	Bilan	
	31/12/2016	31/12/2015
<i>Impôts différés actifs</i>		
Provision pour dépréciation de créances	95	58
Provision pour dépréciation des stocks	228	146
Provisions pour indemnités de rupture de contrats d'agents	26	26
Pertes de change dues à l'évaluation	236	172
Dépréciation des immobilisations corporelles	61	61
Extourne de la réévaluation des actifs incorporels effectuée en vertu de la L. n° 342/00	370	447
Autres postes mineurs	67	-
Pertes disponibles pour compenser les bénéfices imposables futurs	382	847
Réserve pour frais de cotation	37	85
Total actifs d'impôts différés	1 502	1 842

Parmi les actifs d'impôts différés, il faut signaler la créance de 370 milliers d'euros résultant de l'extourne de la réévaluation des actifs incorporels effectuée au sens de la loi italienne n° 342/00, pour laquelle les conditions de la loi italienne n° 255/05 - Loi budgétaire italienne 2006 ont été revues. Ce bénéfice est dû à la hausse des amortissements déductibles à partir de cet exercice à la suite de la hausse de la valeur fiscale résiduelle des biens réévalués.

Au 31 décembre, des impôts anticipés actifs ont été comptabilisés par rapport à des déficits fiscaux reportables au cours des prochains exercices pour un montant équivalant à 382 milliers d'euros, car il est prévu, sur la base des plans prévisionnels préparés et approuvés par les administrateurs, que ces déficits seront utilisés afin de compenser des bénéfices imposables futurs.

La Société a déduit fiscalement, lors des exercices précédents, les amortissements anticipés non comptabilisés au compte de résultat. Conformément à l'art. 109, 4e alinéa, lettre b) du T.U.I.R. (Texte unique des impôts sur les revenus), cela a donné lieu à une provision globale sur les réserves inscrites dans les capitaux propres, qui en détermine, en cas de distribution, l'imposition correspondante. La valeur de cette provision, qui au 31/12/2015 s'élevait à 92 milliers d'euros, est déterminée annuellement en fonction des excédents résiduels existant au terme de chaque période imposable découlant de corrections de valeur et de provisions déduites aux seules fins fiscales.

Au 31/12/2016 cette provision a été épaisse et est donc de 0 euro.

31. *Dividendes*

Au cours de l'année 2016, des dividendes ont été distribués aux actionnaires pour un montant total de 657 860 euros, soit 0,35 euros par action.

32. *Opérations atypiques et/ou inhabituelles*

Conformément à la communication Consob du 28 juillet 2006, il est précisé que la Société n'a pas mis en place, dans le courant de l'année 2016, des opérations atypiques et/ou inhabituelles telles que définies dans ladite communication.

33. *Événements postérieurs à la date des états financiers*

Après la date de clôture des états financiers au 31 décembre 2016, aucun fait ou événement pouvant

avoir un impact significatif sur la situation patrimoniale et économique mentionnée dans le rapport annuel consolidé clôturé à cette même date ne s'est produit.

34. Informations conformément à l'article 149 duodecies du Regolamento Emittenti

En vertu de l'article 149 duodecies, nous reportons ci-après les montants dus au cabinet d'audit. Ceux-ci se réfèrent entièrement à BDO Italia S.p.A.

(en milliers d'euros)

Montants services de révision	80
Montants totaux	80

Attestation relative aux états financiers de l'exercice en vertu de l'art. 154 bis, alinéa 5, du décret législatif italien n° 58 du 24 février 1998

1. Les soussignés, Callisto Fedon, en sa qualité de président et administrateur délégué, et Caterina De Bernardo, en sa qualité de dirigeante chargée de la rédaction des documents comptables de la société Giorgio Fedon & Figli S.p.A., attestent, conformément aux dispositions de l'art. 154-bis, alinéas 3 et 4 du décret législatif italien n° 58 du 24 février 1998, de :

- la conformité relativement aux caractéristiques de la société
- l'application effective,

des procédures administratives et comptables pour la formation des états financiers au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2016.

2. À cet égard, aucun fait marquant n'est à souligner.

3. Nous attestons également que :

3.1 Les états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2016 :

- sont rédigés conformément aux normes comptables internationales IAS/IFRS adoptées par l'Union européenne en vertu du règlement (CE) n° 1606/2002 du Parlement européen et du Conseil du 19 juillet 2002 ;
- correspondent aux résultats des livres et des écritures comptables ;
- reflètent, de façon correcte et vérifique, la situation patrimoniale, économique et financière de la Société.

3.2 Le rapport de gestion contient une analyse fiable de l'évolution et du résultat de la gestion, de la situation de la Société, ainsi que la description des principaux risques et incertitudes auxquels celle-ci est exposée.

Date : 21 mars 2017

Callisto Fedon

(Président et administrateur délégué)

Caterina De Bernardo

(Dirigeante préposée à la rédaction
des documents comptables de la société)

**Rapport de la société de révision
rédigé en respect des articles 14 et 16 du D.Lgs. 27.1.2010, n° 39**

Aux Actionnaires de
Giorgio Fedon & Figli S.p.A.

Rapport sur les comptes annuels

Nous avons effectué la révision comptable des comptes annuels de Giorgio Fedon & Figli S.p.A., constitué de la situation patrimoniale et financière au 31 décembre 2016, du compte de résultat, du compte de résultat complet, de la note sur les variations des capitaux propres, du compte-rendu financier pour l'exercice clos à la même date, des principes comptables et des notes explicatives.

Responsabilité de la direction pour l'établissement et la présentation des comptes annuels

La direction est responsable pour la présentation des comptes annuels qui fournit une image fidèle conformément aux International Financial Reporting Standards tel qu'adopté dans l'Union Européenne, ainsi que les mesures prises en application de l'article 9 du D.Lgs. 38/05.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes annuels sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (ISA Italia) traitées conformément à l'article 11 du D.Lgs. 39/2010. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, et de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à effectuer des procédures pour obtenir des éléments probants justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à cette évaluation du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne de l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des comptes annuels afin de définir des procédures d'audit appropriées dans ce contexte, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues pour l'établissement des comptes annuels par la direction et la présentation d'ensemble des comptes annuels.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les comptes annuels fournissent une image fidèle de la situation patrimoniale et financière de Giorgio Fedon & Figli S.p.A. au 31 décembre 2016, du compte de résultat et du flux de trésorerie pour l'exercice clos à la même date, conformément aux International Financial Reporting Standards tel qu'adopté dans l'Union Européenne, ainsi que les mesures prises en application de l'article 9 du D.Lgs. 38/05.

Bari, Bergamo, Bologna, Brescia, Cagliari, Firenze, Genova, Milano, Napoli, Novara, Padova, Palermo, Pescara, Potenza, Roma, Torino, Treviso, Trieste, Verona, Vicenza

BDO Italia S.p.A. - Sede Legale: Viale Abruzzi, 94 - 20131 Milano - Capitale Sociale Euro 1.000.000 i.v.
Codice Fiscale, Partita IVA e Registro Imprese di Milano n. 07722780967 - R.E.A. Milano 1977842
Iscritta al Registro dei revisori Legali al n. 167911 con D.M. del 15/03/2013 G.U. n. 26 del 02/04/2013
BDO Italia S.p.A., società per azioni italiana, è membro di BDO International Limited, società di diritto inglese (company limited by guarantee), e fa parte della rete internazionale BDO, network di società indipendenti.



Rapport sur les autres normes et règlements

Opinion sur la cohérence du rapport sur la gestion et aucunes informations inclus dans la déclaration sur le gouvernement d'entreprise et la structure de propriété avec les comptes annuels

Nous avons effectué les procédures indiquées dans le standard d'audit (SA Italia) n. 720B pour exprimer, tel que requis par la loi, une opinion sur la cohérence du rapport sur la gestion et aucunes informations inclus dans déclaration sur le gouvernement d'entreprise et la structure de propriété indiquées dans l'article 123-bis, alinéa 4, du D.Lgs. 58/98, dont les directeurs de Giorgio Fedon & Figli S.p.A. sont responsables, avec les comptes annuels de Giorgio Fedon & Figli S.p.A. à notre avis, le rapport sur la gestion et les informations incluses dans la déclaration sur le gouvernement d'entreprise et la structure de propriété mentionné ci-dessus sont cohérents avec les comptes annuels de Giorgio Fedon & Figli S.p.A. au 31 décembre 2016.

Padova, le 5 avril 2017

BDO Italia S.p.A.

Signé par Stefano Bianchi
Partner

Le rapport a été traduit en français uniquement
pour la commodité des lecteurs internationaux

GROUPE FEDON

Siège social : Domegge di Cadore (BL) – Frazione Vallesella

Via dell’Occhiale, n° 11

Capital social 4 902 000 € entièrement libéré

Registre du commerce et des sociétés n° 00193820255

Immatriculation fiscale et TVA n° 00193820255

* * *

RAPPORT DU COLLÈGE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

À L’ASSEMBLÉE DES ACTIONNAIRES DU GROUPE FEDON

En vertu de l’art. 153 du décret-loi n° 58/1998 et de l’art. 2429, alinéa 2 du Code Civil

* * *

Messieurs les Actionnaires,

Dans l’exercice des fonctions qui nous ont été confiées, dans le respect des dispositions légales en la matière et des compétences du collège des commissaires aux comptes quant aux états financiers consolidés établies par le Conseil national des experts comptables, nous vous informons que le projet d’états financiers consolidés du Groupe Fedon au 31 Décembre 2016 a été rédigé conformément aux International Financial Reporting Standards (« IFRS » ou « principes comptables internationaux »).

Eu égard à ce qui précède, nous donnons acte de ce qui suit :

-en ce qui concerne l’activité de contrôle effectuée au cours de l’exercice 2016, nous vous prions de vous reporter à notre rapport sur les états financiers de la société mère Giorgio Fedon & Figli SpA ;

-les administrateurs de la société mère Giorgio Fedon & Figli SpA nous ont remis, dans les délais légaux, les états financiers consolidés ainsi que le rapport de gestion y afférent ;

-l’examen des états financiers consolidés de la part du collège des commissaires aux comptes a été effectué dans le cadre de son activité de contrôle sur les règles formelles inhérentes à la formation et à la rédaction des états financiers consolidés, en utilisant les informations contenues dans le rapport du cabinet d’audit BDO Italia SpA, en date du 05 avril 2017, cabinet responsable du contrôle légal ;

-les états financiers consolidés se composent du bilan, du compte de résultat, de l’état des flux de trésorerie, de l’état des variations des capitaux propres et de l’annexe. Ils sont commentés dans le rapport des administrateurs sur l’évolution de la gestion de la Société.

- les états financiers susmentionnés intègrent les états financiers de la société mère Giorgio Fedon & Figli SpA et ceux des sociétés italiennes et étrangères sur lesquelles celle-ci exerce son contrôle, directement ou indirectement, en vertu de l'art. 2359 du Code Civil, et mentionne la liste desdites sociétés ;
- les états financiers consolidés ont été soumis au contrôle légal du cabinet d'audit BDO Italia SpA qui a, comme précédemment mentionné, délivré la déclaration y relative en date du 05 avril 2017, sans relever de faits marquants ;
- le périmètre de consolidation englobe les participations dans des sociétés taliennes et étrangères sur lesquelles Giorgio Fedon & Figli SpA exerce son contrôle, directement ou indirectement ;
- les principes de consolidation adoptés sont conformes aux prescriptions édictées par la loi en la matière ;
- l'annexe contient toutes les informations nécessaires relatives aux postes du bilan et du compte de résultat ;
- les états financiers des sociétés contrôlées consolidées sont soumis au contrôle comptable et légal des organes correspondants chargés dudit contrôle, lorsque ceux-ci existent ;
- en cours d'exercice, nous avons pris connaissance et contrôlé dans notre fonction du Comité de Vérification la conformité de la structure organisationnelle de la Société et du respect des principes de bonne gestion par la collecte d'informations auprès des responsables administratifs et par des rencontres périodiques avec le cabinet d'audit, dans le cadre d'un échange réciproque de données et d'informations importantes.

Le collège des commissaires aux comptes ne relève aucun motif d'opposition à l'approbation des susdits états financiers consolidés du Groupe Fedon, qui se concluent par un bénéfice de **1 627 milliers** d'euros, tel que présenté par le conseil d'administration.

Vallesella di Cadore, le 06 Avril 2017

Le collège des commissaires aux comptes

(Pio Paolo Benvegnù)

(Valeria Mangano)

(Maurizio Paniz)

GIORGIO FEDON & FIGLI S.P.A.

Siège social : Domegge di Cadore (BL) – Frazione Vallesella

Via dell'Occhiale, n° 11

Capital social 4 902 000 € entièrement libéré

Registre du commerce et des sociétés n° 00193820255

Immatriculation fiscale et TVA n° 00193820255

* * *

RAPPORT DU COLLÈGE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

RELATIF À L'EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2016

ARTICLES 14 DU DÉCRET-LOI N° 39 DU 27/01/2010 ET N° 2429 DU CODE CIVIL

* * *

Messieurs les Actionnaires,

Le contrôle légal des états financiers de l'exercice de votre Société a été réalisé par le cabinet d'audit BDO Italia S.p.A., mandaté par l'assemblée des actionnaires du 18 juillet 2008 en vertu de l'art. 2409bis du Code Civil. Nous rédigeons donc le présent rapport en vertu de l'art. 2429 du Code Civil.

Au cours de l'exercice clos au 31 Décembre 2016, nous avons exercé notre activité de contrôle en nous inspirant des règles de conduite du collège des commissaires aux comptes recommandées par le Conseil national des experts comptables.

En particulier, nous donnons acte que :

- nous avons veillé, dans notre fonction du Comité de Vérification, au respect de la loi, de l'acte constitutif et des principes de bonne gestion ;
- nous avons régulièrement rencontré les membres du cabinet d'audit chargés du contrôle comptable, et ces entretiens n'ont révélé aucune donnée ou information importante susceptible d'être mentionnée dans le présent rapport ;

- nous avons contrôlé la présentation générale des états financiers, leur conformité légale en ce qui concerne leur formation et leur structure, avec une attention particulière quant à l'inscription à l'actif des frais de recherches et de développement ayant une utilité pluriannuelle. À cet égard, nous n'avons aucune observation particulière à formuler. Nous avons effectué notre examen en nous référant aux International Financial Reporting Standards (« IFRS » ou « principes comptables internationaux ») ainsi qu'aux normes en vigueur qui régissent les états financiers de l'exercice, applicables dans le cas d'espèce ;
- nous sommes assurés que le rapport de gestion du conseil d'administration contenait les informations obligatoires visées par les dispositions de l'art. 2428 du Code Civil ;
- à notre connaissance, lors de la rédaction des états financiers, les administrateurs n'ont pas dérogé aux normes en vigueur conformément à l'art. 2423, alinéa 4 du Code Civil ;
- nous avons également vérifié la correspondance des états financiers avec les faits et les informations dont nous avons eu connaissance à la suite de la réalisation de nos devoirs, et nous n'avons aucune observation à émettre à ce propos.

En ce qui concerne les obligations à charge du collège des commissaires aux comptes en vertu de l'art. 2403, 1^{er} alinéa du Code Civil et le Comité de Vérification, nous vous signalons que nous avons œuvré en veillant au respect de la Loi, de l'acte constitutif et des principes de bonne gestion.

Au cours de l'exercice, nous avons pris part aux réunions du conseil d'administration ainsi qu'aux assemblées des actionnaires, qui se sont toutes tenues dans le respect des normes statutaires, législatives et réglementaires qui en régissent le fonctionnement.

Au cours des séances du conseil d'administration, les administrateurs nous ont fourni, dûment, des informations détaillées sur l'activité exercée et sur les opérations d'importance économique, financière et patrimoniale majeure mises en place par la Société. Nous avons également pu nous assurer que les opérations délibérées et mises en place, bien que généralement alignées sur les politiques de groupe, sont conformes à la loi et aux Statuts de la Société, s'inspirent de principes de rationalité économique et ne sont manifestement pas imprudentes ou hasardeuses, en conflit

d'intérêt avec la Société, contraires aux délibérations prises par l'assemblée ou en mesure de compromettre l'intégrité du patrimoine de la Société.

L'organe d'administration nous a également fourni des informations sur l'évolution générale de la gestion et son évolution prévisible, ainsi que sur les opérations d'importance majeure, de par leur taille ou caractéristiques, effectuées par la Société. Les contrôles aléatoires que nous avons effectués sur les documents nous permettent d'affirmer raisonnablement que les actions mises en place par l'Organe de Direction sont conformes aux Lois et aux Statuts de la Société.

Par l'obtention des informations auprès des responsables des fonctions et leur confrontation, toujours de façon aléatoire, avec les documents de la Société, nous avons également effectué l'examen de la structure organisationnelle de la Société, afin d'exercer notre activité de contrôle sur sa conformité, ainsi que sur la fiabilité du système administratif et comptable pour représenter correctement les faits liés à la gestion : à cet égard, nous n'avons aucune observation particulière à formuler.

Durant l'exercice, au cours de l'activité de contrôle décrite ci-dessus, aucun autre fait significatif digne d'être mentionné dans le présent rapport n'est intervenu, aucune déclaration en vertu de l'art. 2408 du Code Civil ne nous est parvenue et aucun avis juridique prévu par la loi n'a été émis.

Dans le rapport de gestion, les administrateurs ont dûment illustré les résultats de l'exercice qui vient de se terminer et qui, en présence d'une conjoncture défavorable. Ils ont également mentionné les mesures adoptées, ainsi que les perspectives et les activités prévues dans le plan de développement quinquennal 2015 – 2019 préparatoire pour atteindre ses objectifs de développement.

Au vu également des résultats de l'activité exercée par le cabinet d'audit chargé de la révision comptable, résultats contenus dans le rapport accompagnant les états financiers, délivré le 05 Avril 2017, sans relever de faits marquants, le collège des commissaires aux comptes ne souligne aucun motif d'opposition à l'approbation des susdits états financiers de l'exercice clos au 31 Décembre 2016, qui se concluent par un bénéfice de **520 milliers d'euros**, ainsi qu'à la proposition du conseil d'administration en matière et proposition de dividende, après avoir vérifié, conformément à l'art.

2426, 1^{er} alinéa, n° 5 du Code Civil, qu'il existe des réserves en mesure de couvrir abondamment la part des frais de recherche et de développement, inscrits à l'actif et non encore amortis.

Enfin, le collège des commissaires aux comptes remercie les administrateurs, pour les informations toujours ponctuelles, correctes et exhaustives fournies en cours d'exercice, le administrateur délégué et le personnel administratif pour la collaboration que celui-ci lui a apportée au cours de son mandat.

Enfin nous vous remercions de la confiance que vous nous avez accordée, nous formulons nos meilleurs voeux pour l'avenir de la Société.

Vallesella di Cadore, le 06 Avril 2017

Le collège des commissaires aux comptes

(Pio Paolo Benvegnù)

(Valeria Mangano)

(Maurizio Paniz)